can-am

Série Defender (à l'exception de l'Union européenne et du Royaume-Uni)
Série Traxter



GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations sur la sécurité, le véhicule et son entretien

2026

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide du conducteur. Il contient des informations sécuritaires importantes
Âge minimum recommandé pour le conducteur : 16 ou plus et possédant un permis de conduire valide. Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.
Le retrait ou la modification des pièces liées aux émissions d'échappement et aux émissions de ce véhicule hors route est illégal.
Les contrevenants s'exposent à des pénalités civiles et/ou criminelles en vertu des lois de la Californie et fédérales.

219002623 Rev1_FRCA

Traduction des instructions originales

⚠ AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE PRÉSENTE DES RISQUES. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.
Pour votre sécurité, comprenez et suivez tous les avertissements contenus dans ce guide de l'utilisateur et sur les étiquettes sur votre véhicule.
Toute négligence dans le respect des avertissements peut entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES!
Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la VIDÉO DE SÉCURITÉ et des étiquettes apposées sur les produits peut causer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut dépasser celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, visitez le www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle.

MC® Marques de commerce de BRP ou de ses affiliés.
Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Can-Am®	D.E.S.S.MC	DPSMC
ROTAX®	XPS®	

Tous droits réservés. Aucune partie du présent Manuel du conducteur ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bombardier Produits Récréatifs Inc.
©Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) 2025

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商问询，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。. ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Modèles couverts
Defender DPS CAB HD10

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (qui comprend les États membres de l'Union européenne plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), la Communauté des États indépendants (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées ou filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES 10
Avant de partir 10
Messages sur la sécurité 10
À propos de ce Guide du conducteur 11

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

AVANT DE PARTIR 14
Âge minimum et compétences requises 14
Drogue et alcool 14
Vêtements de protection 14
Équipement requis 17
PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES 19
Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone 19
Évitez les feux d'essence et les autres dangers 19
Éviter de se brûler avec des pièces chaudes 20
Soyez un conducteur responsable. 20
Respect de l'environnement 20
Accessoires et modifications 22
FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE – RESPONSABILITÉS 23
Propriétaire - soyez responsable 23
Conducteur - soyez compétent et responsable 23
Conduite prudente 24
Système de retenue des passagers 25
Conditions du terrain 25
CONDUITE SÉCURITAIRE 27
Conseils généraux de conduite 27
Déplacement en groupe 29
Conduite en marche arrière 30
Franchissement de routes 30
Circulation sur des surfaces asphaltées 30
Traversée en eau peu profonde 30
Conduite sur des surfaces enneigées ou glacées 31
Conduite sur le sable 32
Conduite sur du gravier, des roches ou toutes autres surfaces glissantes 32
Traverse d'obstacles 32
Conduite en pente 33
Randonnées de groupe et longue distance 34
Environnement 35
ÉVITEMENT DES ACCIDENTS 36
Évitement des renversements et des culbutages 36
Évitement des collisions 37
CONDUITE DU VÉHICULE 38
Exercices pratiques 38
Utilisation hors route 39

TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL 40
Travailler avec ce véhicule 40
Transport de charges 40
Remorquage d'un chargement 44
Tractage d'une remorque 44
ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LES PRODUITS 46
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (Canada et États-Unis) 46
LISTE D'INSPECTION AVANT RANDONNÉE 64
Avant de démarrer le moteur (clé sur « OFF ») 64
Avant de démarrer le moteur (clé sur « ON ») 66
Après avoir démarré le moteur 67
RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ 68

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES 70
Volant 71
Pédale d'accélération 71
Pédale de frein 71
Levier sélecteur 71
COMMANDES SECONDAIRES 73
Clés et commutateur d'allumage 74
Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.) 74
Interrupteur de verrouillage du différentiel arrière 76
Clavier numérique 76
Commutateur d'avertisseur (selon les modèles) 77
Contrôle climatique 77
Interrupteur du treuil 77
Commutateur de phares 78
ÉQUIPEMENT 79
Mécanisme d'inclinaison du volant 79
Porte-gobelet 79
Poignées de maintien du passager 80
Compartiment de stockage 80
Trousse d'outils 82
Repose-pieds 82
Filets latéraux 83
Protecteurs d'épaules 83
Ceintures de sécurité 83
Siège du conducteur 84
Sièges des passagers 85
Bouchon de réservoir d'essence 85
Treuil 85
Boîte de rangement 86
Crochet d'attelage 87
Crochets de récupération (Modèles sans treuil) 87
Prises de courant 12 V 88
Prise de recharge USB 88
Pare-chocs avant 88
Mécanisme de maintien des freins 88

Rétroviseurs....89
Portes entières avec vitres électriques....89
Pare-brise avec essuie-glace....90
Système de contrôle climatique....91
Déflecteur arrière....94
AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO....95
Écran multifonction....95
RÉGLAGES....97
RAVITAILLEMENT EN CARBURANT....101
Spécifications d'essence....101
Méthode de remplissage du véhicule....101
PÉRIODE DE RODAGE....103
Fonctionnement pendant le rodage....103
UTILISATION DU VÉHICULE....104
Démarrage du moteur....104
Actionnez le levier sélecteur....104
Choisissez la vitesse appropriée (basse ou haute)....104
Arrêt du moteur et stationnement du véhicule....105
Conseils pour optimiser la longévité de la courroie d'entraînement....105
Ravitaillement en carburant....106
OPÉRATIONS SPÉCIALES....108
Moteur noyé....108
Que faire si vous suspectez que de l'eau est entrée dans la CVT....108
Que faire si la batterie est complètement déchargée....108
Que faire si le véhicule se renverse....109
Que faire si le véhicule est submergé....109
PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE....110
Directives de réglage de la suspension....110
Réglages d'usine de la suspension....110
Réglages de la suspension....110
Fonction DPS....111

ENTRETIEN

PROGRAMME D'ENTRETIEN....114
Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)....114
Instructions d'entretien du filtre à air....114
Utilisation intensive....115
Eau/ boue profonde....116
Calendrier d'entretien....116
Dossiers d'entretien....130
PROCÉDURES D'ENTRETIEN....139
FILTRE À AIR DU MOTEUR....139
Filtre à air de la boîte de vitesses CVT....140
Préfiltre du système des émissions par évaporation (si équipé)....142
HUILE MOTEUR....142
Filtre à huile....145
RADIATEUR....146
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT....146
Filtre à air du chauffage/climatisation (si équipé)....149
Courroie de compresseur de climatisation....150

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT 151
BOÎTE DE VITESSES 152
DIFFÉRENTIEL AVANT 153
COUVERCLE DE LA TRANSMISSION VC 155
Courroie d'entraînement 157
Poulies d'entraînement et entraînée 158
BOUGIES 158
Batterie 159
Fusibles et maillons fusibles 160
LUMIÈRES 162
Protecteur et soufflet d'arbre de transmission 163
Roulements de roue 164
Roues et pneus 164
Suspensions 165
Freins 166
CEINTURES DE SÉCURITÉ 167
Portes 167
Cage 167
SOIN DU VÉHICULE 169
Nettoyage et protection du véhicule 169
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE 171

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE 174
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 174
Numéro d'identification du moteur (NIM) 174
Étiquette d'information technique 174
Étiquette de conformité 176
BRP RF DESS POST GEN3 (CAN) 179
États-Unis et Canada 179
Mexique 180
Brésil 180
Japon 181
Europe 181
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION 185
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT 186
VALEURS D'ÉMISSION DE BRUIT ET DE VIBRATION (MODÈLES CONFORMES À LA DIRECTIVE SUR LES MACHINES 2006/42/CE) 187
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ 188
Déclaration de conformité UE 188
Déclaration de conformité pour le Royaume-Uni 189

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE....190

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES....192

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES....202
MESSAGES DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE....207

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS : 2026 CAN-AM® VCC....210
1) Portée de la garantie limitée....210
2. Limitation de Responsabilité.....210
3) EXCLUSIONS – Hors garantie....210
4) Période de la garantie....211
5) Conditions d'application de la garantie....212
6) Comment bénéficier de la protection de la garantie....212
7) Obligations de BRP....213
8) Transfert....213
9) Assistance client....213
GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS DE L'EPA, É.-U.....214
Période de garantie liée aux émissions....214
Composants couverts....215
Limitation de l'applicabilité de la garantie....215
GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION DE CALIFORNIE....217
Vos obligations et droits de garantie....218
Protection de la garantie du fabricant OHRV....218
Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie....219
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'INTERNATIONAL 2026 CAN-AM® VCC....220
1) Portée de la garantie limitée....220
2. Limitation de Responsabilité.....220
3) EXCLUSIONS – Hors garantie....221
4) Période de la garantie....222
5) Pour les produits vendus en Australie uniquement....222
6) Conditions d'application de la garantie....223
7) Comment bénéficier de la protection de la garantie....223
8) Obligations de BRP....223
9) Transfert....224
10) Assistance client....224
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2026 CAN-AM® VCC....225
1) Portée de la garantie limitée....225

2. Limitation de Responsabilité. 225
3) EXCLUSIONS – Hors garantie 226
4) Période de la garantie 227
5) Pour les produits vendus en France uniquement 227
6) Conditions d'application de la garantie 228
7) Comment bénéficier de la protection de la garantie 228
8) Obligations de BRP 229
9) Transfert 229
10) Assistance client 229

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES 232
NOUS CONTACTER 234
Asie-Pacifique 234
Europe, Moyen-Orient et Afrique 234
Amérique latine 235
Amérique du Nord 235
CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE 236

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un tout nouveau véhicule côte à côte Can-Am®. Vous profiterez de la garantie limitée BRP et du réseau de concessionnaires Can-Am hors route autorisés, toujours prêts à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous avez besoin.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la liste de vérification de prélivraison pour confirmer que la préparation de votre nouveau véhicule vous satisfaisait pleinement.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le concessionnaire.

Avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques d'accident pour vous ou les passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule et visionnez attentivement la *vidéo de sécurité* sur :

https://can-am.brp.com/off road/safety

Ou utilisez le code QR suivant:

Le non-respect des avertissements contenus dans ce guide peut mener à des BLESSURES GRAVES et même au DÉCÈS.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

Ce symbole d'avertissement de sécurité ⚠ signale un risque de blessure.

⚠ AVERTISSEMENT
Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

⚠ ATTENTION
Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.

AVIS

Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide a été rédigé pour que le propriétaire ou le conducteur d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir s'y référer pour l'entretien, le diagnostic des pannes ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site:

www.operatorsguides.brp.com

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Cette page est intentionnellement vide

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

AVANT DE PARTIR

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des précautions et des instructions de sécurité de la présente section peut causer des blessures graves, voire mortelles.

Âge minimum et compétences requises

Le conducteur doit être qualifié.

Le conducteur doit avoir 16 ans ou plus. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires.

Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités locales compétentes concernant l'utilisation légale d'un véhicule hors route dans la juridiction de votre choix.

BRP vous recommande vivement de suivre un cours de conduite sécuritaire. Une formation de base est nécessaire pour conduire en toute sécurité un véhicule tout-terrain.

Nous déconseillons d'utiliser ce véhicule si une condition médicale nuit à votre vision, à votre vitesse de réaction, à votre jugement ou à l'utilisation des commandes.

L'utilisation en toute sécurité de ce véhicule dépend de nombreuses conditions telles que la visibilité, la vitesse, les conditions météorologiques, l'environnement, la circulation, l'état du véhicule et l'état du conducteur.

Les performances de ce véhicule peuvent dépasser de manière significative celles d'autres véhicules tout-terrain que vous avez conduits. Par conséquent, leur conduite n'est pas recommandée aux personnes inexpérimentées.

Chaque passager doit être suffisamment grand pour être toujours correctement assis : dos au dossier, ceinture de sécurité bouclée, tenant les deux poignées et les pieds fermement posés sur le sol.

Drogue et alcool

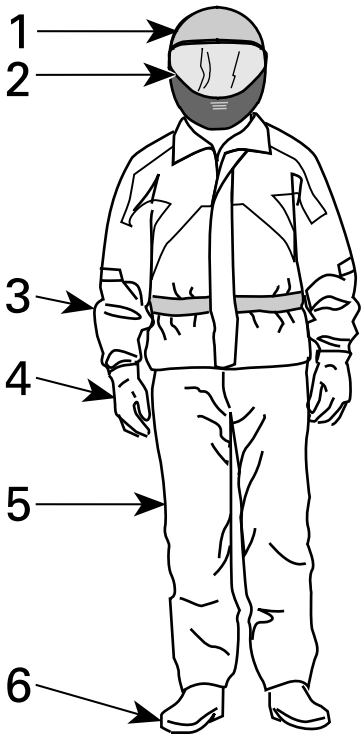
Ne conduisez jamais sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

Pour conduire ce véhicule, le conducteur et le ou les passagers doivent être sobres, réactifs et vigilants.

La consommation de drogues et d'alcool, seul ou combiné, diminue le temps de réaction, entrave le jugement, altère la vision et inhibe votre capacité à conduire en toute sécurité.

Vêtements de protection

Il est important que le conducteur et le passager portent toujours un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris :



1. *Casque homologué*
2. *Lunettes de protection ou visière*
3. *Chemise ou veste à manches longues*
4. *Gants*
5. *Pantalon*
6. *Bottes (couvrant le dessus du pied et la cheville)*

Selon les conditions, il se peut également que le port de lunettes antibuée soit requis.

Les conditions météorologiques devraient vous aider à décider comment vous habiller. Pour maximiser le confort et éviter les engelures, portez toujours la tenue vestimentaire en prévision des conditions météorologiques les plus froides. Des sous-vêtements isothermes, directement en contact avec la peau, offrent également une bonne protection thermique.

Évitez de porter des vêtements amples qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches.

Casque et protection oculaire

Le casque protège la tête et le cerveau des blessures. Même en étant dans la cage de sécurité et avec les portes et les filets en place, des objets peuvent tout de même entrer dans la cabine de pilotage et atteindre la tête des passagers. De plus, des cahots peuvent faire percuter la tête des passagers sur la cage du

véhicule ou sur des objets à l'extérieur du véhicule. Même le meilleur casque qui soit n'offre aucune garantie contre les blessures. Toutefois, les statistiques démontrent que les casques réduisent significativement les risques de lésions au cerveau. Donc, il faut être prudent et porter un casque en toutes circonstances.

Choix d'un casque

Le casque doit être fabriqué en fonction des normes en vigueur de l'état, la province ou du pays et doit être d'une taille appropriée.

Un casque avec protection faciale est un meilleur choix en raison de la protection offerte contre les impacts frontaux. Ce type de casque protège également des débris, des roches, des insectes, des intempéries, etc.

Un casque sans visière n'offre pas le même genre de protection pour le visage. Si vous portez un casque sans visière, il est recommandé de porter une visière amovible ou des lunettes de protection. Des lunettes ordinaires ou des lunettes de soleil n'offrent pas une protection suffisante pour les randonneurs. Celles-ci peuvent se fracasser ou être projetées. De plus, elles ne protègent pas adéquatement des débris et des projectiles.

Pour les randonnées dans des conditions hivernales, une tuque, un passe-montagne et un masque facial devraient être transportés en tout temps en cas de besoin.

Utilisez des écrans faciaux ou des lunettes teintés le jour seulement. Ne les portez pas la nuit ou si les conditions d'éclairage sont faibles. Ne les portez pas s'ils risquent de nuire à la distinction des couleurs.

Autre équipement de randonnée

Équipement pour les pieds

Les orteils doivent toujours adéquatement recouvertes. Des bottes qui protègent convenablement les chevilles et qui sont dotées de semelles antidérapantes offrent une meilleure protection et aident à ce que le pied repose adéquatement sur le repose-pied.

Évitez de porter des lacets trop longs, car ils risquent de se prendre dans la pédale d'accélération ou de frein.

Pour des randonnées dans des conditions hivernales, des bottes en cuir ou en nylon dotées d'un revêtement intérieur isotherme amovible et à semelles en caoutchouc sont l'idéal.

Évitez de porter des bottes en caoutchouc. Celles-ci risquent de se prendre derrière les pédales et de nuire à l'utilisation des pédales de frein et d'accélération.

Gants

Des gants qui recouvrent entièrement les mains protègent celles-ci du vent, du soleil, de la chaleur, du froid et les projections. Des gants qui sont bien ajustés améliorent l'adhérence au volant et réduisent la fatigue des mains. Des gants résistants, spécialement conçus pour les motocyclistes ou les conducteurs de VTT offrent une meilleure protection pour les mains en cas d'accident ou de culbutage. Si les gants sont trop épais, ils peuvent nuire à la conduite du véhicule.

Pour les randonnées dans des conditions hivernales, les mains devraient être protégées par des gants de motoneigiste dotés d'une protection isotherme suffisante, tout en permettant une conduite adéquate du véhicule avec des pouces et des doigts.

Vestes, pantalons et combinaisons de randonnée

Portez une veste ou un chandail à manches longues et un pantalon ou encore une combinaison de randonnée. Un équipement pour les conducteurs de VTT offre un confort et une protection adéquate contre les éléments environnementaux. En cas d'accident, de l'équipement de protection approprié fait avec des matériaux résistants peut contribuer à prévenir ou à réduire les blessures.

Dans le cas des randonnées dans des conditions hivernales, assurez-vous de vous protéger des risques d'hypothermie. L'hypothermie, état où la température du corps s'abaisse, peut provoquer une perte de concentration, réduire le temps de réaction et nuire à la précision des mouvements musculaires. Dans des conditions froides, de l'équipement de protection, comme une veste coupe-vent et des vêtements isothermes, est indispensable. Même pour des randonnées à des températures modérées, il est toujours possible d'avoir froid en raison du vent.

Un équipement de protection approprié pour des conditions hivernales peut toutefois être trop chaud lors des arrêts. C'est pourquoi il est important de s'habiller en couches qui peuvent facilement être enlevées au besoin. L'ajout d'un survêtement coupe-vent à l'équipement de protection peut contribuer à protéger du froid.

Protection contre la pluie

Dans des conditions humides, un ensemble de pluie ou imperméable est recommandé. Pour les randonnées de longue durée, il est recommandé de transporter un ensemble de pluie. Un conducteur bien au sec est toujours plus confortable et vigilant.

Protection de l'ouïe

Une exposition à long terme au vent et au bruit du moteur lors de la conduite peut entraîner une perte auditive permanente. Des dispositifs de protection auditive portés correctement tels que des bouchons d'oreilles peuvent aider à prévenir la perte auditive. Vérifiez les lois locales avant d'utiliser des dispositifs de protection auditive.

Équipement requis

En tant que propriétaire d'un véhicule hors route, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Consultez la réglementation locale relative à l'équipement requis.

Cela pourrait comprendre :

- Trousse de premiers soins
- Élingage : pour aider un véhicule en panne ou bloqué dans la boue, par exemple.
- Trousse d'outils
- Téléphone dans un compartiment étanche conçu à cette fin

– Une carte de la région.

Pour les longues randonnées, vous devez avoir :
– Collations
– Lampe électrique.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

– Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
– Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Évitez les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

– N'utilisez qu'un bidon d'essence homologué pour entreposer de l'essence.
– Ne remplissez jamais un bidon d'essence situé dans la boîte de chargement ou dans le véhicule, car une décharge d'électricité statique pourrait enflammer le combustible.
– Suivez scrupuleusement les instructions dans la *Procédure de remplissage*.
– Ne faites jamais démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

– Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
– En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin.

En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certaines parties, comme les disques de frein et des composants de l'échappement, chauffent pendant une utilisation normale. Pour éviter les brûlures, évitez tout contact pendant et peu de temps après l'utilisation.

Soyez un conducteur responsable.

Chez BRP, nous croyons qu'il est possible pour tous les membres des communautés des sports mécaniques et nautiques de s'unir et de repenser la façon dont nous abordons la sécurité, l'éthique de la conduite et l'environnement. Nous pensons que lorsque nous donnons à tous les moyens de rouler de manière responsable, de veiller les uns sur les autres et de protéger nos pistes et nos zones d'activité, nous inspirons notre industrie à accueillir les nouveaux venus, à développer une communauté plus solidaire et à créer des expériences positives.

Que vous préfériez les sentiers, les routes, l'eau ou la neige, BRP s'engage à soutenir des changements positifs. C'est pourquoi notre programme Responsible Rider est un élément clé de notre initiative pour la Responsabilité sociale de l'entreprise par le biais de l'action, de l'éducation et de l'autonomisation de la communauté.

Pour en savoir plus sur le programme Conducteur responsable, ses conseils et ses astuces sur la sécurité, l'éthique de conduite et l'environnement, visitez :

– *CANAMOFFROAD.COM/RESPONSIBLE-RIDER/*

Respect de l'environnement

Les lignes directrices que nous soutenons ne sont pas conçues pour limiter votre plaisir, mais pour préserver la magnifique liberté que vous ne pouvez expérimenter qu'avec un véhicule tout-terrain !

Ces lignes directrices permettent aux opérateurs et aux passagers de rester en bonne santé, heureux et capables de faire découvrir aux autres ce qu'ils connaissent et apprécient dans leur passe-temps favori. Ainsi, la prochaine fois que vous partez en randonnée, nous vous demandons de ne pas oublier que vous ouvrez la voie à l'avenir de notre sport. Aidez-nous à montrer l'exemple! BRP vous remercie pour votre participation à cet effort.

Nous ne connaissons rien de plus exaltant que partir à l'aventure hors route. S'aventurer sur des sentiers isolés, dans des zones sauvages, est un sport passionnant et sain. Toutefois, en raison du nombre croissant de personnes parcourant les parcs, l'environnement est de plus en plus soumis au risque de se voir

endommagé. Les abus au niveau des espaces, des infrastructures ou des ressources amènent inévitablement des restrictions voire des interdictions dans les espaces privés comme publics.

Bref, nous pouvons être la plus grande menace pour notre sport. Nous sommes donc confrontés à un choix logique. Nous devons toujours respecter la nature, toute notre planète.

La plupart des pilotes respectent la loi et l'environnement. Chacun de nous se doit de montrer l'exemple aux jeunes et moins jeunes qui débutent dans ce sport.

Il est de l'intérêt de chacun de se faire le plus discret possible dans les zones récréatives. Parce que, à long terme, pour protéger le sport, nous devons préserver l'environnement.

Reconnaissant l'importance de cet enjeu et la nécessité pour les passionnés du hors route de contribuer à la protection des zones ouvertes à notre sport, BRP invite tous les passionnés du hors route de ne jamais oublier de respecter l'environnement, non seulement pour l'avenir de notre industrie, mais aussi pour celui des générations futures.

Vous devenez un bon ambassadeur de votre sport lorsque vous suivez les principes ci-dessous.

Informez-vous. Procurez-vous des cartes, des réglementations et d'autres informations auprès des clubs tout-terrain, du service des forêts ou d'autres agences foncières publiques. Apprenez les règles afin de les respecter. Cela s'applique également aux limitations de vitesse!

Évitez de passer sur des jeunes arbres, des arbustes et de l'herbe et ne coupez pas de bois. En plaines ou dans les zones comportant de nombreuses pistes, veillez à ne circuler que dans les endroits autorisés. Le respect de votre environnement est directement lié à votre sécurité.

Respectez la faune et faites très attention aux animaux qui ont des petits ou qui souffrent d'un manque de nourriture. Le stress peut brûler les dernières réserves d'énergie. Évitez de circuler dans des endroits réservés aux animaux!

Respectez les fermetures de portes et les panneaux réglementaires. Souvenez-vous: ne laissez aucun déchet!

Ne pénétrez pas dans les zones sauvages. Tous les véhicules y sont interdits. Sachez où se trouvent les limites.

Demandez l'autorisation requise pour traverser des terrains privés. Respectez les droits des propriétaires ainsi que l'intimité d'autrui. N'oubliez pas que la technologie a considérablement réduit le facteur bruit, mais vous ne devez toujours pas faire tourner vos moteurs lorsque le silence est de rigueur.

Les conducteurs de véhicules tout-terrain ne connaissent que trop bien les efforts déployés tout au long de l'histoire de ce sport pour qu'ils puissent accéder à des zones permettant de rouler en toute sécurité et de manière responsable. Ces efforts doivent être poursuivis aujourd'hui, plus que jamais.

Respectez les zones où vous circulez... où qu'elles soient... et vous préserverez le plaisir de tous à l'avenir, et le vôtre.

Profitez de chaque opportunité pour admirer la nature et toutes ses merveilles, une expérience unique, très recherchées par tous les pilotes de tout-terrain. Le respect de la nature et de la faune aidera notre sport à se développer !

Enfin, il n'est pas nécessaire de laisser de grosses traces ou de balafrer une forêt vierge pour montrer que vous savez rouler. Que vous conduisiez un véhicule hors route BRP de haute performance ou toute autre marque ou modèle, montrez que vous savez ce que vous faites.

Accessoires et modifications

Toute modification ou tout ajout d'accessoires approuvé par BRP pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

Évitez d'installer des équipements qui ne sont pas spécifiquement approuvés par BRP pour le véhicule et évitez les modifications non autorisées. Ces modifications et équipements n'ont pas été testés par BRP peuvent présenter des risques. Par exemple, ils peuvent :

– causer une perte de contrôle et augmenter le risque d'accident;
– provoquer une surchauffe ou des courts-circuits, augmenter le risque d'incendie ou de brûlures;
– affecter les dispositifs de protection fournis par le véhicule;
– modifier le comportement de la remorque lors du transport du véhicule;
– entraîner un risque de perte d'objets lors du transport sur la route;

votre véhicule peut également devenir illégal à conduire.

Communiquez avec votre concessionnaire BRP pour connaître les accessoires BRP disponibles pour votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité, certains accessoires BRP doivent être installés par un concessionnaire BRP. Cependant, si vous décidez d'installer l'accessoire vous-même, lorsque le concessionnaire n'est pas tenu de le faire, il est important de suivre attentivement toutes les instructions et, le cas échéant, de comprendre toutes les informations relatives à l'utilisation du produit ou son entretien.

Si l'accessoire a été installé sur votre véhicule par une autre personne que vous, BRP vous recommande fortement de lire le feuillet d'instructions correspondant, car il peut contenir d'autres informations sur l'utilisation de l'accessoire en toute sécurité ou son entretien.

Les fiches d'instructions sont disponibles sur le site web :

– *HTTPS://INSTRUCTIONS.BRP.COM*

FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE – RESPONSABILITÉS

Ce véhicule est un véhicule hors route haute performance. Les conducteurs doivent conduire de manière responsable afin d'éviter les renversements, les culbutages, les collisions et autres accidents. Même si le véhicule est doté de dispositifs de sécurité (structure de protection, ceinture de sécurité, filets latéraux, portes) et même si un équipement de protection (casque) est porté, un risque potentiel de blessure ou de décès demeure présent. Pour réduire ce risque, suivez les directives de sécurité de la présente rubrique.

Propriétaire - soyez responsable

Lisez ce Guide du conducteur et regardez la *vidéo de sécurité*. Reportez-vous au lien au début du Guide du conducteur.

Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation. Toujours observer les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur.

Ne permettez jamais à une personne que vous ne jugez pas assez responsable et digne de confiance de conduire un véhicule haute performance. Supervisez les jeunes conducteurs ou les conducteurs inexpérimentés et établissez des règles et des limites (par exemple en ce qui concerne le transport de passagers, les manœuvres permises et les endroits où il est permis de circuler) pour tous les utilisateurs du véhicule.

Si vous avez choisi les clés D.E.S.S. disponibles en option, sélectionnez la clé appropriée (voir *Interrupteur d'allumage et clés*) basée sur l'expérience du conducteur, l'utilisation et l'environnement du véhicule.

Discutez des considérations ayant trait à la sécurité avec toute personne qui utilise le véhicule. Assurez-vous que les conducteurs et les passagers ont les compétences requises énumérées ci-dessous et qu'ils consentent à respecter les mesures de sécurité. Aidez les utilisateurs à se familiariser avec le véhicule.

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP agréé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP agréé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP agréé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP agréé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour les accessoires disponibles qui pourraient être requis.

Conducteur - soyez compétent et responsable

Lisez ce Guide du conducteur et regardez la *vidéo de sécurité*. Reportez-vous au lien au début du Guide du conducteur.

Il est important de vous familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule.

Si possible, suivez un cours de conduite (contactez un concessionnaire Can-Am agréé pour en savoir plus sur la disponibilité de la formation, ainsi que sur Internet à l'adresse http://www.rohva.org/) et effectuez les exercices pratiques dans la rubrique *Exercices pratiques*. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger afin de bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être favorables.

Le conducteur doit avoir un âge minimal de 16 ans.

Sa taille doit être suffisante pour s'asseoir convenablement, en s'appuyant au dossier avec la ceinture attachée, en tenant le volant avec les deux mains, le pied droit touchant les pédales d'accélérateur et de frein, le pied gauche prenant un appui solide sur le repose-pied.

Vous devez détenir le permis de conduire requis, conformément aux lois locales.

Ne conduisez jamais le véhicule sous l'influence d'alcool ou de drogue, car le temps de réaction et le bon jugement sont grandement influencés par ces substances.

Transport de passagers

Ne transportez qu'un passager par siège disponible. Tous les passagers doivent être assis convenablement dans la cabine.

Les passagers doivent être assez grands pour être toujours assis convenablement : leur dos doit pouvoir reposer sur le dossier prévu à cet effet, les ceintures doivent être attachées, les poignées de maintien doivent être tenues avec les deux mains et les pieds doivent reposer sur le plancher ou les repose-pieds.

Ne transportez jamais un passager qui est sous l'influence d'alcool ou de drogues, qui est fatigué ou malade. Ces facteurs réduisent le temps de réaction et affectent le jugement.

Indiquez aux passagers de lire les étiquettes de sécurité du véhicule.

Ne transportez jamais des passagers si vous jugez insuffisant leur jugement ou leur capacité à se concentrer sur les conditions du terrain et à s'adapter en conséquence. En particulier, en ce qui concerne les véhicules côte à côte, les passagers doivent se concentrer sur les conditions du terrain et pouvoir réagir aux cahots.

Conduite prudente

- La conduite de ce véhicule est différente de celle des autres véhicules. Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.
- Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.
- Ne tentez jamais d'exécuter des sauts, des glissades latérales et d'autres types de cascades.

- N’accélérez ou ne décélérez pas trop rapidement lorsque vous négociez un virage serré. Cela pourrait causer un capotage.
- N’exécutez pas de dérapage ou de glissade volontaires. Si le véhicule commence à déraper ou à glisser, tournez le volant dans la direction du déplacement. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.
- Vérifiez toujours si la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Faites attention aux angles morts. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière et circulez lentement.
- Ne dépassez pas les limites de charge de ce véhicule. Fixez de manière sécuritaire tout chargement. Réduisez votre vitesse, prévoyez une plus grande distance de freinage et respectez toutes les consignes de la rubrique *Transport de charges et travail*.
- N’oubliez jamais que ce véhicule est lourd! Son poids pourrait garder prisonnier son conducteur ou passager s’il venait à se renverser sur lui.

Système de retenue des passagers

- Tous les occupants doivent verrouiller les portes ou les filets latéraux, et mettre leur ceinture de sécurité en toutes circonstances.
- Avant de prendre la route, chaque passager doit savoir comment déboucler rapidement sa ceinture de sécurité. Savoir détacher correctement votre ceinture de sécurité est une compétence essentielle qui peut vous sauver la vie dans une situation d'urgence. En cas d'accident ou de problème technique du véhicule, si vous savez détacher rapidement votre ceinture de sécurité, vous pourrez sortir du véhicule en évitant des dangers potentiels, tels que l'incendie ou le naufrage. En outre, savoir détacher rapidement votre ceinture de sécurité vous permet d'aider d'autres personnes, des enfants ou des personnes âgées.

Conditions du terrain

- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur des surfaces asphaltées; s'il faut emprunter de telles surfaces sur une courte distance, évitez de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement les pédales d'accélérateur et de frein.
- Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule. Prenez le temps d’étudier la réaction du véhicule en fonction du terrain.
- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d’avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- N’utilisez jamais le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence. Exercez-vous dans des pentes peu abruptes.
- Suivez toujours les procédures de montée ou de descente décrites dans la section *Conduite du véhicule*. Examinez le terrain avant de monter ou descendre une pente. Ne montez jamais une pente dont la surface est glissante ou friable. Ne traversez jamais la crête d’une colline à haute vitesse.

– Ne tentez jamais de monter une pente escarpée ou de vous déplacer latéralement sur une pente escarpée lors de la traction d'une remorque.
– Vérifiez toujours s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu. Pour franchir des obstacles, suivez toujours les procédures appropriées indiquées dans la section *Conduite du véhicule*.
– N'utilisez jamais ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qui est recommandé à la section *Conduite du véhicule*. L'eau réduit la capacité de freinage. Faites fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freinez à répétition pour sécher les freins.
– Assurez-vous toujours d'être stationné adéquatement et de choisir un emplacement le plus plat qui s'offre à vous. Placez le levier de vitesse à la position de stationnement (P) lorsque vous quittez le véhicule.
– Si le stationnement sur une pente est inévitable, il est recommandé de placer une grosse pierre ou un objet similaire derrière une roue pour l'empêcher de bouger.
– Ne présumez jamais que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, il est recommandé de ralentir et de toujours observer le terrain devant. Si le véhicule tend à vouloir basculer ou à se renverser, il est suggéré de tourner le volant dans la direction de bascule. Ne tentez jamais d'éviter un renversement avec les bras ou les pieds. Gardez toujours vos membres à l'intérieur de la cage ou de la structure de protection en cas de renversement (ROPS).

CONDUITE SÉCURITAIRE

La conduite de ce véhicule est différente de celle des autres véhicules. Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.

Ne tentez jamais d'exécuter des sauts, des glissades latérales et d'autres types de cascades.

N'accélérez ou ne décélérez pas trop rapidement lorsque vous négociez un virage serré. Cela pourrait causer un capotage.

N'exécutez pas de dérapage ou de glissade volontaires. Si le véhicule commence à déraper ou à glisser, tournez le volant dans la direction du déplacement. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.

Vérifiez toujours si la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Faites attention aux angles morts. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière et circulez lentement.

Ne dépassez pas les limites de charge de ce véhicule.

N'oubliez jamais que ce véhicule est lourd! Son poids pourrait garder prisonnier son conducteur ou passager s'il venait à se renverser sur lui.

Conseils généraux de conduite

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, empruntez une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires. Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule. Soyez particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer ou renverser le véhicule.

Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous recommandons fortement de garder les mains sur le volant et à portée des commandes. Le même principe s'applique aux pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez le pied gauche sur le repose-pied et le pied droit sur le plancher du

véhicule en tout temps. Restez complètement à l'intérieur de la cabine. Ceci vous protègera des projections en provenance de l'extérieur du véhicule.

Soyez tout de même à l'affût des branches et d'autres objets qui pourraient entrer dans le compartiment moteur et atteindre le conducteur ou les passagers.

Évitement des renversements et des culbutages

La conduite des véhicules côte à côte est différente de celle des autres véhicules. Les véhicules côte à côte sont conçus pour des terrains hors route (empattement des roues, largeur de voie, garde au sol, suspension, roues motrices, pneus, etc.). Ainsi, ces véhicules risquent de se renverser dans des conditions de terrain plat ou asphalté où d'autres véhicules sont mieux adaptés.

Un renversement ou tout autre accident peut survenir rapidement lors des manœuvres brusques, comme un virage, une accélération ou une décélération trop rapide lors d'un virage ou de la négociation d'obstacles ou lors de la conduite en pente. Des manœuvres trop brusques ou une conduite trop énergique peuvent occasionner un renversement ou la perte de la maîtrise du véhicule, même en terrain plat. Si le véhicule venait à renverser, veuillez garder tous vos membres (comme vos bras, vos jambes ou votre tête) à l'intérieur de la cabine afin d'éviter qu'ils soient emprisonnés ou écrasés par la cage, la structure ROPS ou d'autres pièces du véhicule. Vous pourriez être blessé par l'impact avec le sol, la cabine ou tout autre objet.

Pour réduire le risque de renversement :

- Manœuvrer avec prudence dans les virages.
  - Ne tournez pas le volant trop loin ou trop vite en fonction de la vitesse et du terrain. Ajustez votre conduite et votre vitesse en fonction de l'environnement.
  - Ralentissez avant d'entrer dans un virage. Évitez de freiner brusquement dans un virage.
  - Évitez d'accélérer soudainement et vivement, même lorsque le véhicule est arrêté ou circule à basse vitesse.
- Ne tentez jamais de faire un dérapage, un glissement inadéquat, des têtes à queue ou d'autres types de cascades. Si le véhicule dérape ou glisse, tournez le volant en direction du glissement ou du dérapage. Ne freinez jamais brutalement et ne bloquez pas les roues.
- Évitez les surfaces asphaltées. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes et il a plus de chance de se renverser. Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages brusques.

Ce véhicule risque de se renverser sur le côté ou de culbuter vers l'avant ou vers l'arrière sur des terrains en pente ou inégaux.

- Évitez les déplacements à flanc de colline (c'est-à-dire le long de la pente plutôt qu'en montée ou en descente). Autant que possible, circulez directement sur une pente au lieu de tenter de la croiser. Si le déplacement à flanc de colline est inévitable, faites preuve de prudence afin d'éviter les surfaces glissantes, les obstacles et les dépressions. Si le véhicule tend à se renverser ou à glisser latéralement, tournez le volant afin d'essayer de vous diriger en descente, si possible.

– Évitez les pentes trop escarpées et suivez les procédures du présent guide pour la montée et la descente de collines.
– Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Prêtez attention au terrain devant et ralentissez dans les conditions de terrain accidenté.

Ce véhicule se manœuvre différemment lorsqu'il transporte un chargement ou tire une remorque.

– Ralentissez et suivez les instructions de ce guide lorsque vous transportez une charge ou tractez une remorque.
– Évitez les pentes et les terrains accidentés.
– Prévoyez une plus grande distance pour le freinage.

Anticipez les renversements

– Fixez les filets latéraux et attachez les ceintures de sécurité pour éviter que des bras ou des jambes sortent de la cabine.
– Ne vous tenez pas à la cage ou à la structure ROPS lorsque le véhicule est en déplacement. Vos mains risquent de rester coincées entre la cage ou la structure ROPS et le sol en cas de renversement. Gardez les mains sur le volant ou les poignées de maintien.
– Ne tentez jamais d'éviter un renversement avec les bras ou les pieds. Si le véhicule commence à se renverser ou à culbuter, le conducteur doit positionner ses deux mains sur le volant et son pied gauche sur le repose-pied. Les passagers doivent, quant à eux, positionner leurs deux mains sur la poignée de maintien et leurs deux pieds sur le plancher.

Évitement des collisions

Ce véhicule peut atteindre des vitesses élevées. Une conduite à une vitesse élevée augmente les risques de perte de maîtrise du véhicule, en particulier dans des conditions difficiles, ce qui augmente aussi les risques de collision et de blessure. Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience. Envisagez l'utilisation de la clé de performance pour des situations dans lesquelles la pleine vitesse et la capacité d'accélération sont appropriées.

Ce véhicule n'offre pas le même type de protection contre les collisions qu'une voiture. Par exemple, ce véhicule n'est pas doté de coussins gonflables, la cabine de pilotage n'est pas entièrement fermée et elle n'est pas conçue pour résister aux collisions avec d'autres véhicules. C'est pourquoi il est particulièrement important d'attacher les ceintures de sécurité, de fixer les filets et de porter un casque homologué.

Déplacement en groupe

Avant de commencer, désignez un Chef de randonnée pour rouler en tête du groupe et une autre personne pour assurer le suivi à l'arrière du groupe. Tous les membres du groupe doivent connaître l'itinéraire et la destination proposés.

Lorsque vous conduisez à plusieurs, limitez vos ardeurs à l'expérience du reste du groupe.

Vous ne devez pas dépasser le Chef de randonnée, ni aucun des véhicules du groupe.

Il est important de garder une distance de sécurité entre chaque véhicule. Tous doivent connaître la position de la machine qui le précède.

Conduite en marche arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Les mouvements du volant en marche arrière augmentent les risques de renversement.

⚠ AVERTISSEMENT

En reculant dans une pente, la gravité peut augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Avant de reculer lentement, assurez-vous toujours que l'arrière du véhicule est dégagé et qu'il n'y a personne derrière. Il est également recommandé de réduire le volume de la radio ou de la musique avant de reculer. Faites attention aux angles morts.

Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière, circulez lentement et évitez tout virage trop brusque.

Lors des manœuvres en marche arrière, le nombre de révolutions du moteur est limité de manière à limiter la vitesse du véhicule.

En marche arrière, le bouton Neutralisation permet de dépasser les limites de la vitesse et du couple pour sortir d'une ornière ou autre difficulté.

Franchissement de routes

Si vous devez traverser une route, assurez-vous de bien voir des deux côtés de la route afin de déterminer le bon moment pour traverser. Choisissez votre point de sortie de l'autre côté de la route. Traversez la route en ligne droite jusqu'au point de sortie choisi. Ne tournez pas ou ne changez pas de direction et n'accélérez pas brusquement, car ces manœuvres augmentent les risques de renversement. Ne circulez pas sur un trottoir ou sur une piste cyclable, car ces routes sont destinées spécifiquement aux piétons et aux cyclistes.

Circulation sur des surfaces asphaltées

Évitez les surfaces asphaltées. La forte adhérence des pneus augmente le risque de renversement sur la chaussée.

Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages brusques.

Traversée en eau peu profonde

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. La profondeur de l'eau ne devrait pas dépasser le

centre des roues, sinon la sécurité de la traversée risque d'être compromise. Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces glissantes, tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. Vous risquez de perdre votre adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse.

L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, roulez à basse vitesse et actionnez les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des « trous » ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Conduite sur des surfaces enneigées ou glacées

Au moment de l'inspection avant randonnée, prêtez une attention particulière aux endroits sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent obstruer la visibilité du feu arrière et les ouvertures de ventilation, bloquer le radiateur et le ventilateur et nuire au mouvement de commandes.

Avant de démarrer votre véhicule, vérifiez le bon fonctionnement du volant et des pédales d'accélérateur et de frein.

Lorsque vous conduisez le véhicule sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à réagir différemment aux commandes. Sur des surfaces où l'adhérence est faible, les réactions du volant ne sont pas aussi nerveuses et précises, les distances de freinage sont allongées et l'accélération est réduite. Ralentissez et accélérez toujours en douceur. Les pneus risquent de patiner et le véhicule peut déraper en survirage. Évitez de freiner brusquement. Le véhicule risque de glisser en ligne droite. Encore une fois, le meilleur conseil consiste à réduire la vitesse avant une manœuvre afin de vous donner le temps et la distance pour conserver la maîtrise du véhicule.

Lorsque vous conduisez votre véhicule sur une surface de neige poudreuse, cette dernière sera entraînée par la turbulence de sillage du véhicule en marche et projetée de manière à entrer en contact et à s'accumuler ou fondre sur des composants exposés, y compris des pièces rotatives comme les disques de frein. L'eau, la neige ou la glace peut avoir une incidence sur le temps de réaction du système de freinage de votre véhicule. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifiez le niveau d'adhérence et vous êtes conscient de la réaction du véhicule aux commandes données. Assurez-vous que les pédales d'accélération et de frein ainsi que le plancher du véhicule ne sont pas encombrés de neige ou de glace. Essuyez fréquemment la neige du siège, du volant, des phares et des feux arrière.

L'épaisseur de la couche de neige peut masquer la présence de roches, de souches ou d'autres objets. Une neige mouillée peut gêner la maniabilité alors que le véhicule s'y embourbe ou y perd complètement sa traction. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le

doute, vous devez garder vos distances. Évitez de conduire sur une étendue d'eau gelée avant d'avoir vérifié que la glace supportera de façon sécuritaire le véhicule, son conducteur et sa cargaison.

Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui a pu s'accumuler sur la carrosserie du véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, rouage d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine inspection avant randonnée.

Conduite sur le sable

Roulez sur les dunes de sable est une expérience unique, mais certaines précautions sont nécessaires. Le sable mouillé, épais ou fin peut entraîner une perte de traction et faire en sorte que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, cherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera les conducteurs à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent lorsque vous apercevez un fanion de sécurité devant vous.

Conduite sur du gravier, des roches ou toutes autres surfaces glissantes

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule est ainsi altérée, ce qui pourrait faire glisser ou renverser le véhicule, surtout à haute vitesse.

De plus, la distance de freinage peut varier.

Rappelez-vous que les accélérations fortes, ou les dérapages, peuvent projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du véhicule qui vous suit. Ne faites jamais cela délibérément.

Lors d'une glissade ou d'un dérapage, le contre-braquage peut vous aider à reprendre le contrôle. Ne serrez jamais les freins à fond et ne bloquez jamais les roues.

Traverse d'obstacles

Il est conseillé d'utiliser la gamme de vitesses basses (L) pour franchir des obstacles.

Franchissez les obstacles rencontrés sur le chemin avec prudence. Cela comprend les roches, les arbres morts et les dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible.

Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités.

De manière générale, ne tentez pas de traverser des obstacles dont la hauteur est supérieure à la garde au sol du véhicule. De petites roches ou des arbres morts de petite taille peuvent être traversés de façon sécuritaire; négociez

l'obstacle à basse vitesse et autant que possible à angle droit. Ajustez la vitesse sans perdre l'élan et évitez d'accélérer brusquement.

Les passagers doivent tenir les poignées de maintien fermement et leurs pieds doivent reposer sur le plancher.

Tenez le volant fermement sans fermer complètement les poings. Soyez prudent en franchissant l'obstacle qui peut être glissant ou bouger sous le poids de votre véhicule.

Conduite en pente

Lorsque vous circulez en montée ou en descente, deux facteurs sont extrêmement importants: soyez toujours prêt à réagir si le terrain devient glissant, ou si vous êtes confronté à des variations de la surface et à des obstacles. Maintenez toujours une position corporelle appropriée. Si une pente est trop glissante ou si sa surface est trop friable, vous risquez de perdre le contrôle. Si vous parvenez au sommet d'une colline à trop grande vitesse, vous risquez de ne pas avoir suffisamment de temps pour vous préparer aux conditions du terrain qui se trouve de l'autre côté. Évitez de stationner le véhicule dans une pente. Mettez toujours le véhicule sur la position de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule, surtout si le terrain est en pente, afin d'éviter que le véhicule ne se renverse. Si vous devez vous stationner dans une pente, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Montée

Mettez le levier sélecteur à la position Basse vitesse (L) lors de la montée.

Grâce à a conception, ce véhicule offre une excellente adhérence, à un point tel qu'il pourrait culbuter avant de perdre son adhérence. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Ce véhicule n'est pas conçu pour de telles conditions. Choisissez un autre chemin.

Il est également prudent de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Si vous croyez que la pente est trop abrupte pour la montée, freinez et immobilisez le véhicule. Sélectionnez la marche arrière (R), reculez pour descendre la pente et relâchez légèrement les freins afin maintenir une vitesse réduite. Ne tentez pas de faire demi-tour. Ne descendez jamais lorsque le véhicule est au point mort. N'appliquez pas une trop grande force sur les freins, car cela risque de faire renverser le véhicule.

Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre de façon sécuritaire. Par conséquent, avant de monter une pente, vérifiez que la descente pourra se faire en toute sécurité.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle. N'appliquez jamais les freins pour bloquer les roues.

Déplacement à flanc de colline

Autant que possible, évitez de traverser des pentes (dévers) (c'est-à-dire sans suivre la direction de la pente). Sinon, procédez avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer lors du déplacement latéral sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir non maîtrisable sur les surfaces glissantes et instables. Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer. Si le véhicule tend à se renverser ou à glisser latéralement, tournez le volant afin d'essayer de vous diriger en descente, si possible.

⚠ AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ils peuvent affecter la stabilité du véhicule lors de déplacement à flanc de colline en tirant vers le bas et en augmentant le risque de renversement.

Escarpements

Ce véhicule n'est pas conçu pour de telles conditions. Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est abrupt ou profond, le véhicule piquera du nez et culbutera.

Évitez de franchir des escarpements. Faites plutôt marche arrière et empruntez un autre trajet.

Randonnées de groupe et longue distance

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres utilisateurs de sites hors route. Cela inclut les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne supposez jamais qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à vous arrêter pour vous ranger sur le côté quand un autre utilisateur arrive en sens contraire.

Adhérez à un club local de véhicules côte à côte. Cela vous permet d'obtenir une carte des sentiers et des conseils ainsi que des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. Si aucun club n'existe dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes. Ne conduisez jamais ce véhicule lorsque vous êtes fatigué, ou malade, ou sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique du véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez en mesure de déterminer la distance de sécurité appropriée. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter immédiatement.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'itinéraire envisagé et du moment prévu pour le retour.

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où il sera possible de s'approvisionner en essence et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits vulnérables sur le plan environnemental. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide et de détruire le terrain. Ayez « le pied léger ».

Ce véhicule peut causer des incendies de forêt par véhicule hors route si des débris s'accumulent à proximité de l'échappement ou d'autres points chauds du moteur et s'allument puis tombent dans l'herbe sèche. Évitez de rouler dans les zones humides, dans les tourbières ou les herbes hautes où les débris peuvent s'accumuler. Si vous avez roulé dans ces endroits, inspectez et enlevez tous les débris du moteur et les points chauds. Reportez-vous à *Soins du véhicule* pour les détails.

Il est interdit de pourchasser les animaux sauvages dans de nombreux endroits. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Respectez le principe: « ce que j'apporte, je le rapporte ». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pouvez créer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à soi-même ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de ses composants.

ÉVITEMENT DES ACCIDENTS

Évitement des renversements et des culbutages

La conduite des véhicules côte à côte est différente de celle des autres véhicules. Les véhicules côte à côte sont conçus pour des terrains hors route (empattement des roues, largeur de voie, garde au sol, suspension, roues motrices, pneus, etc.). Ainsi, ces véhicules risquent de se renverser dans des conditions de terrain plat ou asphalté où d'autres véhicules sont mieux adaptés.

Un renversement ou tout autre accident peut survenir rapidement lors des manœuvres brusques, comme un virage, une accélération ou une décélération trop rapide lors d'un virage ou de la négociation d'obstacles ou lors de la conduite en pente. Des manœuvres trop brusques ou une conduite trop énergique peuvent occasionner un renversement ou la perte de la maîtrise du véhicule, même en terrain plat. Si le véhicule venait à renverser, veuillez garder tous vos membres (comme vos bras, vos jambes ou votre tête) à l'intérieur de la cabine afin d'éviter qu'ils soient emprisonnés ou écrasés par la cage, la structure ROPS ou d'autres pièces du véhicule. Vous pourriez être blessé par l'impact avec le sol, la cabine ou tout autre objet.

Pour réduire le risque de renversement :

- Manœuvrer avec prudence dans les virages.
  - Ne tournez pas le volant trop loin ou trop vite en fonction de la vitesse et du terrain. Ajustez votre conduite et votre vitesse en fonction de l'environnement.
  - Ralentissez avant d'entrer dans un virage. Évitez de freiner brusquement dans un virage.
  - Évitez d'accélérer soudainement et vivement, même lorsque le véhicule est arrêté ou circule à basse vitesse.
- Ne tentez jamais de faire un dérapage, un glissement inadéquat, des têtes à queue ou d'autres types de cascades. Si le véhicule dérape ou glisse, tournez le volant en direction du glissement ou du dérapage. Ne freinez jamais brutalement et ne bloquez pas les roues.
- Évitez les surfaces asphaltées. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes et il a plus de chance de se renverser. Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages brusques.

Ce véhicule risque de se renverser sur le côté ou de culbuter vers l'avant ou vers l'arrière sur des terrains en pente ou inégaux.

- Évitez les déplacements à flanc de colline (c'est-à-dire le long de la pente plutôt qu'en montée ou en descente). Autant que possible, circulez directement sur une pente au lieu de tenter de la croiser. Si le déplacement à flanc de colline est inévitable, faites preuve de prudence afin d'éviter les surfaces glissantes, les obstacles et les dépressions. Si le véhicule tend à se renverser ou à glisser latéralement, tournez le volant afin d'essayer de vous diriger en descente, si possible.
- Évitez les pentes trop escarpées et suivez les procédures du présent guide pour la montée et la descente de collines.
- Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou

le rendre instable. Prêtez attention au terrain devant et ralentissez dans les conditions de terrain accidenté.

Ce véhicule se manœuvre différemment lorsqu'il transporte un chargement ou tire une remorque.

– Ralentissez et suivez les instructions de ce guide lorsque vous transportez une charge ou tractez une remorque.
– Évitez les pentes et les terrains accidentés.
– Prévoyez une plus grande distance pour le freinage.

Anticipez les renversements

– Fixez les filets latéraux et attachez les ceintures de sécurité pour éviter que des bras ou des jambes sortent de la cabine.
– Ne vous tenez pas à la cage ou à la structure ROPS lorsque le véhicule est en déplacement. Vos mains risquent de rester coincées entre la cage ou la structure ROPS et le sol en cas de renversement. Gardez les mains sur le volant ou les poignées de maintien.
– Ne tentez jamais d'éviter un renversement avec les bras ou les pieds. Si le véhicule commence à se renverser ou à culbuter, le conducteur doit positionner ses deux mains sur le volant et son pied gauche sur le repose-pied. Les passagers doivent, quant à eux, positionner leurs deux mains sur la poignée de maintien et leurs deux pieds sur le plancher.

Évitement des collisions

Ce véhicule peut atteindre des vitesses élevées. Une conduite à une vitesse élevée augmente les risques de perte de maîtrise du véhicule, en particulier dans des conditions difficiles, ce qui augmente aussi les risques de collision et de blessure. Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience. Envisagez l'utilisation de la clé de performance pour des situations dans lesquelles la pleine vitesse et la capacité d'accélération sont appropriées.

Ce véhicule n'offre pas le même type de protection contre les collisions qu'une voiture. Par exemple, ce véhicule n'est pas doté de coussins gonflables, la cabine de pilotage n'est pas entièrement fermée et elle n'est pas conçue pour résister aux collisions avec d'autres véhicules. C'est pourquoi il est particulièrement important d'attacher les ceintures de sécurité, de fixer les filets et de porter un casque homologué.

CONDUITE DU VÉHICULE

Exercices pratiques

Avant d'entreprendre une randonnée, il est très important de vous familiariser avec la conduite du véhicule en vous pratiquant quelques instants. Autant que possible, suivez un cours de conduite adapté à ce type de véhicule afin d'améliorer votre habileté de manœuvre et vos connaissances.

Choisissez un terrain approprié et pratiquez les exercices suivants. Ses dimensions minimales doivent être : 45 x 45 m (150 x 150 pi) sans obstacles, tels que des arbres et des rochers. Une fois le terrain établi, effectuez les exercices pratiques qui suivent.

Exercices de virage

Les virages sont l'une des principales causes d'accident. Le véhicule peut facilement perdre sa traction ou se renverser si vous négociez un virage trop serré ou si vous roulez trop rapidement. Ralentissez lorsque vous vous approchez d'un virage.

– Exercez-vous tout d'abord avec des virages à basse vitesse et peu prononcés vers la droite. Relâchez l'accélérateur avant le virage et appuyez ensuite lentement sur l'accélérateur lors du virage.
– Répétez cet exercice, mais en conservant la même accélération au cours du virage.
– Pour terminer, recommencez l'exercice, mais cette fois-ci en accélérant lentement.
– Pratiquez également ce même exercice en tournant vers la gauche.

Prenez soin de remarquer comment votre véhicule réagit selon la direction du virage. Nous vous recommandons de relâcher l'accélérateur avant de négocier un virage afin de faciliter le changement de direction. La force latérale augmente avec la vitesse et avec le mouvement de volant. Cette force latérale doit être aussi faible que possible afin de vous assurer de ne pas faire renverser le véhicule.

Exercices de demi-tour

Pratiquez-vous à effectuer des demi-tours.

– Accélérez lentement, tout en maintenant une faible vitesse, et tournez lentement le volant vers la droite jusqu'à ce que vous ayez effectué un tour complet.
– Répétez cet exercice avec différentes amplitudes, toujours en conduisant lentement.
– Pratiquez-vous de l'autre côté.

Comme mentionné précédemment, ne vous exercez pas sur un terrain asphalté, car la conduite du véhicule est différente dans ces circonstances et augmente le risque de renversement.

Exercices de freinage

Exercez-vous à freiner pour vous familiariser avec les freins.

– Freinez d'abord à basse vitesse, puis à une vitesse plus élevée.
– Exercez-vous à freiner en ligne droite à différentes vitesses et intensités.
– Exercez-vous à freiner en cas d'urgence; le freinage est optimal en ligne droite, avec vigueur, sans faire bloquer les roues.

Rappelez-vous que la distance de freinage dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et du type de surface. De plus, l'état des pneus et des freins influence grandement la distance de freinage.

Exercices de conduite en marche arrière

La prochaine étape consiste à conduire en marche arrière.

– Positionnez un cône de chaque côté du véhicule près des roues arrière. Déplacez le véhicule en marche arrière jusqu'à ce que les cônes soient visibles, puis arrêtez le véhicule. Prenez note de la distance nécessaire pour apercevoir les obstacles qui se trouvent derrière vous.
– Familiarisez-vous avec la réaction du véhicule en marche arrière et avec les commandes du volant.
– Faites toujours les exercices de marche arrière à basse vitesse.

Exercices d'arrêt d'urgence du moteur

Exercez-vous à arrêter votre moteur rapidement en situation d'urgence.

– Tout en circulant à faible vitesse, tournez la clé de contact à la position OFF.

Cela vous permet de vous familiariser avec la réaction du véhicule lorsque le moteur est coupé pendant la conduite et de développer ce réflexe.

Il est également important d'être en mesure d'arrêter et de quitter le véhicule rapidement.

– Immobilisez le véhicule.
– Détachez la ceinture de sécurité et le filet de chargement pour quitter le véhicule.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continuelle de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite. Personne ne devrait s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL

Travailler avec ce véhicule

Ce véhicule peut être utilisé pour effectuer certaines tâches LÉGÈRES, par exemple pour déneiger, tirer du bois ou transporter des charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire Can-Am hors route autorisé. Pour éviter tout risque de blessures, respectez les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Respectez toujours la charge maximale prescrite pour le véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les endommager. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges lourdes ou en poussant manuellement le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, abaissez tout équipement ou machine installé.

Transport de charges

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que tous les accessoires, la cargaison et les objets non fixés à l'intérieur du véhicule sont correctement fixés, ou retirez-les pour éviter qu'ils ne tombent sur la route et ne créent un danger pour les véhicules suivants.

Tout chargement transporté sur le véhicule influence sa tenue de route, sa stabilité et la distance de freinage. Ne dépassez pas la charge maximale du véhicule, en incluant le poids du conducteur, des passagers, du chargement, des accessoires et du timon.

Soyez conscient que la « charge » peut glisser ou tomber et provoquer un accident.

Si le chargement total est supérieur à 227 kg500 lb, vous devez utiliser la basse vitesse.

Limite de chargement maximal du véhicule		
Modèles Californiens et CAB	545 kg (1 200 lb)	Incluant le conducteur, les passagers, le chargement, le timon et les accessoires ajoutés.
Tous les autres modèles	680 kg (1 500 lb)	

Voici un exemple de distribution convenable de la charge du véhicule:

Exemples de charges acceptables Pour les modèles avec une charge limite de 680 kg1 500 lb, ajustez en fonction de la limite de charge de votre modèle.				
Conducteur et passagers	Chargement de la carrosserie cargo	Accessoires	Poids au timon	Chargement total du véhicule
226 kg (500 lb)	346 kg (762 lb)	40 kg (88 lb)	68 kg (150 lb)	680 kg (1 500 lb)

Utilisez les directives qui suivent pour réduire les risques de perte de la maîtrise du véhicule ou du chargement.

Réglages du véhicule lors du transport d'un chargement

Lors du transport d'un chargement lourd ou de passagers, réajustez la suspension en conséquence.

Si vous transportez un chargement lourd ou si vous remorquez un chargement, positionnez le levier sélecteur à la position L (basse vitesse).

⚠ AVERTISSEMENT

Si le chargement total est supérieur à 227 kg (500 lb), vous devez utiliser la basse vitesse.

Charger la boîte de chargement

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le véhicule lorsque le hayon est ouvert. Sauf en cas d'installation d'une extension du hayon.
Les feux arrière et les feux de freinage ne sont pas visibles lorsque le hayon est ouvert.

AVIS

Veillez à ne pas dépasser la limite de poids indiquée sur le hayon lors du chargement ou du déchargement de la boîte de chargement.

En général, veillez à ce qu'aucun objet ne dépasse à l'extérieur du coffre de chargement.

Soyez particulièrement vigilant si des extensions de paroi sont installées sur la boîte de rangement et que des objets sont fixés à l'extérieur de celles-ci. Dans ce cas, choisissez des objets de faible épaisseur (pelle, rampes, cric Hi-Lift, etc.) et évitez les objets tels que les tronçonneuses, les étuis à fusil, les réservoirs de carburant.

Évitez que le chargement dépasse sur les côtés, car il risque de se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles.

Évitez que le chargement recouvre ou obstrue les phares ou les feux d'arrêt.

Placez la charge vers l'avant et le centre de la boîte de chargement et répartissez-la aussi uniformément que possible.

Attachez la charge aux crochets de fixation dans la boîte de chargement. Utilisez uniquement les crochets situés dans la partie inférieure de la boîte de chargement. N'attachez pas la charge à la cage de sécurité ou à une autre partie du véhicule.

Placer le chargement aussi bas que possible – un chargement placé en hauteur augmente le centre de gravité, ce qui peut réduire la stabilité.

Les objets qui sont plus hauts que les parois de la boîte de chargement peuvent devenir de dangereux projectiles en cas d'accident.

Si le chargement n'est pas attaché de manière sécuritaire, un glissement ou une chute du chargement risque de heurter les passagers ou les piétons; de plus, il pourrait se déplacer pendant la conduite et affecter la conduite du véhicule.

Ne surchargez pas la boîte de chargement.

Fermez le hayon avant de démarrer le véhicule.

<table>
<tr><th>MODÈLE</th><th colspan="3">Charge de chargement maximum</th></tr>
<tr><td>Modèles californiens</td><td rowspan="2">Boîte de rangement</td><td>272 kg (600 lb)</td><td rowspan="2">Distribuez et attachez convenablement le chargement. Placez la charge le plus bas possible pour maintenir le centre de gravité le plus bas possible.</td></tr>
<tr><td>Tous les autres modèles</td><td>454 kg (1 000 lb)</td></tr>
<tr><td>Tous les modèles</td><td>Hayon</td><td>113 kg (250 lb)</td><td>Utilisez cet espace de chargement seulement lors du chargement dans la carrosserie cargo. Ne jamais circuler avec le véhicule lorsque le hayon est ouvert.</td></tr>
</table>

Utilisation avec charge

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque votre véhicule est chargé. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Prévoyez des distances

de freinage plus longues. Ce véhicule peut avoir besoin d'une distance de freinage supplémentaire lorsqu'il est lourdement chargé, et en particulier dans les descentes.

Inclinaison de la boîte de chargement

La boîte de chargement peut être inclinée pour la décharger plus facilement. Utilisez les poignées de dégagement de chaque côté de la boîte de chargement.



VUE DU CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE

1. Poignées de dégagement

AVIS

Toujours arrêter le moteur avant d'incliner la boîte de chargement.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Vérifiez que personne ne se tient derrière la boîte de chargement avant d'actionner la poignée de dégagement.**
- **Le poids du chargement peut nuire aux mouvements de la carrosserie cargo (inclinaison ou descente).**
- **Certains accessoires montés dans la boîte de chargement peuvent perturber son ouverture et sa fermeture. Faites toujours attention pendant cette opération.**

Soyez prudents lorsque vous manipulez le hayon et la boîte de chargement, car le chargement pourrait s'être déplacé lors du transport.

Pour abaisser la boîte de chargement, il suffit de la pousser en position.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous abaissez la boîte de chargement, vous devez (et toute autre personne) vous tenir à distance de la boîte de chargement et de sa connexion au châssis du véhicule.**
- **Vérifiez que la boîte de chargement et le hayon sont correctement verrouillés avant de démarrer.**
- **Vérifiez qu'il ne reste aucun objet entre la boîte de chargement soulevée et le châssis du véhicule pour assurer un verrouillage correct de la boîte.**

Remorquage d'un chargement

AVIS

Un attelage arrière approuvé par BRP doit être correctement installé sur le véhicule pour tracter une remorque.

Ne remorquez jamais un chargement qui est fixé à la cage ou à tout autre accessoire; cela pourrait faire basculer le véhicule. N'utilisez que l'attelage de remorque (si installé) ou le treuil pour remorquer un chargement.

Dans une situation d'urgence, utilisez le crochet de récupération pour récupérer un véhicule enlisé.

Lorsque vous remorquez un chargement avec une chaîne ou un câble, assurez--vous qu'il n'y a pas de jeu avant de démarrer et maintenez la tension tout au long du remorquage.

Lorsque vous remorquez un chargement au moyen d'une chaîne ou d'un câble, assurez-vous de freiner progressivement. L'inertie du chargement pourrait entraîner un impact.

Lorsque vous remorquez un chargement, respectez la capacité maximale de traction. Consultez la section *Traction d'une remorque* ci-dessous.

⚠ AVERTISSEMENT

Un jeu de la chaîne ou du câble peut entraîner une rupture ou un contrecoup.

Lorsque vous remorquez un autre véhicule, assurez-vous qu'une autre personne est aux commandes du véhicule tiré. La personne doit freiner et tourner le volant afin de prévenir la perte de maîtrise du véhicule.

Avant de remorquer un chargement au moyen d'un treuil, consultez les directives du fabricant.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule remorque un chargement. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Ce véhicule peut avoir besoin d'une distance de freinage plus longue surtout sur des surfaces inclinées et avec un passager à bord. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Tractage d'une remorque

AVIS

Un attelage arrière approuvé par BRP doit être correctement installé sur le véhicule pour tracter une remorque.

Tirer une remorque augmente considérablement le risque de renversement du véhicule, en particulier sur des pentes. Si vous tirez une remorque, vérifiez que son attelage est compatible avec celui de votre véhicule. Vérifiez que la remorque est horizontale par rapport au véhicule. (Dans certains cas, il peut être

nécessaire d'installer une extension spéciale sur le crochet d'attelage du véhicule). Utilisez des câbles et des chaînes de sécurité pour sécuriser la remorque à votre véhicule.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule tire une remorque. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Ce véhicule peut avoir besoin d'une distance de freinage plus longue surtout sur des surfaces inclinées et avec un passager à bord. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Une remorque mal chargée peut provoquer une perte de contrôle.

Vérifiez que la charge est uniformément distribuée et solidement fixée sur la remorque. Une remorque uniformément équilibrée est plus facile à contrôler.

Positionnez le levier sélecteur à la position L (Basse vitesse) lorsque vous tractez une remorque. En plus d'augmenter le couple disponible, la sélection du mode Basse vitesse compense la charge supplémentaire sur les pneus arrière.

Lorsque le véhicule est arrêté, bloquez les roues du véhicule et de la remorque pour éviter tout mouvement.

Prenez des précautions avant de décrocher une remorque chargée. La remorque ou son chargement peut basculer sur vous ou quelqu'un.

Lorsque vous tirez une remorque, respectez la capacité maximale du timon et de traction indiquée sur l'étiquette de l'attelage.

Vérifiez qu'un minimum de poids appuie sur le timon.

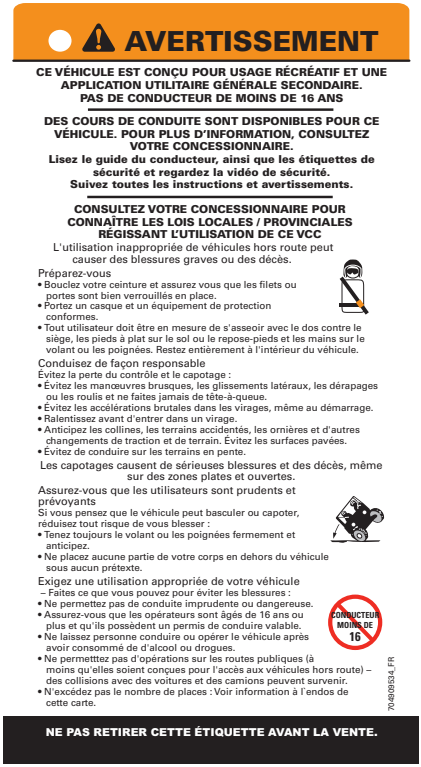
ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LES PRODUITS

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (Canada et États-Unis)

Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.





Étiquettes de sécurité

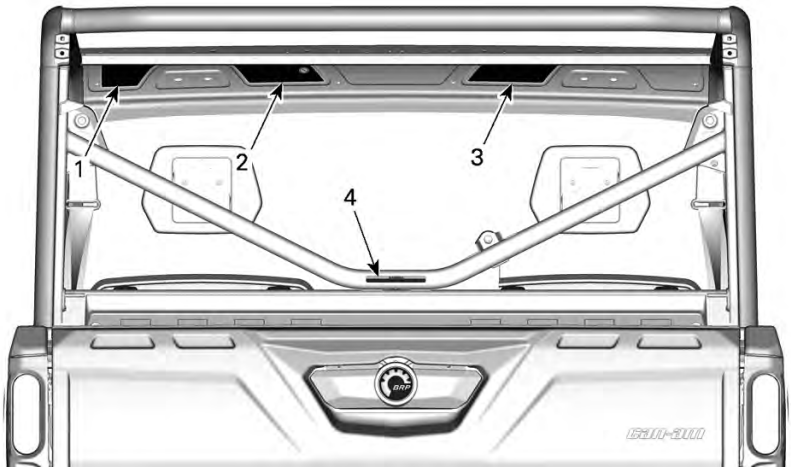
Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Ces étiquettes sont posées sur le véhicule pour la sécurité du conducteur, des passagers, ou des passants

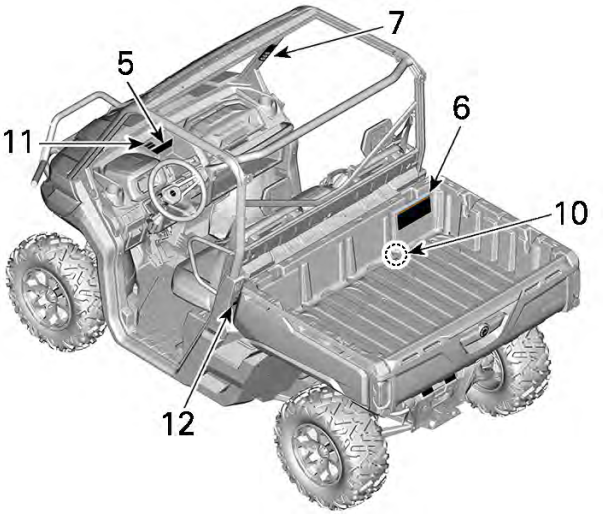
Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Elles doivent être propres et visibles en toutes circonstances. Elles doivent être remplacées lorsqu'elles sont endommagées ou manquantes. Les étiquettes de sécurité sont gratuites. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Lorsque vous devez remplacer des pièces qui portent un ou des avertissements, n'oubliez pas de commander les mêmes avertissements s'ils ne sont pas présents sur la ou les pièces à remplacer.

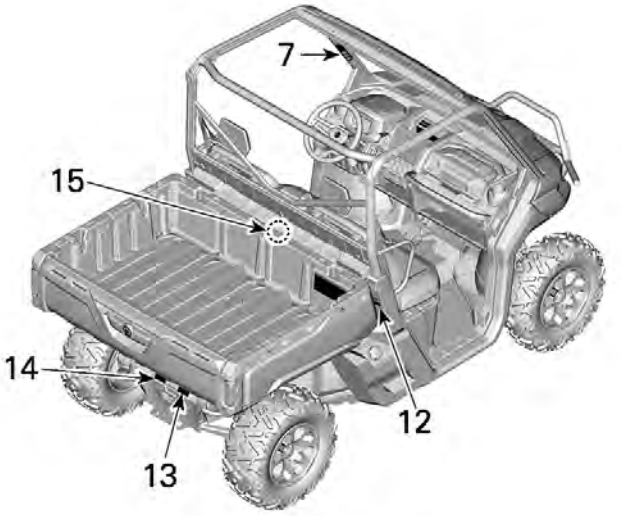
REMARQUE :
En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



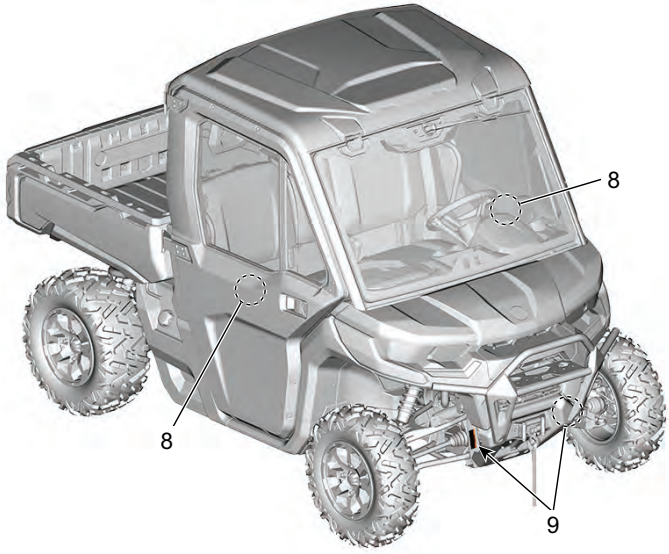
TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE

1. Avertissement général
2. Avertissement de sécurité générale
3. Avertissement pour les passagers
4. Tracter une charge avec la cage
5. Sélecteur 2 ou 4 roues motrices
6. Pression des pneus et charge maximale
7. Renversement
8. Avertissement de porte
9. Installation du treuil
10. Échappement
11. Utilisation hors route
12. Point d'accrochage de la boîte de chargement
13. Tractage d'une remorque
14. Remorquage et poids en flèche
15. Liquide de refroidissement chaud

Étiquettes de sécurité

Étiquette d'avertissement général



Étiquette d'avertissement de Sécurité générale



Étiquette d'avertissement du passager



Renversement - Étiquettes d'avertissement

Côté gauche



Côté droit



Sélection du mode 2 ou 4 roues motrices — Étiquette d'avertissement



Charge maximale et pression des pneumatiques – Étiquette d'avertissement



⚠AVERTISSEMENT

NE JAMAIS transporter un passager dans la boîte de chargement ou sur le hayon.

NE JAMAIS placer un bidon d'essence dans la boîte de chargement pour le remplir. Cela pourrait mener à une explosion.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge du véhicule (voir table), ce qui comprend le poids du conducteur, du passager(s), de la cargaison, des accessoires et du timon de la remorque s'il y a lieu.

NE JAMAIS dépasser la CAPACITÉ DE CHARGE ARRIÈRE (voir table ci-dessous), bien répartie (incluant le poids du timon de la remorque s'il y a lieu).

TOUJOURS fixer la charge.

Une pression inappropriée des pneus ou une surcharge peut provoquer une perte de contrôle. La perte de contrôle peut entraîner de sérieuses blessures ou un décès.
- **Un pneu insuffisamment gonflé peut déjanter.**

Pour réduire le risque de perte de maîtrise ou de perte de la charge :

Lorsqu'on installe une charge sur le véhicule :
- **Placer la charge vers l'avant et au centre, et le plus bas possible.**
- **Verrouiller la boîte de rangement et le hayon.**

Lorsqu'on remorque une charge :
- **Réduire sa vitesse et tourner graduellement.**
- **Éviter les pentes et les terrains accidentés.**
- **Prévoir davantage de distance pour arrêter.**

			3 OCCUPANTS		6 OCCUPANTS	
			AUCUNE PORTE	PORTES	AUCUNE PORTE	PORTES
	PRESSION PNEU À FROID	AVANT : kPa (psi)	97 (14)	103 (15)	152 (22)	179 (26)
		ARRIÈRE : kPa (psi)	124 (18)	110 (16)	165 (24)	193 (28)
CALIFORNIE	CAPACITÉ POIDS MAX :	kg (lb)	545 (1200)		612 (1350)	581 (1280)
	CARGO MAXIMUM :	kg (lb)	272 (600)		272 (600)	
AUTRES	CAPACITÉ POIDS MAX :	kg (lb)	680 (1500)	545 (1200)	771 (1700)	581 (1280)
	CARGO MAXIMUM :	kg (lb)	454 (1000)		454 (1000)	

Voir le Guide du conducteur pour plus de détails sur l'utilisation de la boîte de chargement.

Tirer une charge en utilisant la cage - Étiquette d'avertissement



Étiquette d'avertissement de la porte



Utilisation hors route - Étiquette d'avertissement



Point d'accrochage de la boîte de rangement – Étiquette d'avertissement



Capacité de remorquage et poids en flèche – Étiquette d'avertissement



Tractage d'une remorque – Étiquette d'avertissement



Installation du treuil - Étiquette d'avertissement



Liquide de refroidissement chaud - Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir à chaud.





Échappement — Pictogramme des pièces chaudes

⚠ ATTENTION

Ne pas toucher à chaud.



Pictogramme de sécurité moulé

Pictogramme moulé du hayon

⚠ AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais un passager dans la boîte de chargement ou sur le hayon. Le poids max. autorisé sur le hayon pendant le chargement est de : 113 kg (250 lb)



Étiquette mobile de conformité

Étiquettes suspendues Avertissement de la proposition 65 de l'État de Californie

⚠ **AVERTISSEMENT**. L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.
Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir davantage, visitez le www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle

704906872

LISTE D'INSPECTION AVANT RANDONNÉE

Avant de démarrer le moteur (clé sur « OFF »)

Éléments à inspecter	Inspections à effectuer	✓
Huile moteur (Moteurs bicylindres en V)	Vérifiez le niveau d'huile du moteur.	
Fluide de refroidissement	Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.	
Liquide de frein	Vérifiez le niveau de liquide de frein.	
Filtre à air du moteur	Inspectez le filtre à air du moteur, nettoyez ou remplacez-le au besoin (vérifiez-le plus souvent dans des conditions de conduite poussiéreuses).	
Filtre à air de la boîte de vitesses CVT	Inspectez et nettoyez le filtre à air de boîte de vitesses CVT (conditions d'utilisation poussiéreuses)	
Filtres à air du chauffage (si équipé)	Inspectez les filtres à air du moteur, nettoyez-les au besoin (faites-le plus souvent dans des conditions de conduite poussiéreuses).	
Mécanisme	Serrez le mécanisme de maintien du frein et	

Éléments à inspecter	Inspections à effectuer	✓
support du frein (si équipé)	vérifiez s'il fonctionne correctement.	
Radiateur	Vérifiez si le radiateur est propre.	
Calandre avant	Nettoyez l'ensemble de calandre avant.	
Système d'échappement	Si ce n'est pas déjà fait, nettoyez la zone entourant le système d'échappement, surtout si lors de la dernière sortie, le véhicule a été utilisé dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.	
Soufflets d'arbre de transmission	Vérifiez l'état des soufflets d'arbre de transmission et les protecteurs.	
Pneus	Vérifiez la pression et l'état des pneus Consultez l'étiquette de *pression des pneus* et ajustez-la en fonction de la charge.	
Jantes	Vérifiez si les roues sont endommagées et s'il y a un jeu anormal. Vérifiez si les écrous de roue sont serrés. Reportez-vous à *Roues et pneus* dans la rubrique *Procédures d'entretien* pour	

Éléments à inspecter	Inspections à effectuer	✓
	connaître les couples de serrage indiqués.	
Chargement et transport	**Chargement:** Lors du transport d'une charge, respectez la charge maximale admissible du véhicule. Reportez-vous à la section *Chargement de la boîte de chargement*. Assurez-vous que le chargement est bien fixé à l'arrière de la boîte de rangement. **Charge maximale permise :** Assurez-vous que la charge totale du véhicule (incluant le conducteur, les passagers, le chargement, le timon et les accessoires ajoutés) ne dépasse pas la capacité indiquée sur la fiche technique. Reportez-vous à *Transport de charges*	
Carrosserie cargo arrière	Vérifiez que la boîte de chargement et le hayon sont correctement verrouillés.	
Attelage	Si vous tirez une remorque ou tout autre équipement : – Vérifiez l'état de l'attelage et de la rotule de remorquage. – Respectez la charge admissible sur le timon et la capacité de remorquage, comme indiqué sur l'étiquette apposée sur l'attelage ou reportez-vous à la *Fiche technique*. – Assurez-vous que la remorque est bien attelée.	
Châssis et suspension	Vérifiez sous le véhicule s'il y a des débris sur les éléments du châssis ou de la suspension (bras supérieurs et inférieurs, roues, amortisseurs, ressorts) et nettoyez-les correctement.	
Portes	Vérifiez que toutes les portes sont en bon état. Faites remplacer les portes si vous constatez des dommages. Fermez toutes les portes et vérifiez qu'elles sont bien verrouillées.	

Avant de démarrer le moteur (clé sur « ON »)

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Affichage numérique	Vérifiez le fonctionnement des témoins de l'affichage numérique (lors des premières secondes après avoir positionné la clé de contact à la position « ON »).	
	Vérifiez les messages affichés.	
Feux	Vérifiez le fonctionnement et la propreté des : – Phares (feux de route et feux de croisement) – Feux arrière – Feux de freinage	
Sièges et ceintures de sécurité	Assurez-vous que les sièges sont bien enclenchés.	
	Inspectez les ceintures de sécurité pour tout dommage. Bouclez les ceintures de sécurité et vérifiez qu'elles se ferment et s'ouvrent normalement.	
Filets latéraux	Vérifiez le bon état des filets latéraux. Faites remplacer les filets si vous constatez des dommages. Fixez les deux filets latéraux et vérifiez qu'ils se verrouillent correctement.	
	Utilisez la sangle de réglage pour resserrer le filet si nécessaire.	
Pédale d'accélération	Appuyez sur la pédale d'accélération à quelques reprises afin de vous assurer qu'elle fonctionne librement et qu'elle retourne à sa position initiale après l'avoir relâchée.	
Pédale de frein	Appuyez sur la pédale de frein et vérifiez qu'elle n'offre aucune résistance et qu'elle retourne à sa position initiale après l'avoir relâchée.	
Niveau de carburant	Vérifiez le niveau d'essence.	
Rétroviseur(s) (si équipé)	Réglez les rétroviseurs selon vos préférences.	
Avertisseur (si équipé)	Vérifiez le fonctionnement.	
Ventilateur de chauffage (modèles CAB)	Vérifiez le fonctionnement du ventilateur de chauffage. Vérifiez le débit d'air de chaque évent (monté sur le tableau de bord et sur le chauffage).	

Après avoir démarré le moteur

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Guidon	Assurez-vous que le volant de direction fonctionne adéquatement en tournant de gauche à droite et de droite à gauche.	
Commutateur d'allumage	Tournez le commutateur d'allumage sur OFF pour vérifier si le moteur s'arrête. Redémarrez le moteur.	
Levier sélecteur	Vérifiez le fonctionnement du levier sélecteur (positions P, R, N, H et L).	
Sélecteur 2 ou 4 roues motrices	Vérifiez le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.	
Freins	Avancez lentement sur quelques mètres, puis appliquez les freins. La pédale de frein doit être ferme lorsqu'elle est enfoncée. La pédale doit revenir à sa position initiale lorsqu'elle est relâchée. Les freins doivent répondre de manière adéquate à la demande du conducteur.	
Treuil (si équipé)	Vérifiez le fonctionnement du treuil.	
Huile moteur (moteurs monocylindres)	Vérifiez le niveau d'huile du moteur.	

RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Aux États-Unis, si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement la « National Highway Traffic Safety Administration » (NHTSA) en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Si Transport Canada reçoit d'autres plaintes analogues, elle pourrait ouvrir une enquête et, si elle découvrait un défaut pour la sécurité, elle pourrait exiger un rappel et une campagne de modification. Cependant, Transport Canada ne peut pas s'impliquer dans des situations particulières entre vous, le concessionnaire et Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Pour contacter Transport Canada :



819-420-4300 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays)
Sans frais : 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada - ASFAD
330 Sparks Street
Ottawa, ON
K1A 0N5



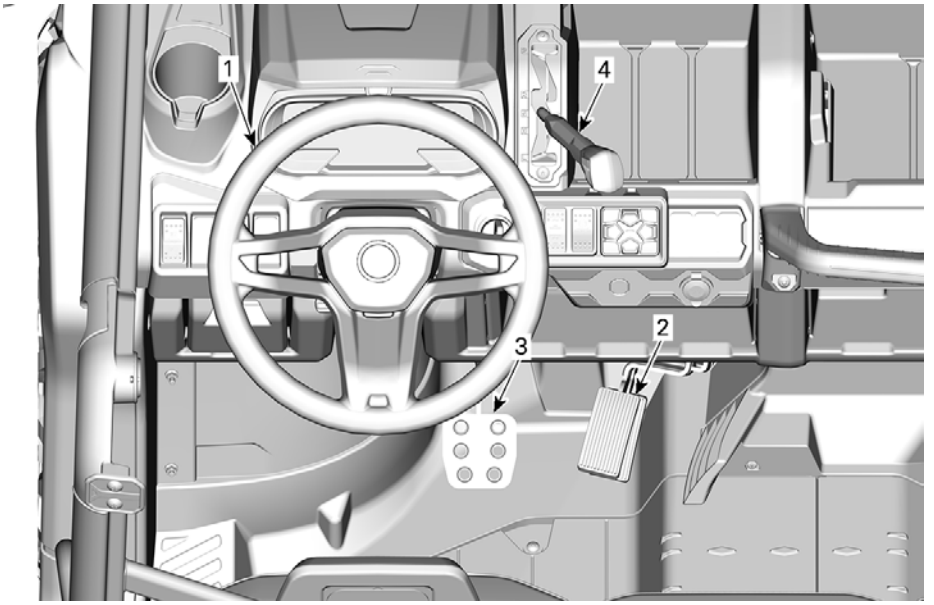
https://www.tc.canada.ca/

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES

Il est important de connaître l'emplacement et le fonctionnement de toutes les commandes, et d'en développer et d'en pratiquer une utilisation harmonieuse et coordonnée.

REMARQUE :
Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la rubrique *Étiquettes importantes placées sur le véhicule*.



1. Volant
2. Pédale d'accélération
3. Pédale de frein
4. Sélecteur

Volant

Le volant est situé devant le siège du conducteur.

Le volant dirige le véhicule vers la gauche ou la droite.

Tournez le volant dans la direction où vous voulez aller.

Saisissez le volant à deux mains, sans enrouler vos pouces autour du volant.

⚠ ATTENTION

Sur des sentiers accidentés ou lors du franchissement d'un obstacle, le volant pourrait tourner brutalement d'un côté, causant des blessures de la main ou du poignet si les pouces sont enroulés autour du volant.

Le DPS (système de direction assistée) réduit l'effort nécessaire pour tourner le volant.

Pédale d'accélération

La pédale d'accélérateur se trouve sur le côté droit de la pédale de frein.

Elle commande la vitesse du moteur.

Pour augmenter ou maintenir la vitesse du véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le pied droit.

Pour diminuer la vitesse du véhicule, relâchez la pédale d'accélérateur.

La pédale d'accélération est à ressort et devrait revenir à sa position de repos (ralenti) lorsqu'elle n'est pas enfoncée.

Pédale de frein

La pédale de frein est située sur le côté gauche de la pédale d'accélérateur.

La pédale de frein permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

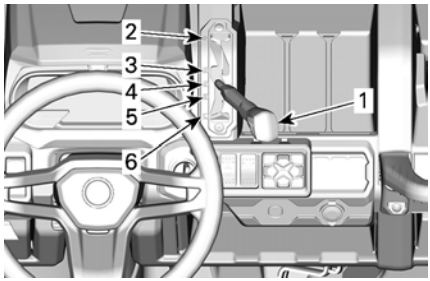
Pour diminuer la vitesse du véhicule ou arrêter le véhicule, appuyez sur la pédale de frein avec le pied droit.

La pédale de frein est à ressort et devrait revenir à sa position de repos lorsqu'elle n'est pas pressée.

Levier sélecteur

Le levier sélecteur est situé sur la console supérieure à droite du volant.

Le levier sélecteur permet de modifier la position de la boîte de vitesses.



TYPIQUE

1. *Levier sélecteur*
2. *Stationnement*
3. *Marche arrière*
4. *Point mort*
5. *Haute vitesse (marche avant)*
6. *Basse vitesse (marche avant)*

Il est important de toujours arrêter complètement le véhicule et d'appliquer le frein avant de déplacer le levier sélecteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette boîte de vitesses n'est pas conçue pour que l'on change de vitesse pendant que le véhicule est en mouvement.

Stationnement

La position de stationnement a pour effet de bloquer la boîte de vitesses pour ainsi aider à maintenir le véhicule immobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur n'est pas placé sur la position « P » (STATIONNEMENT).

Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

Selon la configuration de votre véhicule, une alarme de recul peut être déjà installée. Elle est automatiquement activée lorsque vous enclenchez la marche arrière.

REMARQUE :
Lors des manœuvres en marche arrière, le nombre de révolutions du moteur est limité de manière à limiter la vitesse du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

En reculant dans une pente, la gravité peut augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Point mort

La position de point mort libère la boîte de vitesses.

Haute vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Haute vitesse de la boîte de vitesses. Il s'agit de la plage des vitesses de conduite normales. Cette position permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

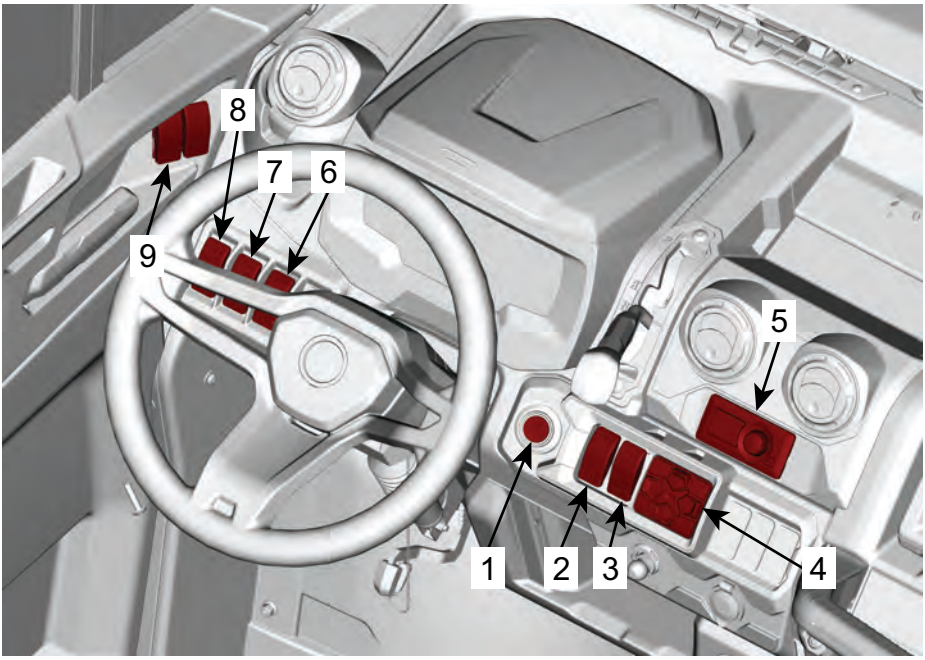
Basse vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Basse vitesse. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement en offrant un couple maximal au niveau des roues.

AVIS

Sélectionnez la Basse vitesse pour tracter une remorque (si équipé d'un attelage), transporter une charge lourde, franchir des obstacles ou monter ou descendre des pentes.

COMMANDES SECONDAIRES

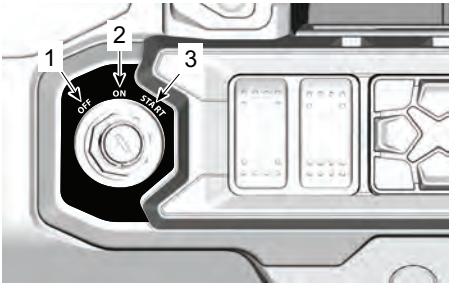


TYPIQUE - MODÈLE CAB AVEC CHAUFFAGE ET CLIMATISATION (PHOTO)

1. Commutateur d'allumage ou bouton Marche/Arrêt
2. Commutateur 2RM/4RM/ Smart-Lok
3. Interrupteur du différentiel arrière
4. Clavier (utiliser avec l'écran numérique 7,6")
5. Contrôle climatique
6. Commutateur d'avertisseur (selon les modèles)
7. Bouton de treuil
8. Sélecteur des phares
9. Commutateurs des vitres électriques

Clés et commutateur d'allumage

Le commutateur d'allumage est situé dans la zone supérieure de la console.



1. *OFF*
2. *MARCHE (ON)*
3. *START (DÉMARRER)*

OFF

La clé peut uniquement être insérée ou retiré dans cette position.

Dans la position OFF, le système électrique du véhicule est désactivé.

Le moteur s'arrête lorsque vous tournez le commutateur d'allumage sur la position OFF.

MARCHE (ON)

Lorsque la clé est sur cette position, le système électrique du véhicule est activé.

L'indicateur doit s'activer.

Les feux du véhicule s'allument.

Il est possible de démarrer le moteur.

START (DÉMARRER)

Cette position démarre le moteur

REMARQUE :
Lorsque le commutateur d'allumage reste sur la position ON pendant plus de 30 minutes, le moteur ne pourra démarrer que lorsque ce commutateur sera placé sur la position OFF puis remis sur la position ON.

Clés

Clé de base

Le véhicule est fournir avec deux clés de base.

Ces 2 clés mécaniques n'ont pas de restrictions de vitesse ou de couple.

Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

La clé D.E.S.S. est dotée d'un circuit électronique qui présente un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

Ce véhicule peut s'utiliser avec 3 types différents de programmations de clé :

– Travail
– Normal
– Performance

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire pour plus de détails.

REMARQUE :
Des clés supplémentaires sont disponibles en accessoire par le biais de votre concessionnaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Un basculement, un renversement, des collisions et une perte de contrôle du véhicule entraînant des blessures graves ou même la mort sont possibles, et ce, peu importe si vous utilisez la clé performance ou normale. L'utilisation de la clé normale ne remplace pas la préparation, les compétences et la prudence chez le conducteur.

Clé Performance

La clé Performance permet à l'utilisateur de profiter du couple maximal, ainsi que de la vitesse de pointe du véhicule.

Cette clé peut s'avérer utile pour les conducteurs qui préfèrent une plus grande réponse de l'accélérateur et dans les environnements où des vitesses plus élevées et une accélération supérieure sont appropriées. Dans les grands espaces libres et sur les sentiers bien droits, par exemple, les conducteurs pourraient préférer la clé performance.

Clé normale

La clé Normale limite la vitesse du véhicule à 70 km/h (43 MPH) et réduit le couple.

Clé Travail

La clé Travail permet d'utiliser 100 % du couple moteur maximum, mais limite la vitesse du véhicule à 40 km/h (25 MPH).

⚠ AVERTISSEMENT

Pour descendre des pentes fortes, le limiteur de vitesse peut ne pas suffire pour empêcher le véhicule de dépasser cette vitesse.

Cette clé peut être utile pour les conducteurs qui préfèrent une accélération plus progressive, ou lorsque l'environnement n'est pas compatible avec une vitesse et un couple élevés. Par exemple, sur des pistes étroites, sinueuses, une clé normale est préférable.

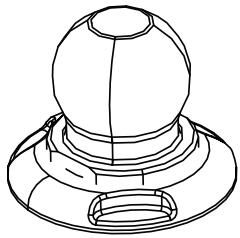
Flexibilité D.E.S.S.

Le système D. E. S. S. de votre véhicule peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am hors route autorisé afin d'accepter un maximum de 8 clés distinctes.

Si vous disposez de plus d'un système D.E.S.S, chacun d'eux peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour être compatible avec les clés D.E.S.S. des autres véhicules.

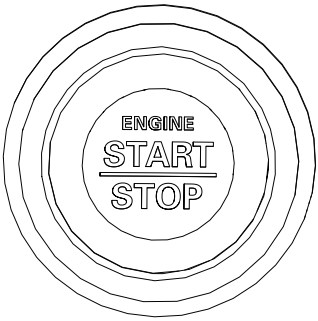
Borne RF D.E.S.S.

La borne D. E. S. S. est située sur la console supérieure.



Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Le bouton de démarrage/arrêt du moteur est situé sur la console supérieure, à droite du volant.



Lorsqu'il est maintenu enfoncé, il démarre le moteur.

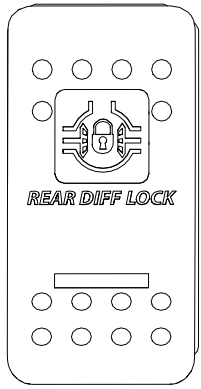
Si le moteur tourne, il l'arrête lorsqu'il est activé.

REMARQUE :
La clé RF D.E.S.S. doit être installée sur la borne RF D.E.S.S. pour permettre le démarrage.

Pour alimenter le système électrique sans mettre le moteur en marche, reportez-vous à la section *Mise sous tension du système électrique*

Interrupteur de verrouillage du différentiel arrière

L'interrupteur de verrouillage du différentiel arrière est situé sur la console supérieure.



Cet interrupteur permet de verrouiller le différentiel arrière.

AVIS

Le véhicule doit être arrêté pour activer ou désactiver le différentiel arrière.
Le levier sélecteur doit être sur la position Drive (Marche) (et pas sur Park (Stationnement)) pour continuer.
Des dégâts matériels sont possibles si le commutateur est activé ou désactivé en roulant.

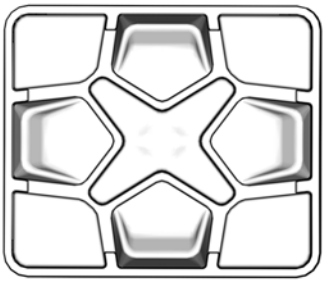
Le différentiel arrière est verrouillé lorsque l'interrupteur est poussé vers le haut et déverrouillé lorsque l'interrupteur est poussé vers le bas.

Si le levier sélecteur est sur la position Stationnement et que le commutateur est poussé vers le bas, le différentiel arrière reste bloqué.

Clavier numérique

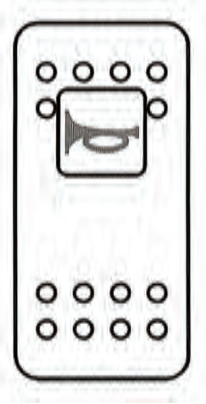
Le clavier sert à naviguer dans les différents menus et options de l'écran numérique.

Le clavier est situé sur la console supérieure.



Commutateur d'avertisseur (selon les modèles)

Pour activer l'avertisseur, appuyez sur le commutateur.



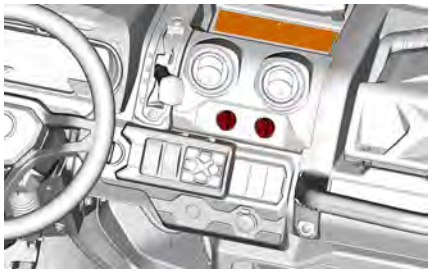
Contrôle climatique

Modèles CAB uniquement

L'unité de contrôle climatique est située au centre de la console supérieure.

Elle contrôle le débit et la température de l'air dans l'habitacle.

Voir les instructions complètes dans la rubrique *Système de contrôle climatique* dans *Équipement*.



MODÈLES SANS CLIMATISATION



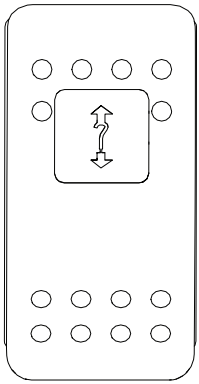
MODÈLES AVEC CLIMATISATION

AVIS

Le module de contrôle climatique installé dans les modèles Limited n'est pas étanche ni résistant à l'eau.

Interrupteur du treuil

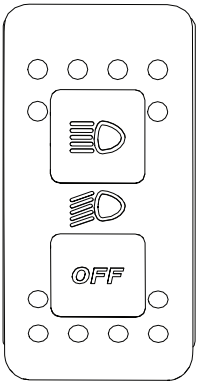
Le treuil peut être contrôlé depuis l'intérieur et l'extérieur du véhicule. Son commutateur est situé sur la console supérieure.



Reportez-vous à votre *guide du treuil* fourni avec votre véhicule pour la bonne utilisation du treuil.

Commutateur de phares

Le commutateur de phares est situé sur la console supérieure.



Ce commutateur sert à sélectionner les feux de croisement/feux de route et éteindre les phares.

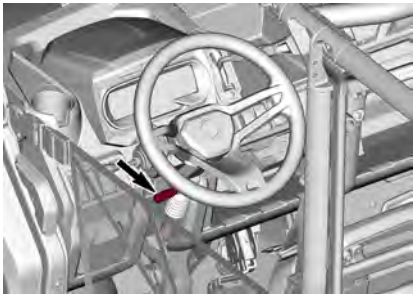
Mécanisme d'inclinaison du volant

La hauteur du volant est réglable.

Réglez la hauteur du volant au niveau de la poitrine, pas au niveau du visage.

Pour régler la hauteur du volant:

1. Débloquez le volant en tirant le levier d'inclinaison vers vous.
2. Mettez le volant sur la position voulue.
3. Repoussez le levier pour bloquer le volant en position.



⚠ AVERTISSEMENT

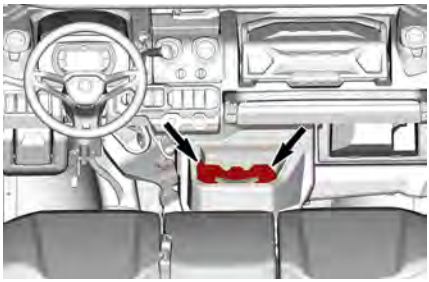
N'ajustez jamais la hauteur du volant pendant que vous conduisez. Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

Porte-gobelet

Porte-gobelets

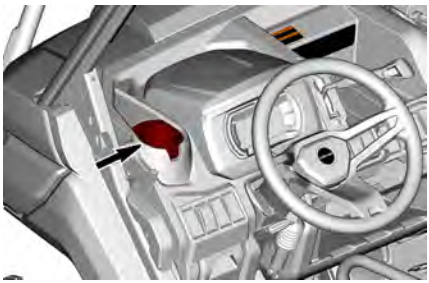
Modèles avec CAB

Deux porte-gobelets sont disponibles sur la console centrale.



Tous sauf les modèles avec CAB

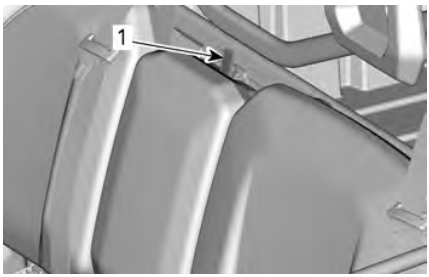
Deux porte-gobelets sont situés de chaque côté du tableau de bord à proximité des points de fixation des filets latéraux.



Tous les modèles

Deux porte-gobelets supplémentaires sont situés sur le dos du dossier des sièges passagers au centre.

Ils sont accessibles lorsque vous abaissez le dossier du siège.



TYPIQUE

1. Mécanisme de verrouillage sur le dossier



TYPIQUE

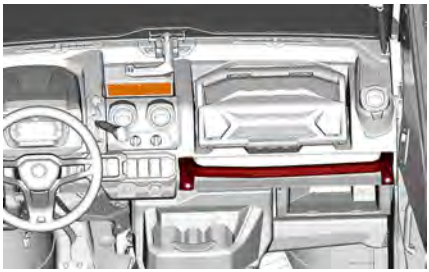
1. Porte-gobelet sur le dos du siège central

REMARQUE :
N'utilisez pas les porte-gobelets pendant la conduite dans des conditions difficiles.

Poignées de maintien du passager

Poignée de maintien pour passagers

Les passagers ont accès à une poignée avant située devant leur siège.



Ajustez la position du siège pour avoir une prise solide et confortable sur les poignées de maintien. Reportez-vous à la section *Sièges des passagers* pour la procédure de réglage.

Saisir les poignées de maintien permet aux passagers de s'accrocher pendant les mouvements du véhicule et aide à garder les mains et le corps à l'intérieur de la cabine en cas de renversement.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais une partie de la cage du véhicule comme poignée de maintien. Les mains peuvent être heurtées par des objets en dehors de la cabine ou écrasées lors d'un renversement.

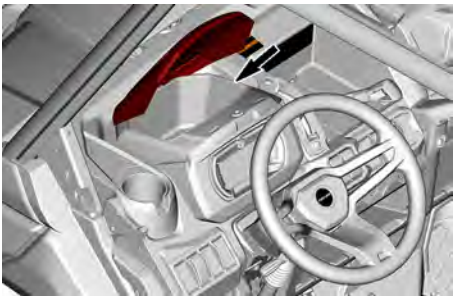
Compartiment de stockage

Compartiments de rangement

Le véhicule est équipé de compartiments de rangement conçus pour transporter des objets légers.

Compartiment de rangement de l'indicateur multifonction

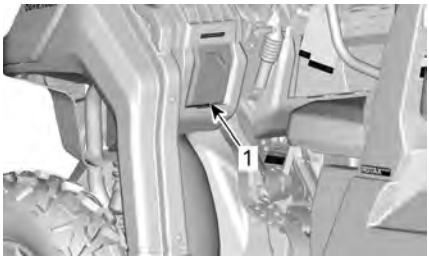
Un compartiment de rangement est disponible au-dessus de l'indicateur multifonction.



Compartiment de rangement du conducteur

Un petit compartiment de rangement est disponible sur le côté conducteur.

Tirez sur la poignée pour l'ouvrir en pivotant.



TYPIQUE

1. Compartiment de rangement du conducteur

Boîte d'outils amovible (si équipée)

La boîte d'outils amovible est située sur la console supérieure. devant le siège du passager.

Ouverture du couvercle de la boîte à outils

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer, vérifiez toujours que la boîte d'outils est correctement attachée au véhicule et que le couvercle est verrouillé.

1. Poussez le verrou vers le bas et soulevez le couvercle.



2. Pour fermer le couvercle, abaissez-le et poussez le verrou vers le haut.

Retrait et fixation de la boîte à outils

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer, vérifiez toujours que la boîte d'outils est correctement attachée au véhicule et que le couvercle est verrouillé.

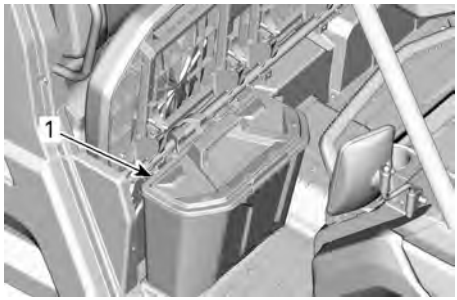
1. Pour retirer la boîte à outils du véhicule, soulevez sa poignée de transport.
2. Pour fixer la boîte à outils en place, positionnez-la soigneusement et abaissez la poignée de transport.



BOÎTE D'OUTILS CORRECTEMENT FIXÉE EN POSITION

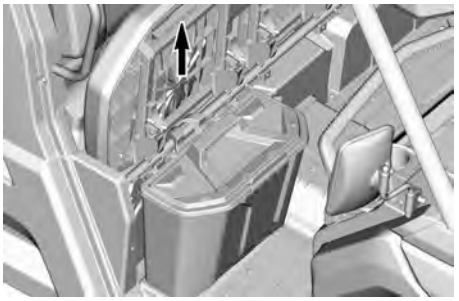
Boîte de rangement sous le siège (si équipé)

Une boîte de rangement amovible pratique est située sous le siège.



1. Boîte de rangement sous le siège

Pour extraire la boîte de rangement sous le siège, soulevez le siège du passager droit et sortez-la en la tirant vers le haut.



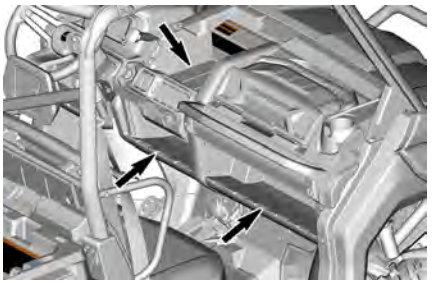
REMARQUE :
Pour la remettre en place, vérifiez qu'elle est correctement alignée avec les tubes du siège et la forme du plancher, pour qu'elle s'enclenche correctement sous le siège.

Compartiments de rangement ouverts

Plusieurs compartiments de rangement ouverts sont disponibles dans la console.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous conduisez un véhicule, vérifiez qu'aucun objet stocké dans un des compartiments de rangement ouverts ne puisse causer de dommages en cas de retournement.



TOUS SAUF BASE

Zone de stockage dans le dossier du passager central

Lorsque le dossier du passager central est abaissé, une zone de stockage est disponible.

REMARQUE :
Toujours vider la zone de rangement avant de relever le dossier du passager central.



TYPIQUE

1. *Zone de rangement dans le dossier du passager central*

Trousse d'outils

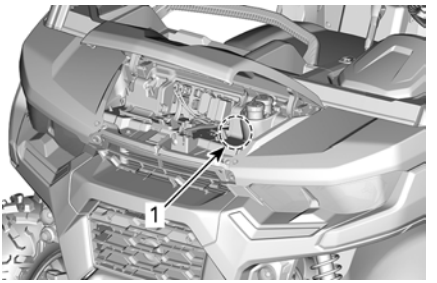
Trousse d'outils

Modèles avec DPS

Une trousse à outils contenant des outils de base est fournie. Elle se trouve dans le centre d'entretien avant.

Modèles avec CAB

Une trousse à outils contenant des outils de base est fournie. Elle se trouve dans la boîte à outils.



1. *Trousse d'outils*

Repose-pieds

Le véhicule est équipé de repose--pieds pour le conducteur et le passager avant droit pour leur permettre d'ancrer solidement les pieds sur le

plancher du véhicule, et de maintenir une position du corps appropriée lors de la conduite.

Les repose-pieds aident à minimiser le risque de blessure des jambes ou des pieds.

Portez toujours des chaussures appropriées. Reportez-vous à *Équipement de protection*.

Filets latéraux

Protecteurs d'épaules

Le véhicule est équipé de protecteurs d'épaules pour stabiliser et maintenir le conducteur et les passagers à l'intérieur du véhicule.

Ceintures de sécurité

Ce véhicule est équipé de ceintures de sécurité en 3 points pour protéger le conducteur et le passager en cas de collision, de retournement ou de renversement. Les ceintures de sécurité peuvent aider les passagers à demeurer dans la cabine.

⚠ AVERTISSEMENT

Portez les ceintures de sécurité correctement en tout temps. Les ceintures de sécurité réduisent le risque de blessures en cas d'accident et aident à garder les membres à l'intérieur de la cabine en cas de retournement ou autre accident.
Avant de prendre la route, chaque passager doit savoir comment déboucler rapidement sa ceinture de sécurité. Savoir détacher correctement votre ceinture de sécurité est une compétence essentielle qui peut vous sauver la vie dans une situation d'urgence. En cas d'accident ou de problème technique du véhicule, si vous savez détacher rapidement votre ceinture de sécurité, vous pourrez sortir du véhicule en évitant des dangers potentiels, tels que l'incendie ou le naufrage. En outre, savoir détacher rapidement votre ceinture de sécurité vous permet d'aider d'autres personnes, des enfants ou des personnes âgées.

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée :

- L'allumage est sur la position ON
  - Le témoin de port de la ceinture de sécurité sera allumé.
  - La jauge multifonctionnel affichera le message : CEINTURE DE SÉCURITÉ.
- Lorsque le moteur tourne, et que le levier de vitesses est déplacé hors de la position PARK, la vitesse du véhicule est limitée à un

maximum d'environ 20 km/h (12 MPH) sur terrain plat.

⚠ AVERTISSEMENT

Le véhicule peut atteindre une vitesse plus élevée ou moins élevée en fonction de la pente.

⚠ AVERTISSEMENT

Il n'y a pas de témoin ou de message pour les ceintures de sécurité des passagers.
Le conducteur est responsable de la sécurité de ses passagers. Il doit vérifier qu'ils ont tous attaché leur ceinture de sécurité.

Pour attacher et détacher une ceinture de sécurité

La ceinture de sécurité est équipée d'une patte de serrage qui bloque la ceinture abdominale lorsque la sangle est sous tension.



TYPIQUE

1. Patte de serrage

Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez la languette de verrouillage de la ceinture de sécurité dans la boucle, puis tirez sur la ceinture afin de vous assurer qu'elle est correctement attachée.

Ajustez la ceinture fermement contre votre corps et déplacez la ceinture vers le haut.



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Portez la ceinture de sécurité correctement.
Bouclez et débouclez les ceintures de sécurité pour vérifier qu'elles fonctionnent normalement et qu'elles restent correctement fermées et appuyées sur le corps. Assurez-vous qu'elle n'est pas enroulée ou défectueuse.

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge de la boucle.

Siège du conducteur

Sur les modèles applicables, le siège du conducteur peut être avancé et reculé.



TYPIQUE

1. Levier de réglage

Pour régler le siège, déplacez le levier pour débloquer le siège. Relâchez le levier pour verrouiller le siège dans la position voulue.

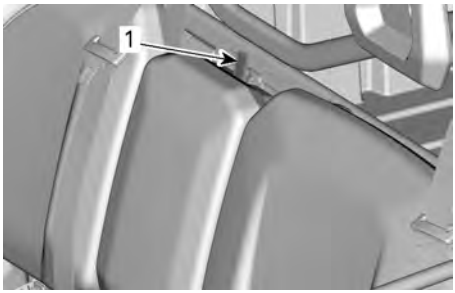
⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais le siège en roulant.

Sièges des passagers

Les sièges des passagers ne sont pas réglables.

Le dossier du siège passager central peut être basculé vers l'avant pour accéder aux porte-gobelets en relâchant le loquet situé sur le dessus du dossier.



TYPIQUE

1. Mécanisme de verrouillage sur le dossier

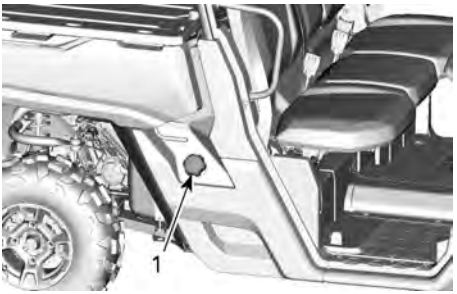
Sur certains modèles, les sièges peuvent être soulevés pour permettre l'accès au compartiment de rangement amovible sous le siège.

Pour soulever le siège, tirez sur l'avant du siège pour le dégager et soulevez-le jusqu'à ce qu'il se "pince" en position haute.

Bouchon de réservoir d'essence

Bouchon de réservoir d'essence

Le bouchon du réservoir d'essence se trouve du côté droit du véhicule, sous la poignée de déverrouillage de la boîte de chargement.



TYPIQUE

1. Bouchon de réservoir d'essence

Reportez-vous à la section *Essence* pour connaître des informations sur le carburant approprié et la marche à suivre pour faire le plein.

Treuil

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves ou mortelles ou des dommages à des composants importants.

- **N'utilisez jamais le câble/corde du treuil pour retenir un véhicule pendant le remorquage.**
- **Ne roulez jamais avec le câble/corde du treuil attaché à une charge ou à un autre véhicule.**
- **N'utilisez le treuil que pour aider un véhicule enlisé (neige, boue, etc.).**
- **Consultez toujours les instructions du fabricant du treuil avant de tracter des charges.**

Reportez-vous à votre guide du treuil fourni avec votre véhicule pour la bonne utilisation du treuil.

Le treuil peut être commandé de l'intérieur du véhicule avec le bouton de

commande de treuil situé sur la console supérieure.

AVIS

L'usage intensif du treuil sur une durée prolongée peut décharger la batterie.

L'utilisation intensive du treuil peut causer la désactivation temporaire des disjoncteurs intégrés. Dans ce cas, attendez un moment, puis continuez le treuillage. Les disjoncteurs sont automatiquement activés lorsqu'ils refroidissent.

Les conseils suivants vous aideront à réduire les risques de décharge de la batterie:

– Dévidez toujours manuellement: Déverrouillez le câble au moyen de la poignée, puis tirez sur la sangle du crochet pour dérouler.
– Laissez le moteur en marche lors de l'utilisation du treuil. N'arrêtez pas immédiatement le véhicule après le treuillage afin de laisser la batterie se recharger.
– De plus, lors d'un treuillage de plus de 30 secondes, il est recommandé d'augmenter le régime du moteur à environ 3 000 tr/min pour augmenter la capacité de charge de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le véhicule est au POINT MORT (N) ou en STATIONNEMENT (P) avant d'augmenter le régime du moteur.

Boîte de rangement

Boîte de rangement

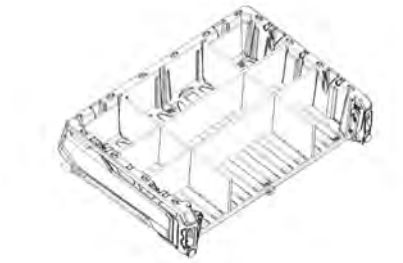
Votre véhicule est équipé d'une boîte de chargement inclinable. La boîte de chargement permet de transporter une grande variété de charges.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de perte de contrôle ou de perte de charge, n'utilisez la boîte de chargement que conformément à *Transport de charges* dans la section *Informations de sécurité*.

Séparations de la boîte de chargement

La boîte de chargement peut être facilement séparée en compartiments de rangement plus petits afin d'éviter que les charges ne se mélangent.



EXEMPLE DE SÉPARATIONS DE LA BOÎTE DE CHARGEMENT

Poignées de dégagement de la boîte de chargement inclinable

Le mécanisme de verrouillage de la boîte de chargement peut être actionné des deux côtés du véhicule par une poignée de dégagement.



1. Poignée de dégagement de la boîte de chargement

Crochets d'ancrage

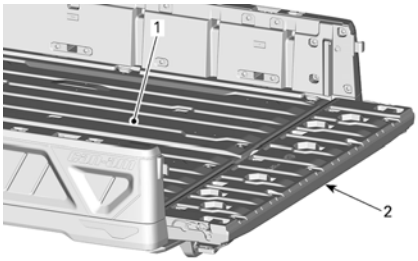
Pour attacher la charge dans la boîte de chargement, vous pouvez utiliser les 4 crochets d'ancrage situés à l'intérieur dans la carrosserie cargo.

AVIS

Ne jamais lever le véhicule avec les crochets d'ancrage.

Hayon

La boîte de chargement peut être fermée avec le hayon.



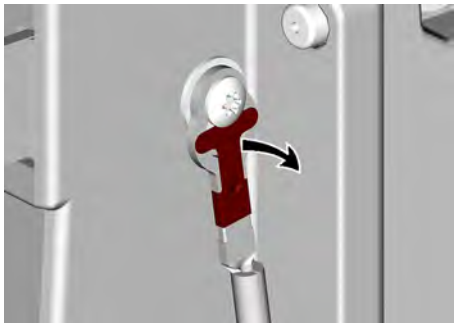
1. *Boîte de rangement*
2. *Hayon*

AVIS

Ne pas mettre plus de 113 kg (250 lb) sur le hayon pendant le chargement ou le déchargement. Le hayon doit toujours être fermé pour réduire les risques de perdre une partie de votre charge pendant les mouvements du véhicule.

Dépose du hayon

1. Ouvrez le hayon.
2. À l'aide d'un tournevis plat, faites glisser sans forcer le clip à ressort derrière la tête de vis de chaque côté.



3. Levez le hayon à 45°.
4. Sortez le côté droit de sa charnière.
5. Retirez le hayon en le faisant glisser vers la droite.
6. Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

Crochet d'attelage

Le véhicule est équipé d'un attelage récepteur standard de 50,8 x 50,8 mm (2 x 2 po).

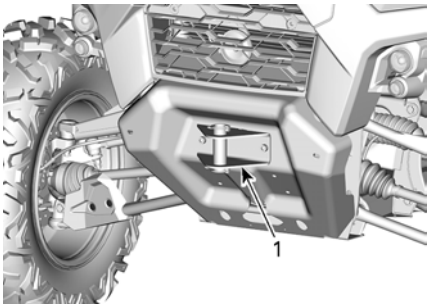
Pour utiliser correctement le système d'attelage, reportez-vous à la rubrique *Transport de charges et travail*.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de perte de contrôle ou de perte de charge, respectez toujours la capacité maximale de traction.

Crochets de récupération (Modèles sans treuil)

Crochet pratique permettant de récupérer un véhicule enlisé.



1. Crochet de récupération avant

Prises de courant 12 V

Cette prise est pratique pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.



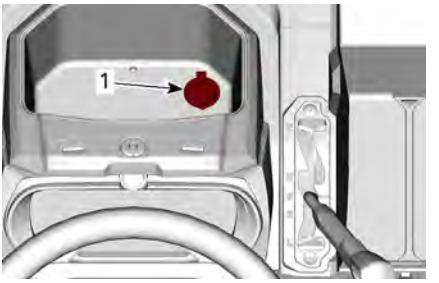
TOUS LES MODÈLES

1. Prises de courant 12 V

Enlevez le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettez le capuchon en place après l'utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

Prise de recharge USB

Certains modèles sont équipés d'un port USB de chargement.



1. Port USB de chargement

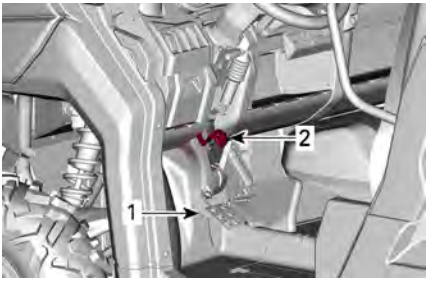
Pare-chocs avant

Pare-chocs en acier pour renforcer la protection avant de la carrosserie.



Mécanisme de maintien des freins

Le levier du mécanisme de maintien du frein est situé dans la partie gauche du volant, au-dessus de la pédale de frein.



TYPIQUE

1. Pédale de frein
2. Levier du mécanisme de maintien du frein

Ce mécanisme maintient le frein serré sur les quatre roues lorsque le levier sélecteur est sur la position P.

Pour activer le mécanisme de maintien du frein, suivez les instructions ci-dessous:

1. Immobilisez le véhicule.
2. Appuyez et maintenez la pédale de frein.
3. Placez le levier sélecteur sur **Park** (stationnement).
4. Pendant que vous maintenez la pédale de frein, soulevez le levier vers le volant.
5. Relâchez la pédale de frein qui doit alors rester abaissée.



Étape 1.Appuyez et maintenez la pédale de frein.
Étape 2.Soulevez le levier.

REMARQUE :
Le levier du mécanisme de maintien du frein peut être réglée sur différentes positions.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque ce mécanisme est activé, vérifiez que le véhicule reste immobilisé.
Mettez toujours le levier de vitesses en position Park (STATIONNEMENT) lorsque vous utilisez le mécanisme de maintien des freins.

Pour relâcher le mécanisme de maintien du frein, appuyez et maintenez la pédale de frein, placez le levier sur une autre position et relâchez la pédale de frein. Lorsque la pédale est relâchée, elle doit remonter en position normale.

Pour que le mécanisme de maintien du frein fonctionne normalement, le levier sélecteur doit être mis sur la position P. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mécanisme de retenue du frein seul.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le mécanisme de maintien du frein est desserré avant de démarrer le véhicule. Si le mécanisme de maintien du frein est activé lorsque le véhicule avance, le système de freinage peut être endommagé. Les risques incluent la perte de la puissance de freinage et/ou un incendie.

Rétroviseurs

Le véhicule peut être équipé de deux rétroviseurs.

Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les rétroviseurs pendant que vous conduisez. Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

Portes entières avec vitres électriques

Certains véhicules sont équipés de portes entières et de vitres électriques.

Vous pouvez retirer les portes. Adressez-vous à un concessionnaire agréé

Can-Am hors route pour obtenir plus de détails.

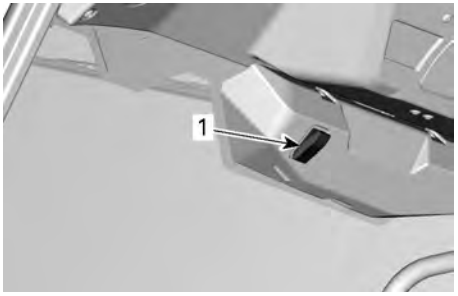
⚠ AVERTISSEMENT

Installez toujours des filets de sécurité et des barres de protection d'épaule lorsque vous retirez les portes entières du véhicule. Adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am hors route pour plus de détails.

Pare-brise avec essuie-glace

Certains véhicules sont équipés d'un pare-brise complet en verre avec essuie-glace.

Pour activer l'essuie-glace, appuyez sur le commutateur. Le commutateur est situé sur le panneau central en haut du pare-brise.



1. Commutateur d'essuie-glace

Pour activer le lave-glace, maintenez le commutateur vers le haut.

Le pare-brise en verre avec essuie--glace peut être retiré du véhicule. Adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am hors route pour obtenir plus de détails.

Position du pare-brise

Le pare-brise peut être réglé sur trois positions différentes.

– Fermé
– Partiellement ouvert (deuxième position de la poignée)
– Totalement ouvert (la poignée est dégagée)

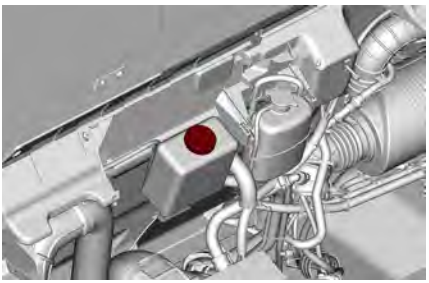
REMARQUE :
Lorsque vous conduisez le véhicule avec le pare-brise dans l'une des positions ouvertes, réglez votre vitesse en fonction du terrain. Lorsqu'il est ouvert le pare-brise en verre est moins solide que lorsqu'il est fermé.

Pour fermer le pare-brise, tirez sur la poignée jusqu'à ce qu'il se ferme.

Remplissage du lave-glace

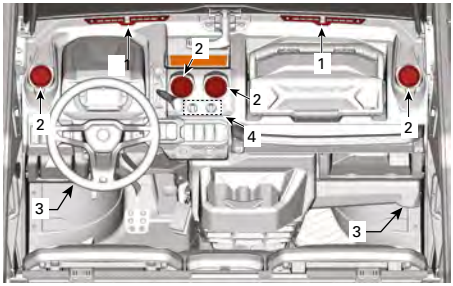
Ouvrez la boîte de chargement.

Soulevez le couvercle de service et enlevez le bouchon du réservoir du lave-glace.



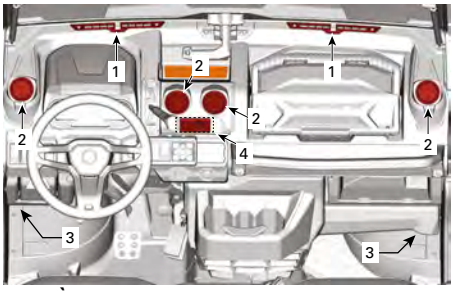
Remplissez le réservoir du lave-glace.

Système de contrôle climatique



MODÈLES SANS CLIMATISATION

1. *Évents du pare-brise*
2. *Évents centraux*
3. *Évents de l'espace pour les jambes*
4. *Contrôle climatique*



MODÈLES AVEC CLIMATISATION

1. *Évents du pare-brise*
2. *Évents centraux*
3. *Évents de l'espace pour les jambes*
4. *Contrôle climatique*

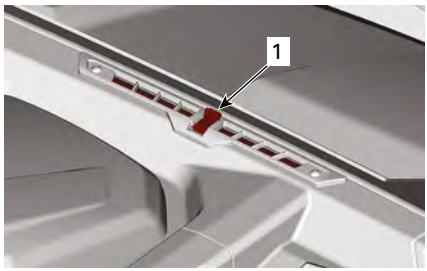
Évents du pare-brise

Situés sur le dessus du tableau de bord, ils permettent de diffuser le flux d'air sur le pare-brise.



Le flux d'air peut être réglé à l'aide du bouton central.

– Poussez le bouton vers le pare-brise pour fermer l'évent.
– Tirez-le pour ouvrir l'évent.

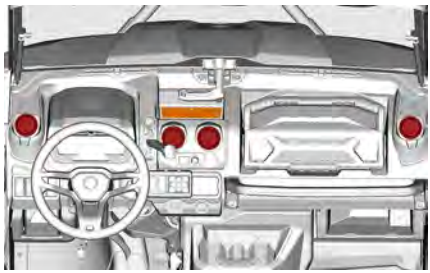


POSITION FERMÉE (ILLUSTRATION)

1. *Bouton central*

Évents de la console

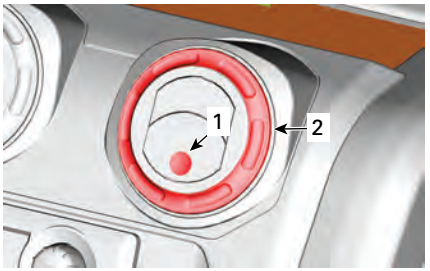
Situés au centre de la console, ils permettent de diffuser le flux d'air dans la cabine.



Poussez le point moulé pour ouvrir l'évent.

Poussez sur la languette de l'évent pour le fermer.

Tournez l'anneau extérieur de l'évent pour orienter le flux d'air dans la cabine.



1. *Point moulé*
2. *Anneau extérieur*

Évents dans l'espace pour les jambes

Situés sous le tableau de bord, de chaque côté du véhicule, ils permettent de diffuser le flux d'air dans la partie inférieure de la cabine.

Poussez le point moulé pour ouvrir l'évent.

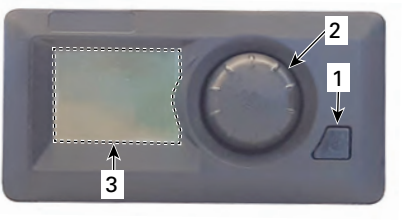
Poussez sur la languette de l'évent pour le fermer.

Contrôle climatique - avec climatisation

Ce véhicule est équipé d'un système de chauffage/climatisation.

Ce système est contrôlé par un module multifonction. Ce module offre les fonctions suivantes:

– Température
– Mode Température
– Vitesse du ventilateur
– Paramètres



1. *Commutateur d'alimentation*
2. *Bouton sélecteur*
3. *Affichage*

Pour une efficacité optimale du système, le contrôle de l'alimentation en air extérieur est déterminé automatiquement par le module de contrôle climatique. Aucune intervention de l'opérateur n'est requise.

Température

Pour régler la température, tournez le bouton sélecteur sur la température souhaitée.

La température peut être réglée entre 13 °C et 28 °C (56 °F et 82 °F) par incréments de 1 degré.

Dans la position T° MIN, le système passe en mode de refroidissement continu.



Dans la position T° MAX, le système passe en mode de chauffage continu.



REMARQUE :
Sur la position T° MIN ou la position T ° MAX, le système ne peut pas stabiliser la température.

Mode Température

1. Pour sélectionner le mode Température, appuyez sur le bouton sélecteur jusqu'à ce que l'une des icônes suivantes apparaisse.



2. Tournez le bouton sélecteur pour changer le mode.

REMARQUE :
Après 5 secondes, le module enregistre votre sélection et revient automatiquement à l'affichage de la température.

En mode AUTO, le système s'ajuste automatiquement pour chauffer ou refroidir la cabine et maintenir la température sélectionnée, aussi rapidement que possible, en réglant automatiquement la vitesse du ventilateur.

Si un autre régime de ventilateur est sélectionné en mode AUTO, le système passe en mode froid ou chaud en fonction des conditions ambiantes.

Vitesse du ventilateur

Pour régler la vitesse du ventilateur, appuyez sur le bouton sélecteur jusqu'à ce que l'icône du ventilateur apparaisse, puis tournez le bouton pour sélectionner la vitesse souhaitée.

Le ventilateur peut être réglé sur 3 vitesses:

– BASSE
– MED
– HAUTE

REMARQUE :
Après 5 secondes, le module enregistre votre sélection et revient automatiquement à l'affichage de la température.

Réglage

Vous pouvez modifier les réglages suivants:

– Contraste (0% à 100%)
– Luminosité (0% à 100%)
– Unité (°C ou °F)

Pour modifier un réglage, appuyez deux fois sur le bouton sélecteur pour afficher la page Vitesse du ventilateur.

REMARQUE :
Les actions suivantes doivent être effectuées pendant un délai de 10 secondes, sinon l'affichage de la température sera rétabli.

Maintenez le bouton marche/arrêt enfoncé tout en tournant le bouton sélecteur dans le sens horaire pendant au moins 3 clics.

Pour modifier le **CONTRASTE**: tournez le bouton sélecteur jusqu'à ce que le niveau souhaité soit atteint.

Pour modifier la **LUMINOSITÉ**: appuyez une fois sur le bouton sélecteur, puis tournez le bouton jusqu'à ce que le niveau souhaité soit atteint.

Pour sélectionner l'unité de mesure **C ° ou F °** : appuyez 2 fois sur le bouton sélecteur, puis tournez ce bouton pour modifier l'unité de mesure.

Déflecteur arrière

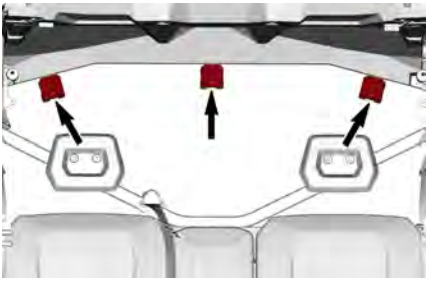
Le déflecteur arrière transparent protège les occupants contre les remous de vent arrière, la poussière, ou la pluie, dans les environnements difficiles. Montage coulissant rapide, autorisant une installation facile.

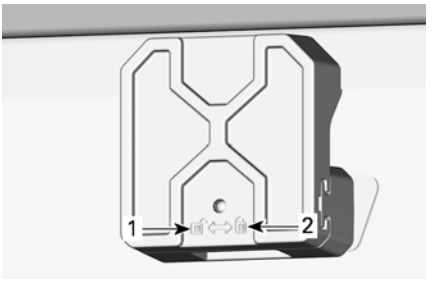


1. Déflecteur arrière

Dépose du déflecteur arrière

Pour déposer le déflecteur arrière, faites glisser ses fixations vers l'icône Déverrouiller.





FIXATION

1. Icône Déverrouiller
2. Icône Verrouiller

Inclinez vers l'arrière et soulevez.



AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO

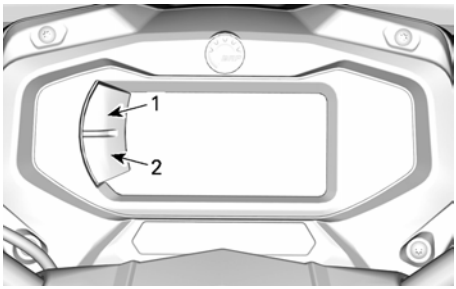
Écran multifonction
Affichage inférieur



Peut afficher les éléments suivants :

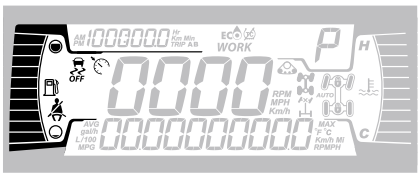
- RÉGIME DU MOTEUR
- Statistiques de vitesse
- Température du moteur
- Tension de la batterie
- Paramètres
- Messages

Utilisez le bouton BAS pour changer les informations affichées.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

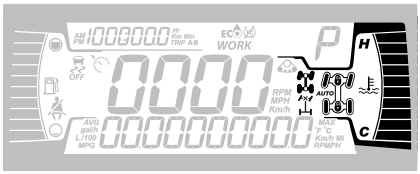
Affichage latéral gauche



L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence
- Icône de la ceinture de sécurité
- Icône Contrôle de la traction (si installé)
- Limiteur de vitesse Utilitaire (si équipé)

Affichage latéral droit

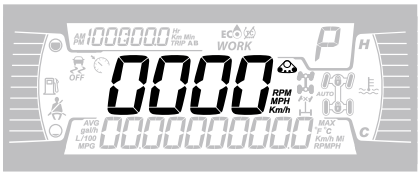


L'affichage latéral gauche comprend :

- Température du moteur
- Témoin 2X4/4X4
- Verrouillage du diff. arrière

Icône	Description
	Icône 2x4
	Icône 4X4
	Verrouillage du différentiel arrière

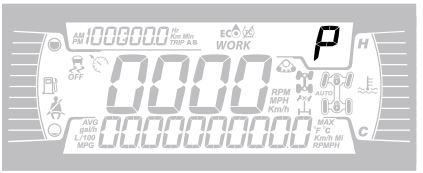
Affichage central



L'affichage central inclut :

- Vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h, ou le régime en tr/mn.
- Trousse de suivi active (si équipé)

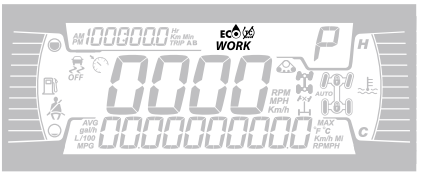
Position du sélecteur de transmission



Cet indicateur affiche le rapport engagé de la boîte de vitesse:

– P (Stationnement)
– R (Marche arrière)
– N (Poids mort)
– H (Plage Haute)
– L (Plage Basse)
– – (plage invalide)

Affichage du mode de conduite



L'affichage du mode de conduite indique le mode de fonctionnement sélectionné :

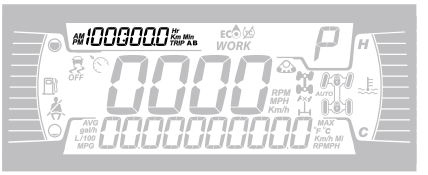
– ECO OFF (affichage vide)
– ECO
– TRAVAILLEZ

Pour changer de mode, maintenez le bouton INFÉRIEUR puis exercez une pression courte sur le bouton INFÉRIEUR pour faire défiler les modes disponibles.

Mode Moteur	Message affiché à l'activation
Eco éteint	ECO OFF (mode économique désactivé)
Éco	MODE ECO
Travail	Mode TRAVAIL

L'icône Contrôle de la traction est aussi affichée dans cette zone.

Affichage du compteur journalier

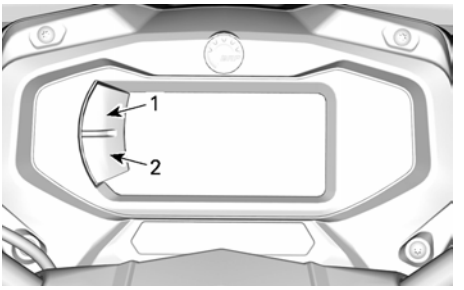


Cet affichage montre les informations des déplacements :

– Odomètre cumulatif
– Compteur A
– Compteur B
– Compteur Heures du véhicule
– Horloge

Utilisez le bouton HAUT pour changer les informations affichées.

Maintenez le bouton SUPÉRIEUR pour réinitialiser les odomètres A/B.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

Voyants

Avertissement et témoins lumineux



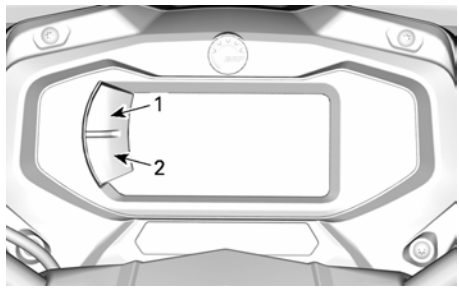
Avertissement et témoins lumineux	
	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule
	BLEU - Feu de route
	ROUGE - Température du moteur trop élevée.
	VERT - Neutre
	ROUGE - Le levier de verrouillage du frein est engagé ou dysfonctionnement du système de freinage.
	ROUGE - la tension de la batterie est trop basse ou il y a un problème dans le système électrique.
	ROUGE - Basse pression d'huile Normalement allumé lorsque le moteur est ARRÊTÉ
	ORANGE - Bas niveau d'essence
	ORANGE **Activer**: Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule **Clignote**: Problème de moteur. Le mode Préservation est activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.

Icônes et témoins lumineux

Icônes et témoins lumineux	
WORK	Avertit que le mode Travail est sélectionné.
	Indique que le mode ECO est sélectionné.
	Il est allumé lorsque la ceinture de sécurité n'est pas attachée alors que le véhicule est arrêté. Il clignote lorsque le véhicule se déplace.
	Kit de chenilles actif (si équipé)
	– Confirme que le Limiteur de vitesse Utilitaire est activé. – Lorsque cette option est disponible.

RÉGLAGES

Les boutons de navigation dans les menus sont situés sur le côté gauche de l'affichage LCD.



1. *Bouton Supérieur*
2. *Bouton Inférieur*

Configuration

Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **PARAMÈTRES** et maintenez pour ouvrir le menu Paramètres.

Réinitialiser Entretien

REMARQUE :
Uniquement lorsque l'entretien est nécessaire.

Avec le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **REI ENTR** et maintenez pour réinitialiser l'entretien.

Codes d'erreur

Disponible uniquement lorsqu'au moins un code est activé.

Avec le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **CODES** et maintenez pour afficher les codes d'erreur actifs.

Les codes d'erreur défilent sur l'affichage inférieur.

Réinitialiser statistiques (Reset Stat)

Appuyez sur le bouton BAS, sélectionnez **RÉINITIALISER STATISTIQUES** et maintenez pour lancer la réinitialisation.

Unité de mesure

L'indicateur a été réglé en unités impériales à en usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques.

Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **UNITÉS** et maintenez pour changer les unités de mesure.

Réglage de l'horloge

Toutes les actions suivantes doivent être effectuées à l'aide du bouton INFÉRIEUR.

1. Sélectionnez **HORLOGE** et maintenez pour changer l'heure.
2. Appuyez sur le bouton pour sélectionner l'affichage de l'horloge.
3. Appuyez et maintenez le bouton pendant une seconde.
4. Appuyez sur le bouton pour sélectionner le mode horaire 12:00 (AM PM) ou 24:00.
5. Appuyez et maintenez le bouton pour confirmer votre choix.
6. Appuyez sur le bouton pour changer le nombre d'heures (qui clignote).
7. Appuyez et maintenez le bouton pour confirmer votre choix.
8. Appuyez sur le bouton pour passer au réglage des minutes (qui clignote).
9. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pour confirmer la sélection des minutes.

Réglage de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage.

Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour la disponibilité des langues et la configuration de l'indicateur selon vos préférences.

Réglage de la luminosité

Vous pouvez ajuster la luminosité de l'écran LCD selon vos préférences.

Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **LUMINOSITÉ** et maintenez pour choisir un niveau de luminosité.

Avec le bouton INFÉRIEUR, réglez la luminosité, puis maintenez le bouton pour confirmer la sélection.

Mode Limiteur de vitesse Utilitaire Si disponible

Le mode Limiteur de vitesse permet de choisir une vitesse maximale.

L'opérateur pourra l'utiliser pour maintenir une vitesse sélectionnée pour

travailler sur un terrain, dans le champ et/ou avec ou sans remorque.

Pour une utilisation normale de cette fonction, utilisez le mode TRAVAIL du moteur et la vitesse BASSE, surtout avec une remorque.

REMARQUE :
Cette fonction peut être utilisée en vitesse haute, et/ou dans les autres modes moteur, mais elle est destinée en priorité aux usages utilitaires du véhicule. Pour circuler à faible vitesse constante pendant des périodes prolongées reportez-vous à *Choisir la bonne vitesse (basse - Low) ou haute - High)*.

Le conducteur doit maintenir l'accélérateur enfoncé pour que la vitesse demeure constante.

Lorsqu'une vitesse maximale est définie, le conducteur peut varier la vitesse du véhicule entre le ralenti et la vitesse maximale choisie.

Lorsque vous roulez à une vitesse constante, soyez attentif et conscient de ce qui se passe autour de vous.

Il suffit de relâcher l'accélérateur pour ralentir.

Sur les modèles équipés d'un moteur monocylindre uniquement, il est possible de neutraliser la vitesse sélectionnée en relâchant l'accélérateur et en l'enfonçant au maximum. Le limiteur de vitesse est alors temporairement désactivé (l'icône clignote) jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure ou égale au réglage du limiteur de vitesse. Cette fonctionnalité est uniquement conçue pour les situations d'urgence.

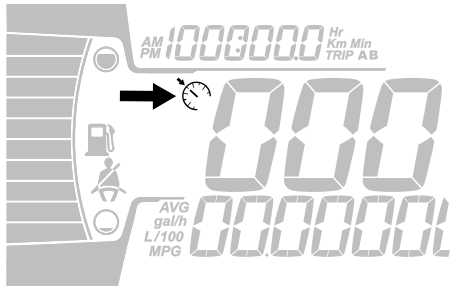
Activation du mode Limiteur de vitesse Utilitaire

1. Ouvrez le menu PARAMÈTRES.
2. Sélectionnez LIMITEUR DE VITESSE, puis choisissez une valeur :

Unité de mesure	Information affichée
Métrique (km/h)	– - - (illimité) – Entre 8 km/h et 30 km/h, par incrément de 2 km/h.
Imperial (MPH)	– - - (illimité) – Entre 5 MPH et 20 MPH par incrément de 1 MPH.

3. Maintenez le bouton Menu pour confirmer la vitesse limite sélectionnée.

L'indicateur du Limiteur de vitesse Utilitaire s'allume.



L'activation du mode Limiteur de vitesse définit uniquement la vitesse maximale accessible en appuyant sur l'accélérateur.

L'accélérateur doit être maintenu pour maintenir la vitesse.

L'accélérateur permet de choisir la vitesse entre le régime du ralenti et la vitesse maximale définie par le limiteur de vitesse, s'il est activé.

Désactivation du mode Limiteur de vitesse Utilitaire

1. Pour désactiver le limiteur de vitesse, allez dans Paramètres, sélectionnez Limiteur de vitesse, puis sélectionnez : Limite (illimitée).

TCS (système d'antipatinage à l'accélération) (si équipé)

Appuyez sur le bouton d'indicateur pour ouvrir le menu *Paramètres*.

Pour basculer entre TCS ON (activé) et OFF (désactivé), maintenez-le bouton MENU enfoncé.

REMARQUE :
Le TCS (système d'antipatinage à l'accélération) reste désactivé même lorsque le moteur est arrêté. Pour réactiver le TCS, vous devez aller dans le menu *Paramètres*.

RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

Spécifications d'essence

AVIS

Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
  - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
  - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
  - la corrosion des pièces métalliques;
  - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

L'essence doit avoir l'indice d'octane minimal suivant:

Utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 87 ou un indice d'octane RON de 91.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.



AVIS

N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS

N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

Méthode de remplissage du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.**
- **Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.**
- **Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.**
- **Travaillez dans un endroit bien aéré.**
- **Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau pour effectuer le ravitaillement.**

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.

2. Arrêtez le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

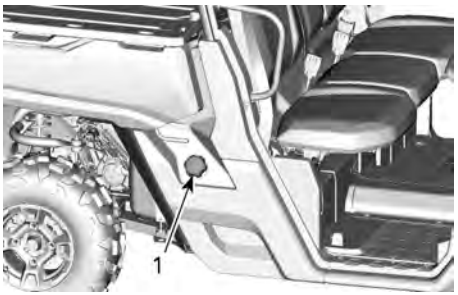
Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

3. Les occupants doivent sortir du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne permettez jamais à quiconque de rester dans le véhicule lors du ravitaillement en essence. Si un feu ou une explosion se produisait au moment du remplissage, un passager pourrait ne pas être en mesure de sortir rapidement du véhicule.

4. Dévissez lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.



1. Bouchon de réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

5. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
6. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
7. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

8. Serrez complètement le bouchon du réservoir d'essence jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

AVIS

Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant le rodage

Une période de rodage de 10 heures de fonctionnement ou 300 km (200 mi) est nécessaire avec le véhicule.

Moteur

Au cours de la période de rodage :

- Évitez les accélérations à plein régime.
- Évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course.
- Évitez les accélérations intenses.
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

Freins

⚠ AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La performance de freinage peut être réduite, vous devez donc redoubler de prudence.
Appliquez une force de freinage modérée pendant les 40 à 50 premiers freinages.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 mi).

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement.
- Évitez de tirer une charge.
- Évitez de circuler à plein régime.

Démarrage du moteur

Appuyez sur la pédale de frein.

Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et mettez-la sur la position ON.

REMARQUE :
Si le levier sélecteur n'est pas sur la position « P » (STATIONNEMENT), la pédale de frein doit être enfoncée pour permettre le démarrage du moteur.

Tournez la clé sur la position Démarrer et maintenez-la jusqu'à ce que le moteur démarre.

REMARQUE :
N'enfoncez pas la pédale d'accélération. Si la pédale de frein est enfoncée à plus de 50%, le moteur ne redémarrera pas.

Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

AVIS

Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, ne retenez pas la clé sur la position Démarrer pendant plus de 10 secondes. Voir la section *Diagnostic*.

Actionnez le levier sélecteur

Actionnez les freins, puis sélectionnez la position du levier sélecteur voulue.

Relâchez les freins.

AVIS

Immobilisez toujours le véhicule et actionnez les freins avant de déplacer le levier sélecteur pour changer de rapport. La boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Choisissez la vitesse appropriée (basse ou haute)

Il est important d'éviter des situations connues qui entraînent un glissement excessif de la courroie d'entraînement. La raison principale est que la courroie d'entraînement glissera si la boîte de vitesses est en mode Haute vitesse quand elle devrait être sur la Basse vitesse.

Faites attention aux éléments suivants :

Basse vitesse

La Basse vitesse devrait être utilisée dans les conditions suivantes :

- Tractage
- Pousser
- Transport d'une charge
- Applications 4 roues motrices
- Trous de boue
- Trous d'eau
- Traverse d'obstacles
- Monter sur une remorque
- Monter une côte

Il est également recommandé d'utiliser la Basse vitesse pour les conduites pendant des périodes prolongées à des vitesses de moins de 24 km/h (15 MPH).

Reportez-vous à la rubrique *Période de rodage* pour obtenir des informations sur le rodage de la courroie.

Haute vitesse

Le mode Haute vitesse est la position par défaut.

Protection électronique de la courroie d'entraînement (si disponible et activée sur votre modèle)

Sur certains véhicules, la fonction de protection électronique de la courroie d'entraînement est activée.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour

vérifier la disponibilité et les possibilités d'activation.

Cette fonction est activée lorsque la conduite est trop lente pour le mode **Haute Vitesse**, comme dans les situations suivantes :

– Tractage
– Pousser
– Transport d'une charge
– Applications 4 roues motrices
– Trous de boue
– Trous d'eau
– Traverse d'obstacles
– Monter sur une remorque
– Monter une côte

Dans les situations mentionnées ci-dessus, la protection électronique de la courroie d'entraînement protègera la courroie de boîte de vitesses CVT contre des dommages en activant le limiteur de couple du moteur. L'indicateur fera également défiler un message BASSE VITESSE, suggérant au conducteur d'immobiliser le véhicule et de sélectionner la BASSE VITESSE.

Lorsque la protection électronique de la courroie d'entraînement est activée, il est IMPÉRATIF de changer au rapport INFÉRIEUR. Reportez-vous à *Actionner le levier sélecteur*.

Arrêt du moteur et stationnement du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez de stationner le véhicule dans une pente abrupte.

⚠ AVERTISSEMENT

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est arrêté ou stationné pour l'empêcher de rouler.

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez de vous stationner dans un endroit où les pièces brûlantes peuvent déclencher un incendie.

Lorsque le véhicule est arrêté ou garé, placez toujours le levier sélecteur sur la position de stationnement. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Stationnez le véhicule sur le terrain le plus plat possible.

Relâchez la pédale d'accélération et immobilisez le véhicule au moyen des freins.

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).

Tournez la clé du commutateur d'allumage sur la position OFF.

Retirez la clé du commutateur d'allumage.

Conseils pour optimiser la longévité de la courroie d'entraînement

Le style de conduite et les conditions ont un impact direct sur la longévité de la courroie d'entraînement. Ce véhicule dispose d'une conception du système CVT qui est optimisé pour offrir les meilleures performances. La boîte de vitesses CVT et la courroie d'entraînement ont subi avec succès des milliers de kilomètres de tests de durabilité. Toutefois, afin de maximiser la longévité de la courroie d'entraînement et de prévenir les défaillances prématurées, il est important que le conducteur comprenne les limites d'une transmission par courroie CVT et qu'il adapte son style de conduite et la vitesse en conséquence.

Si la conduite a lieu dans l'une des conditions énumérées ci-dessous, BRP recommande fortement de ne pas garder constamment à pleins gaz pendant plus de cinq (5) minutes.

– Hautes températures extérieures (au-dessus de 30 °C (86 °F)
– Chargements lourds : Passagers/ chargement lourd
– Traînée lourde : Sable mou/monter une côte/boue/utilisation d'un ensemble de chenilles.

Après quelques minutes à pleins gaz, relâchez partiellement l'accélérateur et laissez refroidir la CVT.

Pour plus de conseils pour maximiser la durabilité de la courroie d'entraînement, reportez-vous à *Choisir la bonne vitesse (basse (L) ou haute (H))*.

Ravitaillement en carburant

Spécifications d'essence

AVIS

Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

– L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
  – des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
  – la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
  – la corrosion des pièces métalliques;
  – des dommages causés aux parties internes du moteur.
– Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
– Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

L'essence doit avoir l'indice d'octane minimal suivant:

Utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 87 ou un indice d'octane RON de 91.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.



AVIS

N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS

N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

Méthode de remplissage du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

- **L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.**
- **Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.**
- **Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.**
- **Travaillez dans un endroit bien aéré.**
- **Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau pour effectuer le ravitaillement.**

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Arrêtez le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

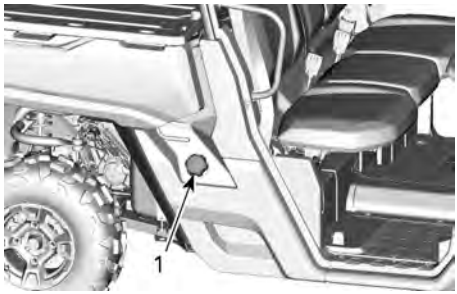
Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

3. Les occupants doivent sortir du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne permettez jamais à quiconque de rester dans le véhicule lors du ravitaillement en essence. Si un feu ou une explosion se produisait au moment du remplissage, un passager pourrait ne pas être en mesure de sortir rapidement du véhicule.

4. Dévissez lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.



1. Bouchon de réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

5. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
6. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
7. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

8. Serrez complètement le bouchon du réservoir d'essence jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

AVIS

Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule.

REMARQUE :
Les défaillances des composants résultant de ces événements ne sont pas couvertes par les garanties.

Moteur noyé

Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer le mode Noyé qui bloque l'injection et coupe l'allumage quand on lance le moteur. Procédez comme suit :

1. Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).
2. Mettez la clé d'allumage sur la position ON.
3. Appuyez sur la pédale d'accélération à fond et MAINTENEZ-LA dans cette position.
4. Mettez la clé d'allumage sur la position DÉMARRAGE. Maintenez-la dans cette position pendant 10 secondes.
5. Relâchez la clé d'allumage.
6. Relâchez complètement la pédale d'accélérateur.
7. Tournez à nouveau la clé d'allumage sur la position START pour permettre le démarrage.

Si cela fonctionne pas :

1. Retirez les bougies d'allumage. Consultez les informations sur les *Bougies* dans la section *Procédures d'entretien*.
2. Faites tourner le moteur plusieurs fois.
3. Installez des bougies neuves si possible ou nettoyez et séchez les bougies retirées.

Si le moteur ne démarre pas, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

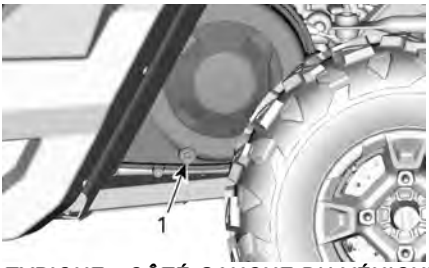
Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du livret de garantie.

Que faire si vous suspectez que de l'eau est entrée dans la CVT.

En cas de présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT, le moteur accélèrera, mais le véhicule restera immobile.

AVIS

Éteignez le moteur et drainez l'eau pour éviter d'endommager la boîte de vitesses CVT.



TYPIQUE - CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE SOUS LA BOÎTE DE CHARGEMENT

1. Drainage de la boîte de vitesses CVT

Adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour vérifier et nettoyer la transmission CVT.

Que faire si la batterie est complètement déchargée

Pour démarrer le véhicule avec une batterie externe, branchez le câble rouge (+) au pôle positif de la batterie et le noir (-) câble sur le châssis du véhicule.

AVIS

Ne branchez aucune source électrique sur la colonne de direction, ou à un autre composant au contact de la servodirection dynamique.

Que faire si le véhicule se renverse

Les manœuvres brusques, les virages serrés, la conduite à flanc de montagne ou un accident peuvent entraîner le reversement du véhicule.

Si le véhicule s'est renversé, il faudra le transporter le plus tôt possible chez un concessionnaire autorisé Can-Am hors route pour l'inspecter. **NE JAMAIS FAIRE DÉMARRER LE MOTEUR!**

Les éléments à vérifier incluent, sans s'y limiter :

- Niveaux de tous les liquides.
- Ceintures de sécurité, y compris les rétracteurs, les boucles et les pattes de serrage
- Cage et points de fixation
- Système de direction
- Suspension et points de fixation

Que faire si le véhicule est submergé

Si le véhicule est submergé, il faut le transporter chez un concessionnaire Can-Am hors route autorisé dès que possible.

AVIS

Ne faites jamais démarrer le moteur. Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne suivez pas les bonnes directives de redémarrage.

Directives de réglage de la suspension

La maniabilité et le confort du véhicule sont directement liés aux réglages de la suspension.

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule après tout réglage de la suspension.

Les choix de réglage de la suspension varient en fonction de la charge du véhicule, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Le meilleur moyen de régler la suspension consiste se baser les réglages d'usine, puis à personnaliser chacun des réglages, un à la fois.

Les réglages avant et arrière sont liés. Par exemple, il est possible que vous ayez à régler de nouveau les amortisseurs arrière après avoir réglé les amortisseurs avant.

Effectuez un essai du véhicule dans les mêmes conditions de terrain, vitesse, charge, etc. Modifiez un réglage et refaites le test. Procédez de façon méthodique jusqu'à l'obtention du réglage voulu.

Réglages d'usine de la suspension

Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions.

Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

Suspension avant

Précharge du ressort
Position de came 1 (souple)

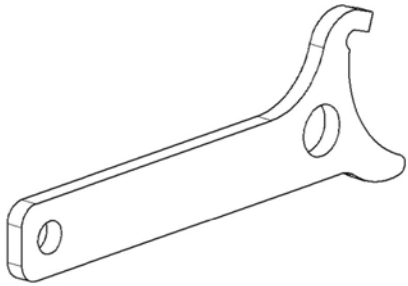
Suspension arrière

Précharge du ressort
Position de came 1 (souple)

Réglages de la suspension

Réglage de la précharge à ressort

Voyez ci-dessous pour régler la suspension avec précision. Employez l'outil de réglage de la suspension fourni dans la trousse d'outils.



La précharge du ressort d'amortisseur affecte la garde au sol du véhicule.

Raccourcissez le ressort pour avoir une conduite plus ferme, pour rouler sur des terrains difficiles, ou pour tracter une remorque.

Allongez le ressort pour une conduite

plus douce et des conditions de conduite douces.

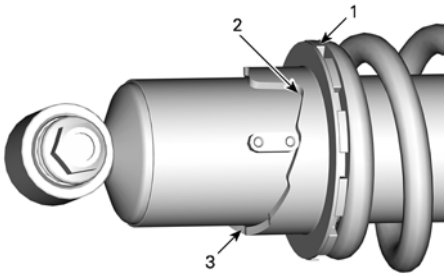
REMARQUE :
Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions. Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage des amortisseurs droit et gauche des suspensions avant ou arrière doit toujours être à la même position.
Ne réglez jamais un seul amortisseur.
Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

Soulevez le véhicule pour régler la précharge des ressorts.

Réglez en tournant la came.



1. *Tournez la came de réglage*
2. *Réglage souple*
3. *Réglage ferme*

Fonction DPS

La servodirection dynamique (Dynamic Power Steering - DPS) apporte une assistance variable, commandée par ordinateur et alimentée par un moteur électrique, qui optimise le niveau d'assistance de la direction nécessaire au conducteur.

Cette page est intentionnellement vide

ENTRETIEN

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est indispensable pour maintenir le véhicule en bon état de marche. Le véhicule doit être entretenu conformément au programme d'entretien.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien. **L'entretien périodique ne dispense pas d'effectuer la vérification de préutilisation**.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)

Un atelier de réparation ou une personne de votre choix peut effectuer l'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou le service de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am.

Bien qu'un concessionnaire Can-Am hors route autorisé ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire Can-Am hors route autorisé ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires autorisés de véhicules hors route Can-Am. Pour plus d'informations, reportez-vous à la GARANTIE liée aux émissions selon *l'EPA DES É.-U.* dans la section de ce document portant sur la *garantie*.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % vol d'éthanol avec ce moteur risque d'endommager le système de contrôle des émissions.

Instructions d'entretien du filtre à air

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée lorsque vous roulez sur de la neige, du sable sec, de la terre, du gravier ou des conditions similaires qui présentent une forte dispersion de poussière ou de particules.

La conduite en groupe dans de telles conditions exige un entretien du filtre à air plus fréquent.

REMARQUE :
Des filtres et pré-filtres accessoires sont disponibles pour de telles conditions. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route agréé pour plus de détails.

Utilisation intensive

Si votre véhicule est utilisé dans les conditions suivantes, reportez-vous à la section *Utilisation intensive* dans le calendrier d'entretien.

- Le transport répété de charges à plus de 75 % de la capacité maximale.
  - L'augmentation de la charge de travail appliquée au système d'entraînement accélère la durée de vie des différentiels, de la boîte de vitesses/ transmission et de l'huile moteur. Cela réduit la longévité des composants internes s'ils ne sont pas remplacés plus fréquemment.
- Conduire à des vitesses excessives pendant une période prolongée.

Les véhicules professionnels/ commerciaux et location doivent aussi respecter le calendrier d'entretien *Usage intensif*.

Une utilisation supérieure à la moyenne nécessite un remplacement plus fréquent des fluides et des composants d'usure qu'une utilisation sur piste, récréative ou utilitaire occasionnelle.

Températures extrêmement basses

Lorsqu'un moteur fonctionne fréquemment à une température ambiante égale ou inférieure à -25 °C (-13 °F), la fréquence des procédures indiquées dans le calendrier d'entretien doit être augmentée.

Tout moteur à combustion fonctionnant à ces basses températures ambiantes accumulera une quantité accrue de condensation à chaque démarrage/ réchauffement.

Comme le moteur n'atteint pas sa température de fonctionnement normale pendant de longues périodes, l'huile commence à être fortement diluée par des résidus de gaz et d'eau (teneur en eau accrue).

Un moteur doit atteindre sa température de fonctionnement pour que le condensat puisse se séparer de l'huile et s'évaporer.

Si l'utilisation quotidienne (cycle de conduite professionnel ou privé/ loisirs) est similaire aux conditions ci-dessous, BRP recommande fortement de changer l'huile au moins une fois par mois.

Paramètres d'augmentation des opérations d'entretien et du calendrier de maintenance :

– Le moteur n'atteint pas la température de fonctionnement appropriée lors d'une utilisation quotidienne normale.
– Démarrages et arrêts multiples sans atteindre la température de fonctionnement
– Plusieurs périodes de ralenti courtes
– Cycle de conduite à bas régime sur de courtes distances sans atteindre la température de fonctionnement.

REMARQUE :
BRP recommande fortement d'installer un chauffe-moteur pour réchauffer les liquides, ce qui contribuera également à prolonger la durée de vie de l'huile.

Eau/ boue profonde

Que votre véhicule soit un modèle X mr ou qu'il ait été accessoirisé pour une utilisation dans la boue profonde ou dans l'eau, ce type d'utilisation nécessite des inspections et un entretien plus fréquents pour vérifier que des débris ne se sont pas infiltrés dans les composants mécaniques.

Si vous roulez régulièrement dans la boue profonde ou dans l'eau, consultez la section ***Boue profonde / Eau*** du programme d'entretien.

Après chaque utilisation, effectuez les ***opérations d'entretien après utilisation dans un environnement de boue profonde ou d'eau***.

Procédures d'entretien pour les environnements de boue/ eau profonde

– Rincez le véhicule et ses composants à l'eau douce
– Nettoyez les filtres à air de la transmission CVT
– Drainez le boîtier CVT et nettoyez toutes les traces de boue/ eau.
– Inspectez et nettoyez les filtres à air du moteur et le boîtier du filtre à air du moteur.
– Nettoyez les débris autour du tuyau d'échappement, du silencieux et du pare-étincelles.
– Nettoyez le radiateur.
– Vérifiez s'il y a une accumulation d'eau dans les tuyaux de ventilation (réservoir d'essence, boîte de vitesses, différentiel avant et entraînement final arrière). Si vous trouvez de l'eau, demandez à votre concessionnaire Can-Am le plus proche de réaliser une inspection et l'entretien des composants principaux des évents
– Nettoyez les amortisseurs avant et arrière pour empêcher la détérioration des joints par la poussière ou la saleté.
– Nettoyez les soufflets de l'arbre d'entraînement et les soufflets ou les manchons protecteurs de l'arbre d'hélice.

Calendrier d'entretien

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux.

Les intervalles des tableaux d'entretien sont basés sur 3 facteurs :

– Durée au calendrier
– Compteur horaire du véhicule
– Lecture du kilométrage.

Tenir compte de la première éventualité pour déterminer le seuil de maintenance.

Vos habitudes de conduite déterminent les facteurs auxquels vous devrez adhérer. Par exemple :

– Quelqu'un qui utilise son véhicule un week-end sur deux pour faire des randonnées avec des amis suivra probablement le **kilométrage** pour déterminer l'intervalle d'entretien.
– Une personne qui utilise son véhicule rarement au cours de l'année ou seulement à quelques occasions (chasse, camping) suivra très probablement le **calendrier** pour déterminer l'intervalle d'entretien.
– Une personne qui utilise son véhicule tous les jours ou toutes les semaines pendant de longues périodes, par exemple dans le cadre de l'agriculture ou du travail, suivra probablement les **heures de fonctionnement du véhicule** pour déterminer l'intervalle d'entretien.

IMPORTANT : Les tableaux suivants indiquent l'application d'entretien appropriée pendant les 3 premières années. Pour les années suivantes, répétez le même schéma alternativement.

Présentation de l'entretien régulier

Années civiles	Heures de conduite	Odomètre	Utilisation normale
1	200	3000 km (1900 mi)	**A**
2	400	6000 km (3700 mi)	**A** et **B**
3	600	9000 km (5600 mi)	**A**

Vue d'ensemble de l'entretien des véhicules à usage intensif et boue/eau

Années civiles	Heures de conduite	Odomètre	Usage intensif et eau/ boue profonde
0,5	100	1500 km (900 mi)	**A+**
1	200	3000 km (1900 mi)	**A+** et **A**
1,5	300	4500 km (2800 mi)	**A+**
2	400	6000 km (3700 mi)	**A+** et **A** et **B**
2,5	500	7500 km (4700 mi)	**A+**
3	600	9000 km (5600 mi)	**A+** et **A**

UTILISATION NORMALE	A	B
A = Ajuster **C = Nettoyer** **I = Inspecter** **L = Lubrifier** **R = Remplacer** **T = Serrer**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
Alimentation en carburant et air		
Filtre à air du moteur	**I**, **C** ou **R**	
Fonction et composants de l'alimentation en air (boîte à air, corps de papillon, conduits, colliers)*	**I, C**	
Fonction et composants du système de carburant (bouchon du réservoir, réservoir, tuyaux, colliers de serrage, fuites)*	**I**	
Pression de la pompe à essence		**I**
Carrosserie, châssis et accessoires		
Boulons de fixation de la cage	**T**	
Rétracteurs de ceintures de sécurité, boucles et pattes de serrage	**I, C**	
Treuil	**I, C**	
Vis de charnières de pare-brise (selon l'équipement)	**T**	
Verrous et charnières de portes, barillets de serrure	**L, T**	
Roulement sphérique du vérin hydraulique du plateau basculant (si équipé)	**L**	
Moteur et refroidissement		
Huile à moteur et filtre	**R**	
Jeu des soupapes (sans tenir compte du calendrier)	**I, A** (Moteurs bicylindres en V)	**I, A** (Moteurs monocylindres)
Bougies (sans tenir compte du calendrier)		**R**
Joints du moteur	**I**	
Composants du refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites)*	**I, A**	
Liquide de refroidissement	**R** Tous les 5 ans ou 12 000 km (7500 mi)	

UTILISATION NORMALE	A	B
A = Ajuster **C = Nettoyer** **I = Inspecter** **L = Lubrifier** **R = Remplacer** **T = Serrer**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
Radiateur	**C**	
Échappement et émissions		
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux)*	**I**	
Filtre de reniflard de mise à l'air libre du réservoir de carburant (modèles non EVAP)	**R**	
Pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles CARB et EVAP)		**R**
Pare-étincelles du silencieux	**C**	
Débris autour du tuyau d'échappement et de la zone du silencieux	**C**	
Chauffage/ Ventilation/ Climatisation (CVCL)		
Filtre à air	**I, C**	
Fonction et composants de la climatisation et du chauffage*	**I, C**	
Courroie de compresseur de climatisation		**I**
Freins		
Fonction et composants du système de freinage (niveau de liquide, plaquettes de frein, disques de frein, étriers, tuyaux et maître-cylindre)*	**I, C, L, A**	
Liquide de frein	**R** Tous les 2 ans	
Transmission		
Huile de boîte de vitesses	Remplacer après les premiers 3000 km (1900 mi) et à 6000 km (3700 mi) puis suivre le calendrier régulier.	
Huile de boîte de vitesses	**I, A**	**R**
Huile de différentiel avant	**I, A**	**R**
Huile d'entraînement final arrière (moteur monocylindre)	**I, A**	**R**
Huile de différentiel central et arrière (modèles 6x6)	**I, A**	**R**

UTILISATION NORMALE	A	B
A = Ajuster **C = Nettoyer** **I = Inspecter** **L = Lubrifier** **R = Remplacer** **T = Serrer**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
Pneus (usure, pression)	**I, A**	
Écrous de roue	**T**	
Boulons de roues à anneau de retenue (selon l'équipement)	**T**	
Composants et fonctions Transmission*	**I**	
Commandes		
Fonctionnement du levier de la boîte de vitesses	**I, A**	
Fonctionnement de l'accélérateur	**I**	
Transmission à variation continue (CVT)		
Composants de la transmission à variation continue (CVT) (filtre à air, nettoyage des poulies d'entraînement et des poulies menées, courroie d'entraînement, galets de la poulie d'entraînement et roulement de moyeu)*.	**I, C, L**	
Rouleaux de la poulie menée	**I**	
Système électrique		
Connexions de la batterie et état	**I, C**	
Modules des codes d'erreur et mises à jour logicielles applicables	**I**	
Fonctionnement des interrupteurs de commande et de l'éclairage*	**I**	
Capteur de vitesse du véhicule (VSS)		**C**
Guidon		
Composants et fonctions Direction*	**I**	
Suspension		
Composants et fonctions Suspension*	**I, C, L, T**	
Bagues de barre stabilisatrice et de bras de suspension (modèles sans bagues à double liaison)	**I, L** Recommandé tous les 1 000 km (620 mi)	

*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Serrer	**Tous les 6 mois ou 100 heures ou 1500 km (900 mi)**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
Alimentation en carburant et air			
Filtre à air du moteur	**I, C**	**R**	
Fonction et composants de l'alimentation en air (boîte à air, corps de papillon, conduits, colliers)*	**I, C**		
Fonction et composants du système de carburant (bouchon du réservoir, réservoir, tuyaux, colliers de serrage, fuites)*		**I**	
Pression de la pompe à essence			**I**
Carrosserie, châssis et accessoires			
Boulons de fixation de la cage		**T**	
Rétracteurs de ceintures de sécurité, boucles et pattes de serrage		**I, C**	
Treuil	**I, C**		
Vis de charnières de pare-brise		**T**	
Verrous et charnières de portes, barillets de serrure		**L, T**	
Roulement sphérique du vérin hydraulique du plateau basculant (si équipé)		**L**	
Moteur et refroidissement			
Huile à moteur et filtre	**R**		
Jeu des soupapes (sans tenir compte du calendrier)		**I, A** (Moteurs bicylindres en V)	**I, A** (Moteurs monocylindres)
Bougies (sans tenir compte du calendrier)			**R**
Joints du moteur		**I**	
Composants du refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de		**I, A**	

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster **C = Nettoyer** **I = Inspecter** **L = Lubrifier** **R = Remplacer** **T = Serrer**	**Tous les 6 mois ou 100 heures ou 1500 km (900 mi)**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites)*			
Liquide de refroidissement	**R** Tous les 5 ans ou 12 000 km (7500 mi)		
Radiateur		**C**	
Échappement et émissions			
Filtre de reniflard de mise à l'air libre du réservoir de carburant (modèles non EVAP)		**R**	
Pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles CARB et EVAP)			**R**
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux, fuites)*		**I**	
Pare-étincelles du silencieux	**C**		
Débris autour du tuyau d'échappement et de la zone du silencieux	**C**		
Chauffage/ Ventilation/ Climatisation (CVCL)			
Filtre à air	**I, C**		
Fonction et composants de la climatisation et du chauffage*		**I, C**	
Courroie de compresseur de climatisation			**I**
Freins			
Fonction et composants du système de freinage (niveau de liquide, plaquettes de frein, disques de frein, étriers, tuyaux et maître-cylindre)*	**I, C, A**	**C, L**	
Liquide de frein	**R** Tous les 2 ans		
Transmission			

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Serrer	**Tous les 6 mois ou 100 heures ou 1500 km (900 mi)**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
Huile et filtre de la boîte à vitesses	Remplacer après les premiers 1500 km (900 mi) et à 3000 km (1900 mi) puis suivre le calendrier régulier.		
Huile et filtre de la boîte à vitesses	**I, A**	**R**	
Huile de différentiel avant	**I, A**	**R**	
Huile d'entraînement final arrière (moteur monocylindre)	**I, A**	**R**	
Huile de différentiel au centre et à l'arrière	**I, A**	**R**	
Pneus (usure, pression)	**I, A**		
Écrous de roue	**T**		
Boulons de roues à anneau de retenue (selon l'équipement)		**T**	
Composants et fonctions Transmission*	**I**		
Commandes			
Fonctionnement du levier de la boîte de vitesses		**I, A**	
Fonctionnement de l'accélérateur		**I**	
Transmission à variation continue (CVT)			
Composants de la transmission à variation continue (CVT) (filtre à air, nettoyage des poulies d'entraînement et des poulies menées, courroie d'entraînement, galets de la poulie d'entraînement et roulement de moyeu)*.		**I, C, L**	
Rouleaux de la poulie menée		**I**	
Système électrique			
Connexions de la batterie et état		**I, C**	
Modules des codes d'erreur et mises à jour logicielles applicables		**I**	
Fonctionnement des interrupteurs de commande et de l'éclairage*		**I**	

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster **C = Nettoyer** **I = Inspecter** **L = Lubrifier** **R = Remplacer** **T = Serrer**	**Tous les 6 mois ou 100 heures ou 1500 km (900 mi)**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
Capteur de vitesse du véhicule (VSS)		**C**	
Guidon			
Composants et fonctions Direction*	**I**		
Suspension			
Composants et fonctions Suspension*	**I, C, L**	**T**	
Bagues de barre stabilisatrice et de bras de suspension (modèles sans bagues à double liaison)	**I, L** Recommandé tous les 1000 km (620 mi)		

*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.

EAU/ BOUE PROFONDE	A+	A	B
A = Ajuster **C = Nettoyer** **I = Inspecter** **L = Lubrifier** **R = Remplacer** **T = Serrer**	**Tous les 6 mois ou 100 heures ou 1500 km (900 mi)**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
Alimentation en carburant et air			
Filtre à air du moteur	**I, C**	**R**	
Fonction et composants de l'alimentation en air (boîte à air, corps de papillon, conduits, colliers)*	**I, C**		
Fonction et composants du système de carburant (bouchon du réservoir, réservoir, tuyaux, colliers de serrage, fuites)*		**I**	
Pression de la pompe à essence			**I**
Carrosserie, châssis et accessoires			
Boulons de fixation de la cage		**T**	
Rétracteurs de ceintures de sécurité, boucles et pattes de serrage		**I, C**	
Treuil	**I, C**		
Vis de charnières de pare-brise		**T**	
Verrous et charnières de portes, barillets de serrure		**L, T**	
Roulement sphérique du vérin hydraulique du plateau basculant (si équipé)		**L**	
Moteur et refroidissement			
Huile à moteur et filtre	**I, A**	**R**	
Jeu des soupapes (sans tenir compte du calendrier)		**I, A** (Moteurs bicylindres en V)	**I, A** (Moteurs monocylindres)
Bougies (sans tenir compte du calendrier)			**R**
Joints du moteur		**I**	
Composants du refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de		**I, A**	

EAU/ BOUE PROFONDE	A+	A	B
A = Ajuster **C = Nettoyer** **I = Inspecter** **L = Lubrifier** **R = Remplacer** **T = Serrer**	**Tous les 6 mois ou 100 heures ou 1500 km (900 mi)**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites)*			
Liquide de refroidissement	**R** Tous les 5 ans ou 12 000 km (7500 mi)		
Radiateur	**C**		
Échappement et émissions			
Filtre de reniflard de mise à l'air libre du réservoir de carburant (modèles non EVAP)		**R**	
Pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles CARB et EVAP)			**R**
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux, fuites)*	**I**		
Pare-étincelles du silencieux	**C**		
Débris autour du tuyau d'échappement et de la zone du silencieux	**C**		
Chauffage/ Ventilation/ Climatisation (CVCL)			
Filtre à air	**I, C**		
Fonction et composants de la climatisation et du chauffage*		**I, C**	
Courroie de compresseur de climatisation	**I**		
Freins			
Fonction et composants du système de freinage (niveau de liquide, plaquettes de frein, disques de frein, étriers, tuyaux et maître-cylindre)*	**I, C, A**	**C, L**	
Liquide de frein	**R** Tous les 2 ans		
Transmission			

EAU/ BOUE PROFONDE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Serrer	**Tous les 6 mois ou 100 heures ou 1500 km (900 mi)**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
Huile et filtre de la boîte à vitesses	Remplacer après les premiers 1500 km (900 mi) et à 3000 km (1900 mi) puis suivre le calendrier régulier.		
Huile et filtre de la boîte à vitesses	**I, A**		**R**
Huile de différentiel avant	**I, A**		**R**
Huile d'entraînement final arrière (moteur monocylindre)	**I, A**		**R**
Huile de différentiel au centre et à l'arrière	**I, A**		**R**
Pneus (usure, pression)	**I, A**		
Écrous de roue	**T**		
Boulons de roues à anneau de retenue (selon l'équipement)		**T**	
Composants et fonctions Transmission*	**I**		
Commandes			
Fonctionnement du levier de la boîte de vitesses		**I, A**	
Fonctionnement de l'accélérateur	**I**		
Transmission à variation continue (CVT)			
Composants de la transmission à variation continue (CVT) (filtre à air, nettoyage des poulies d'entraînement et des poulies menées, courroie d'entraînement, galets de la poulie d'entraînement et roulement de moyeu)*.		**I, C, L**	
Rouleaux de la poulie menée		**I**	
Système électrique			
Connexions de la batterie et état		**I, C**	
Modules des codes d'erreur et mises à jour logicielles applicables		**I**	
Fonctionnement des interrupteurs de commande et de l'éclairage*		**I**	

EAU/ BOUE PROFONDE	A+	A	B
A = Ajuster **C = Nettoyer** **I = Inspecter** **L = Lubrifier** **R = Remplacer** **T = Serrer**	**Tous les 6 mois ou 100 heures ou 1500 km (900 mi)**	**Chaque année ou 200 heures ou 3000 km (1900 mi)**	**Tous les 2 ans ou 400 heures ou 6000 km (3700 mi)**
Capteur de vitesse du véhicule (VSS)		**C**	
Guidon			
Composants et fonctions Direction*	**I**		
Suspension			
Composants et fonctions Suspension*	**I, C, L**	**T**	
Bagues de barre stabilisatrice et de bras de suspension (modèles sans bagues à double liaison)	**I, L** Recommandé tous les 1000 km (620 mi)		

*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.

Dossiers d'entretien

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

Prélivraison	
Numéro de série :	Signature :
Kilométrage :	
Heures :	
Date :	
Numéro du concessionnaire :	
Remarques :	
Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

PREMIÈRE inspection	
Kilométrage :	Signature :
Heures :	
Date :	
Numéro du concessionnaire :	
Remarques :	
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concession naire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concession naire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concession naire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concession naire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concession naire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concession naire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concession naire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : Heures : Date : Numéro du concession naire : Remarques :	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concession naire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concession naire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

Étant donné la complexité de certaines procédures d'entretien, de bonnes compétences mécaniques sont requises. Si vous n'avez pas la compétence mécanique requise pour effectuer ces procédures, n'hésitez pas à contacter un concessionnaire agréé Hors Route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, mettez toujours la clé de contact sur la position OFF avant d'entreprendre toute opération entretien. Retirez ensuite la clé.

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacez toujours les dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.) enlevés par des neufs.

FILTRE À AIR DU MOTEUR

AVIS

Ne modifiez jamais le système d'admission d'air. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est étalonné en fonction de ces composants.

Directives de remplacement du filtre à air du moteur

L'inspection et le remplacement du filtre à air doivent être effectués selon les conditions d'utilisation. Ceci est essentiel pour assurer de bonnes performances du moteur et sa durée de vie.

L'inspection et la fréquence de remplacement du filtre à air du moteur doit être augmentée pour les conditions de conduite difficiles suivantes:

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur surfaces poussiéreuses et sèches
- Conduite sur sentiers de gravier secs ou dans des conditions semblables.
- Conduite dans des zones à forte concentration de graines ou cosses de récolte.
- Conduite dans des conditions hivernales difficiles.

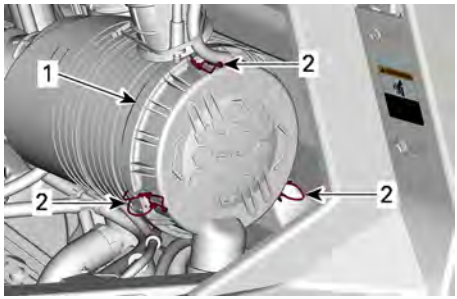
AVIS

Dans des conditions poussiéreuses ou sableuses, le filtre à air doit être nettoyé avant chaque randonnée.

REMARQUE :
La conduite en groupe dans de telles conditions exige une augmentation de la fréquence d'entretien du filtre à air.

Pour retirer le filtre à air du moteur

Ouvrez le boîtier du filtre à air et sortez le filtre à air.



1. *Couvercle du filtre à air*
2. *Verrous*

Le filtre est très serré sur le tube de sortie et offre une résistance initiale. Bougez sans forcer l'extrémité du filtre d'avant en arrière pour rompre le joint, puis faites pivoter en tirant directement. Éviter les heurts entre le filtre et le boîtier.

Nettoyage du filtre à air du moteur

1. Inspectez le filtre pour rechercher des traces de fuites. Une ligne de poussière sur le côté propre du filtre est un signe évident. Remplacez le filtre s'il n'est pas en bon état. Éliminez toutes les sources de fuite d'air avant d'installer un nouveau filtre.
2. Tapotez l'élément en papier pour faire tomber la poussière lourde. Cela libère la saleté et la poussière du filtre en papier.

AVIS

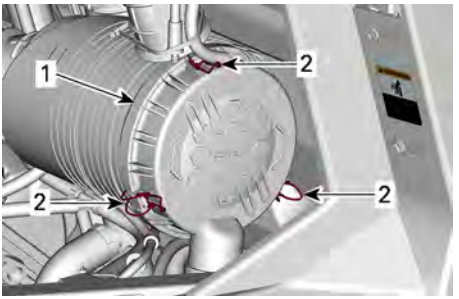
Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux. Si le filtre à air du moteur est trop sale et ne peut être nettoyé en suivant la procédure recommandée, il devrait être remplacé.

3. Inspectez le boîtier du filtre à air pour confirmer qu'il est propre. Nettoyez si nécessaire.
4. Utilisez un chiffon propre et humide pour essuyer la surface d'étanchéité du filtre et l'intérieur du tube d'admission. Assurez-vous que la zone d'étanchéité du tube d'admission n'est pas endommagée.

Nettoyage de la valve en bec-de-canard

Installation du filtre à air du moteur

1. Insérez le filtre avec précaution.
2. Placez le filtre à la main, en vous assurant qu'il est complètement inséré dans le boîtier du filtre à air.
3. Pressez manuellement sur le bord extérieur du filtre, et pas sur le centre flexible.
4. Inspectez et nettoyez soigneusement le joint d'étanchéité dans la rainure du couvercle. Le remplacer s'il est endommagé.
5. Fixez le couvercle du filtre à air à l'aide des verrous.



1. *Couvercle du filtre à air*
2. *Verrous*

6. Remettez en place la porte d'accès au filtre à air et fixez-la avec la vis quart de tour.

Filtre à air de la boîte de vitesses CVT

Directives de remplacement du filtre à air CVT

L'inspection et le remplacement du filtre à air CVT doivent être effectués selon les conditions d'utilisation. Ceci est essentiel pour assurer de bonnes performances du moteur et sa durée de vie.

Dans les conditions de conduite sévères suivantes, la fréquence d'inspection et de remplacement doit être augmentée :

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur surfaces poussiéreuses et sèches
- Conduite sur sentiers de gravier secs ou dans des conditions semblables.
- Conduite dans les conditions boueuses.
- Conduite dans des zones à forte concentration de graines ou cosses de récolte.

– Conduite dans des conditions hivernales difficiles.

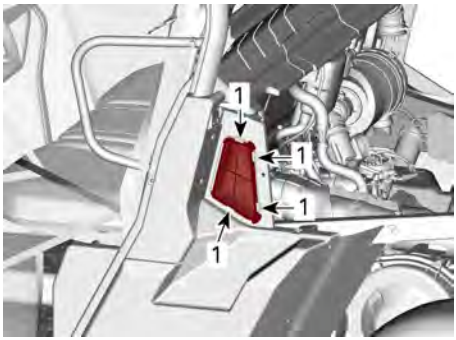
AVIS

Lorsque vous roulez dans des conditions poussiéreuses ou dans le sable, le filtre à air doit être nettoyé avant chaque sortie.

REMARQUE :
La conduite en groupe dans de telles conditions exige une augmentation de la fréquence d'entretien du filtre à air.

Dépose du filtre à air primaire de la CVT

1. Incliner la boîte de chargement.
2. Appuyez sur les languettes pour dégager le filtre.



1. Appuyez ici

3. Retirez le filtre à air CVT

Dépose du filtre à air secondaire de la CVT (si le véhicule en est équipé)

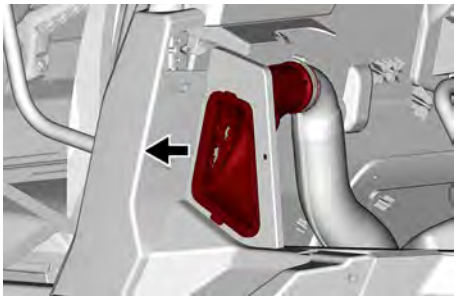
1. Inclinez la boîte de chargement.
2. Retirez le filtre primaire de la CVT. Reportez-vous à la section *Dépose du filtre à air primaire de la CVT*.



3. Desserrez le collier de serrage.



4. Retirez le boîtier du filtre du véhicule.



5. Appuyez sur les languettes pour dégager le filtre.



6. Retirez le filtre à air CVT

Vérification et nettoyage du filtre à air CVT

1. Inspectez le filtre et remplacez-le s'il n'est pas en bon état.
2. Nettoyez le filtre avec une solution d'eau et de savon doux, puis rincez-le.
3. Secouez doucement pour éliminer l'excès d'eau et laissez sécher le filtre à température ambiante.
4. Nettoyez l'intérieur de l'entrée d'air CVT avec un aspirateur.

Installation du filtre à air principal de la CVT

1. Réinstallez le filtre à air principal de la CVT.
2. Abaissez et verrouillez la boîte de chargement.

Installation du filtre à air secondaire de la CVT

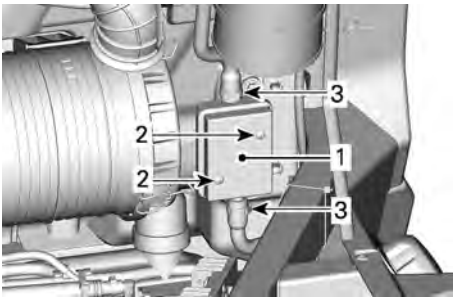
1. Pour l'installation, inversez les étapes du retrait. Cependant, prêtez attention aux points suivants :

Couple de serrage	
Collier de serrage	2 ± 0,3 Nm (17 ± 3 lbf-po)

Préfiltre du système des émissions par évaporation (si équipé)

Remplacement du préfiltre du système des émissions par évaporation

1. Incliner la boîte de chargement.
2. Retirez les colliers de serrage du tuyau.
3. Retirez les vis de fixation.
4. Retirez l'unité du préfiltre.



1. Préfiltre
2. Vis de fixation
3. Colliers

5. Installez l'unité du préfiltre.

Couple de serrage	
Vis de fixation du préfiltre.	2,5 ± 0,5 Nm (22 ± 4 lbf-po)

6. Fixez les tuyaux avec les colliers.
7. Remettez en place toutes les pièces enlevées.

HUILE MOTEUR

Huile moteur recommandée

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés avec de l'huile XPS®.

BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente.

Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Huile de moteur recommandée XPS	
Usage général	Huile synthétique 5W40

Basse température	Huile synthétique 0W40
Haute température	Huile synthétique 10W50

Si l'huile de moteur XPS recommandée n'est pas disponible :

- Utilisez une huile pour moteur 4 temps SAE respectant ou dépassant les spécifications suivantes de l'industrie des lubrifiants.
- Vérifiez toujours l'étiquette de certification de service API sur le récipient d'huile afin de vous assurer qu'elle comporte au moins l'une des classes ci-dessus.
  - **Classification de service API : SN, ou**
  - **JASO MA2**

Moteurs bicylindres

Vérification du niveau d'huile du moteur (bicylindre en V)

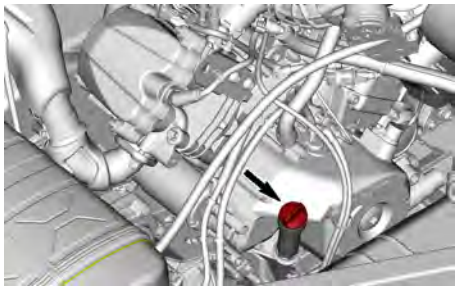
AVIS

Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur.

AVIS

Vérifiez le niveau d'huile lorsque le moteur est FROID.

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Nettoyez le pourtour de la jauge pour éviter que des particules ne tombent dans le tube.



3. Dévissez la jauge du niveau d'huile, retirez-la et essuyez-la avec un chiffon.
4. Réinsérez la jauge du niveau d'huile et vissez-la à fond.
5. Retirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



1. *MIN*
2. *MAX.*

Si le niveau est entre deux marques, remettez la jauge en place.

Si le niveau de l'huile est en-dessous de la marque la plus basse, ajoutez de l'huile, comme suit :

- Placez un entonnoir dans le tube de la jauge.
- Versez une petite quantité d'huile et revérifiez le niveau.
- Continuez à ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau atteigne la marque supérieure.

AVIS

Évitez tout remplissage excessif. Essuyez de renverser de l'huile.

Changez l'huile de moteur

AVIS

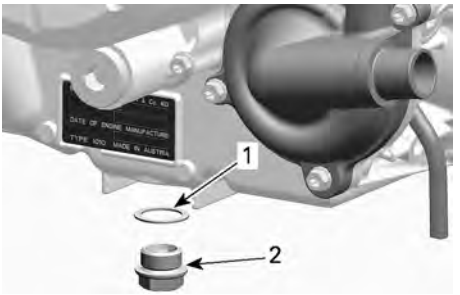
L'huile moteur et le filtre à huile peuvent être remplacés simultanément.

La vidange et le remplacement du filtre doivent être faits quand le moteur est tiède.

⚠ ATTENTION

L'huile à moteur peut être brûlante. Attendez que l'huile du moteur refroidisse.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Nettoyez la zone autour de la jauge à huile.
3. Retirez la jauge d'huile.
4. Placez un bac de récupération sous la zone du bouchon de vidange du moteur.
5. Nettoyez la surface autour du bouchon de vidange.
6. Dévissez le bouchon de vidange et jetez le joint d'étanchéité.



1. *Bague d'étanchéité (jetez)*
2. *Bouchon de vidange*

7. Laissez l'huile s'écouler complètement du carter.
8. Remplacez le filtre à huile, reportez-vous à la section *Filtre à huile*.
9. Nettoyez le bouchon de vidange magnétique afin de retirer toute rognure de métal et tout résidu.

REMARQUE : La présence de débris donne une indication de dommage interne au moteur.

10. Installez un joint d'étanchéité NEUF sur le bouchon de vidange.

AVIS

N'utilisez jamais le joint d'étanchéité une seconde fois. Remplacez-la toujours par une neuve.

11. Installez et serrez le bouchon de vidange au couple de serrage recommandé.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange	30 ± 2 Nm (22 ± 1 lbf-pi)

12. Effectuez le remplissage, consultez la section *Huile moteur recommandée*.

REMARQUE :
Pour connaître la capacité de l'huile moteur, reportez-vous aux *spécifications techniques*.

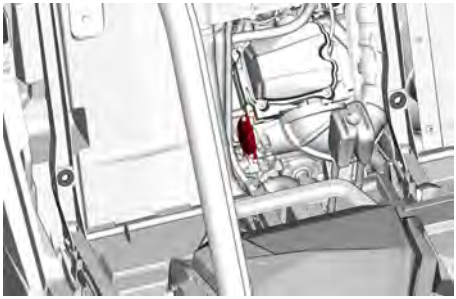
13. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant au moins 60 secondes.
14. Arrêtez le moteur.
15. Vérifiez immédiatement le niveau d'huile, reportez-vous à la section *Vérification du niveau d'huile moteur*.
16. Remplissez au besoin.
17. Vérifiez que les zones du filtre à huile et du bouchon de vidange ne fuient pas.
18. Mettez au rebut l'huile et le filtre conformément aux réglementations locales en matière d'environnement.

Filtre à huile

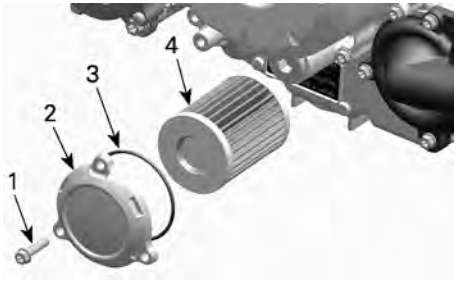
Moteurs bicylindres

Retrait du filtre à huile

1. Si ce n'est pas déjà fait, retirez le couvercle de service du moteur.
2. Nettoyez la surface autour du filtre à huile.



3. Enlevez le couvercle de filtre à huile.
4. Enlever et jeter le filtre à huile.

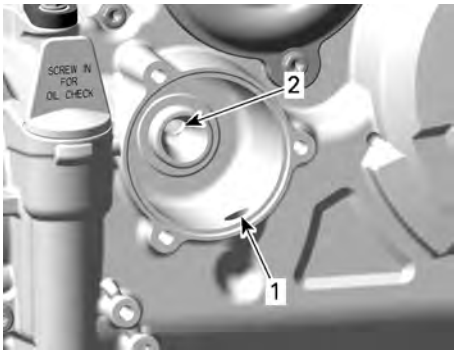


TYPIQUE

1. *Vis du filtre à huile*
2. *Couvercle du filtre à huile*
3. *Joint d'étanchéité*
4. *Filtre à huile*

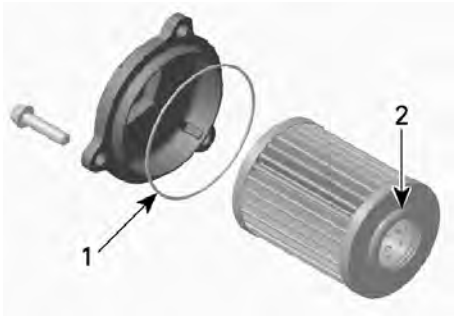
Installer le filtre à huile

1. Vérifiez si les zones d'entrée et de sortie du filtre à huile présentent des saletés ou d'autres contaminants, et nettoyez au besoin.



1. *Orifice d'admission allant de la pompe à huile au filtre à huile*
2. *Orifice de sortie allant au système d'approvisionnement en huile du moteur*

2. Mouillez un nouveau joint torique avec de l'huile moteur et placez-le sur le couvercle du filtre à huile.
3. Positionnez le filtre neuf dans le couvercle.
4. Appliquez de l'huile moteur sur le joint à l'extrémité ouverte du filtre à huile.



1. *Huilez légèrement*
2. *Huilez légèrement*

AVIS

Faites attention à ne pas pincer le joint torique pendant l'installation du filtre et du couvercle.

5. Installez le couvercle sur le moteur.

6. Serrez les vis du couvercle de filtre à huile au couple recommandé.

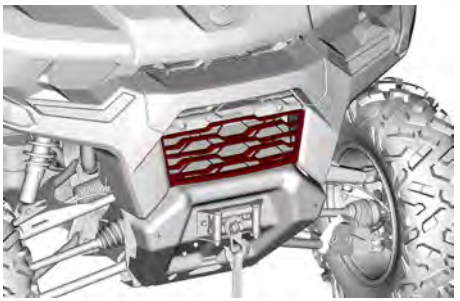
Couple de serrage	
Vis du couvercle de filtre à huile	10 ± 1 Nm (89 ± 9 lbf-po)

7. Essuyez toute huile renversée sur le moteur.

RADIATEUR

Inspection et nettoyage du radiateur

Vérifiez périodiquement la propreté de la zone du radiateur.



1. Pour accéder au radiateur, tirez sur la partie inférieure de la calandre et faites-la glisser vers le bas.
2. Vérifiez si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou s'ils sont endommagés.
3. Inspecter les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le passage de l'air et le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

   Sinon, servez-vous d'un boyau d'arrosage pour rincer les ailettes du radiateur.

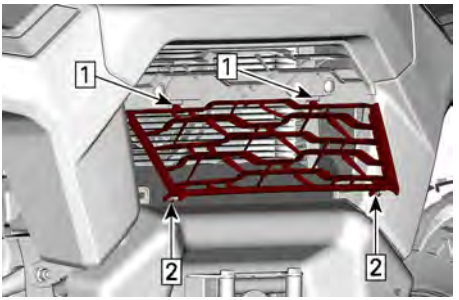
⚠ ATTENTION

Ne nettoyez jamais le radiateur avec vos mains lorsqu'il est chaud. Laissez-le d'abord refroidir.

AVIS

Faites attention à ne pas endommager les ailettes du radiateur pendant leur nettoyage. N'utilisez aucun objet ou outil pouvant les endommager. Si vous utilisez un tuyau d'arrosage, assurez-vous que la pression est faible. N'utilisez jamais un nettoyeur HAUTE PRESSION.

4. Pour installer la grille avant, insérez d'abord les languettes supérieures et poussez le bas de la grille dans le bouclier avant.



1. Insérez les languettes supérieures
2. Poussez et verrouillez les languettes inférieures dans la calandre.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Type de liquide de refroidissement recommandé

BRP recommande en tout temps l'utilisation de son liquide de refroidissement XPS ou d'un liquide équivalent.

Les dommages causés par l'utilisation d'un liquide qui ne convient pas pour

ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Liquide de refroidissement recommandé XPS
XPS COOL-X LT

Si le liquide de refroidissement de moteur XPS recommandé n'est pas disponible :

– Utilisez un liquide de refroidissement conforme ou supérieur à la norme ASTM D3306
  Sans NAPS (nitrite, amine, phosphate, silicate) et sans acide 2-EH

AVIS

Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur

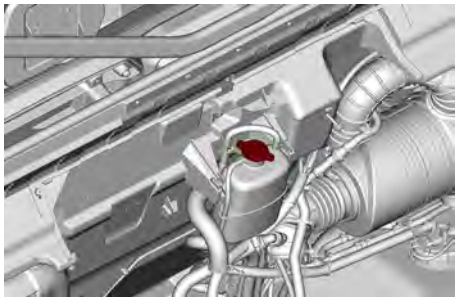
AVIS

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid.

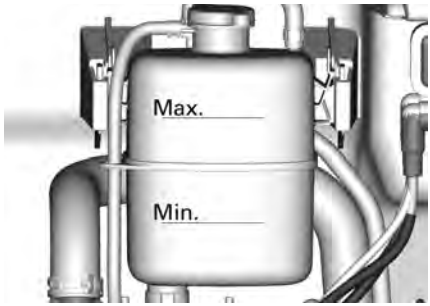
1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Ouvrez la boîte de chargement.
3. Enlevez le bouchon de pression.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des brûlures potentielles, ne retirez pas le bouchon de pression et ne desserrez pas le bouchon de vidange lorsque le moteur est chaud.



4. Vérifiez que le système de refroidissement est rempli jusqu'à la ligne de capacité maximale.



Ajouter du liquide de refroidissement

1. Retirez le bouchon pressurisé du réservoir du liquide de refroidissement.
2. En utilisant un entonnoir pour éviter tout débordement, ajoutez du liquide de refroidissement dans le système si nécessaire. **Évitez tout remplissage excessif**.
3. Réinstallez le bouchon de pression sur le réservoir de refroidissement.
4. Fermez la boîte de chargement.

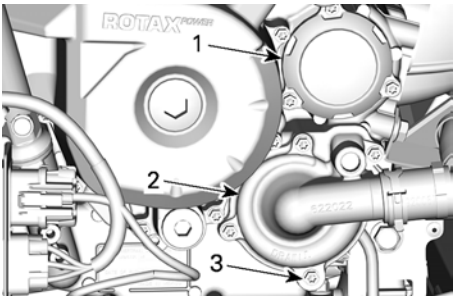
REMARQUE :
Si le niveau du liquide de refroidissement doit être souvent complété, cela signifie qu'il y a au moins une fuite pouvant créer des problèmes de moteur.

Remplacement du liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des brûlures potentielles, ne retirez pas le bouchon de pression et ne desserrez pas le bouchon de vidange lorsque le moteur est chaud.

1. Enlevez le bouchon de pression du système de refroidissement.
2. Dévissez le bouchon de vidange du liquide de refroidissement et vidangez-le dans un récipient approprié.



MOTEUR BICYLINDRE EN V

1. *Couvercle du filtre à huile*
2. *Couvercle de la pompe à eau*
3. *Bouchon de vidange du liquide de refroidissement*

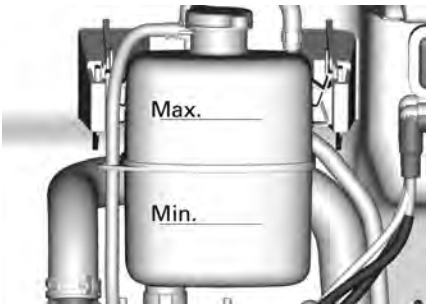
3. Débranchez le tuyau inférieur du radiateur (sur le couvercle de la pompe à eau) et vidangez le liquide de refroidissement restant dans un récipient approprié.
4. Serrez le bouchon de vidange de liquide de refroidissement au couple spécifié.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange du liquide de refroidissement	10 ± 1 Nm (89 ± 9 lbf-po)

5. Réinstallez le tuyau du radiateur.
6. Remplissez le système avec du liquide de refroidissement, reportez-vous à la procédure *Purge du système de refroidissement*.

Purge du système de refroidissement

1. **Sur les modèles équipés d'un chauffage ou d'un système CVCL :** Réglez la vitesse du ventilateur sur MAX et augmentez la température au maximum.
2. Enlevez le bouchon de pression.
3. Remplissez le système de refroidissement jusqu'à ce qu'il atteigne la ligne Max sur le réservoir du liquide de refroidissement.



4. Vissez le bouchon de pression.
5. Faites tourner le moteur au ralenti avec le bouchon de radiateur **EN PLACE** jusqu'à ce que le ventilateur de refroidissement démarre une deuxième fois.
6. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de vous brûler, ne retirez pas le bouchon de pression quand le moteur est chaud.

7. Lorsque le moteur est froid, retirez le bouchon à pression et ajoutez du liquide de refroidissement si nécessaire.
8. Vissez le bouchon de pression.
9. Après la randonnée suivante, suivez cette procédure, vérifiez le niveau de liquide de

refroidissement. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin. Reportez-vous à la rubrique *Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur*.

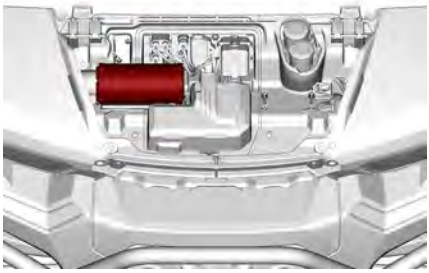
Filtre à air du chauffage/ climatisation (si équipé)

AVIS

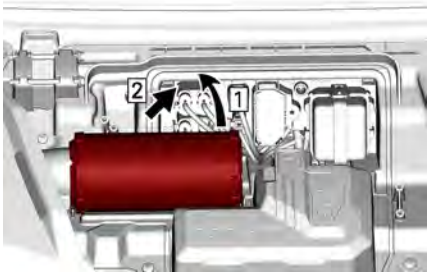
Le nettoyage des filtres doit être effectué plus souvent qu'il n'est recommandé lorsque vous roulez dans des conditions poussiéreuses ou sur du sable.

Filtre à air neuf

Ouvrez le capot pour accéder au filtre à air frais.



Soulevez et glissez le filtre pour le retirer.



1. *Soulevez*
2. *Glissez*

Inspectez le filtre pour rechercher des traces de fuites. Une ligne de poussière sur le côté propre du filtre est un signe évident. Remplacez le filtre s'il n'est pas en bon état. Éliminez toutes les sources de fuite d'air avant d'installer un nouveau filtre.

Nettoyez le filtre à air en le tapant et secouant l'élément en papier pour en faire sortir la saleté et les poussières.

AVIS

Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux. Si le filtre à air est trop sale et ne peut pas être nettoyé avec la procédure indiquée, il doit être remplacé.

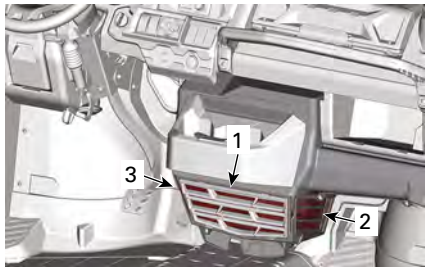
Utilisez un chiffon propre et humide pour essuyer la surface d'étanchéité du filtre et l'intérieur du tube de sortie. Vérifiez que la zone d'étanchéité du tube de sortie n'est pas endommagée.

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

Filtres à air de la cabine

Les filtres à air de la cabine sont situés dans la partie basse de la console centrale. Il y a 3 filtres :

– Un filtre sur l'avant de l'unité.
– Un filtre de chaque côté de l'unité.



1. *Filtre à air avant de la cabine*
2. *Filtre à air latéral de la cabine - côté passager*
3. *Filtre à air latéral de la cabine - côté conducteur*

Filtre à air avant de la cabine

Pour retirer ce filtre, soulevez les languettes de la grille et tirez vers le haut.



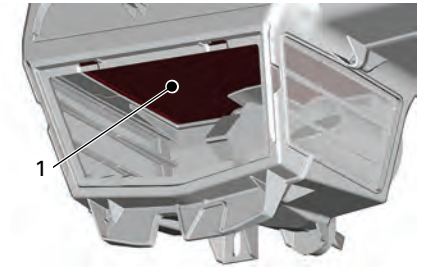


Lavez le filtre à air avec de l'eau tiède et du savon doux. Éliminez l'excès d'eau et laissez sécher à l'air avant de les réinstaller.

Avant d'installer le filtre, nettoyez l'intérieur de l'unité de chauffage/climatisation et le serpentin d'évaporateur avec un aspirateur et une brosse souple.

AVIS

Évitez d'endommager les ailettes de refroidissement du serpentin d'évaporateur avec la brosse.



1. Évaporateur

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

Filtres à air latéraux de la cabine

Pour retirer les filtres latéraux, saisissez les languettes de la grille et tirez.



1. Languette de la grille

Nettoyez les filtres à air avec de l'eau tiède et du savon doux. Éliminez l'excès d'eau et laissez sécher à l'air avant de les réinstaller.

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

Courroie de compresseur de climatisation

Inspectez visuellement l'usure de la courroie du compresseur.

Les fissures capillaires ne nécessitent pas le remplacement de la courroie, mais doivent être surveillées de près. Si le centre de la courroie est endommagé, la courroie devra éventuellement être remplacée. Lorsque les fissures atteignent le rebord de la

courroie, le bris de la courroie est imminent.

La vérification de la tension de la courroie du compresseur et le remplacement de la courroie doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé conformément au *calendrier d'entretien*.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Nettoyage de la zone entourant le système d'échappement

⚠ AVERTISSEMENT

L'accumulation de débris peut entraîner un incendie du véhicule lorsque le système d'échappement est chaud et que les débris sont secs.
Dans certaines situations, ce problème peut être la cause de dégâts matériels importants, de blessures graves ou même mortelles.
Nettoyez souvent et régulièrement la zone entourant le système d'échappement lorsque vous roulez dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.
Dans d'autres situations, nettoyez selon les exigences du programme d'entretien.
De même, vérifiez régulièrement que les boucliers thermiques des pots d'échappement ne sont pas endommagés et remplacez-les si nécessaire.

⚠ ATTENTION

Ne faites jamais cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant.

1. En commençant depuis l'arrière du véhicule, nettoyez les zones autour du silencieux.
2. Nettoyez les zones autour du tuyau d'échappement et du collecteur d'échappement.

⚠ AVERTISSEMENT

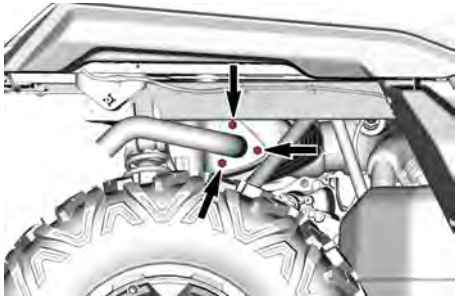
Nettoyez aussi sous les pare-chaleur.

Inspection et nettoyage du pare-étincelles du silencieux

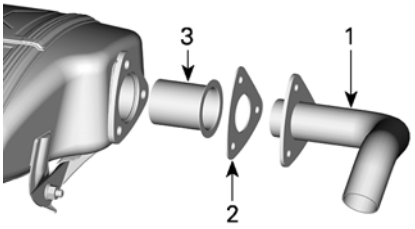
⚠ ATTENTION

Ne faites jamais cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est brûlant.

1. Enlevez et jetez les vis de fixation du tuyau d'échappement arrière.



2. Déposez le tuyau d'échappement, le joint (mettre au rebut) et le pare-étincelles



TYPIQUE

1. *Tuyau d'échappement*
2. *Joint d'étanchéité (à jeter)*
3. *Pare-étincelles*

3. Éliminez les dépôts de carbone du pare-étincelles avec une brosse.

AVIS

Utilisez une brosse souple et évitez d'endommager les mailles du pare-étincelles.

4. Vérifiez si les mailles du pare-étincelles sont endommagées. Remplacez-les au besoin.
5. Inspectez la chambre du pare-étincelles dans le silencieux. Retirez tous les débris.
6. Réinstallez le pare-étincelles en suivant le processus inverse.
7. Serrez les vis du tuyau d'échappement selon les spécifications.

Couple de serrage	
Vis du tuyau d'échappement	32 ± 2 Nm (24 ± 1 lbf-pi)

BOÎTE DE VITESSES

Huile de boîte de vitesses recommandée

L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences de cette boîte de vitesses. BRP recommande l'utilisation de son huile XPS.

AVIS

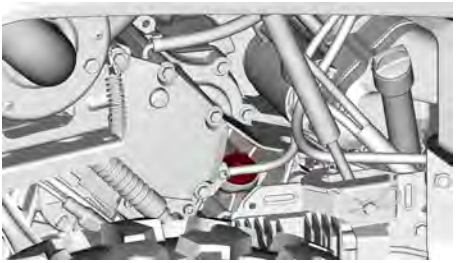
N'utilisez pas d'autre huile que celle recommandée.

Huile de boîte de vitesses XPS recommandée
Huile synthétique pour engrenage 75W140
Produit de remplacement, ou si non disponible
Huile d'engrenage synthétique 75W140 API GL-5

Moteurs bicylindres

Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses (bicylindre en V)

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Sélectionnez la position de stationnement « P ».
3. Nettoyez la zone autour de la jauge.
4. Retirez la jauge du niveau d'huile de la boîte de vitesses.



5. Essuyez et remettez la jauge en place
6. Sortez de nouveau la jauge et lisez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



1. *MIN.*
2. *MAX.*
3. *Plage de fonctionnement*

7. Ajoutez de l'huile, selon les besoins.
    1. Placez un entonnoir dans le tube de la jauge.
    2. Ajoutez une petite quantité de l'huile recommandée.
    3. Vérifiez fréquemment le niveau d'huile.
    4. Répétez les étapes ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge

AVIS

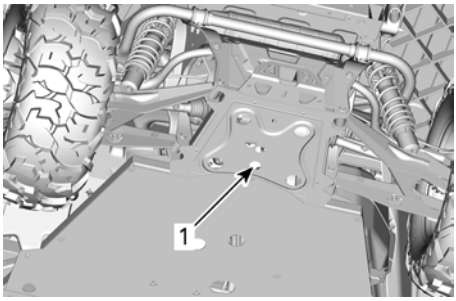
Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses.

REMARQUE :
Évitez tout remplissage excessif. Essuyez de renverser de l'huile.

8. Vissez la jauge d'huile correctement.

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.



1. *Zone du bouchon de vidange de la boîte de vitesses*

3. Nettoyez les zones suivantes.
    - Nettoyez la surface entourant le bouchon de vidange.
    - Zone de la jauge à huile.
4. Retirez la jauge d'huile.
5. Enlevez le bouchon de vidange.
6. Laissez l'huile s'écouler complètement de la boîte de vitesses.
7. Nettoyez le bouchon de vidange afin de retirer les particules métalliques.
8. Installez le bouchon de vidange.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange	20 ± 2 Nm (15 ± 1 lbf-pi)

9. Remplissez la boîte de vitesses.

REMARQUE :
L'huile doit être atteindre le bas de l'orifice de niveau d'huile.

AVIS

N'utilisez que l'huile recommandée.

10. Replacez la jauge.
11. Essuyez tout fluide renversé.

DIFFÉRENTIEL AVANT

Vérification du niveau d'huile du différentiel avant

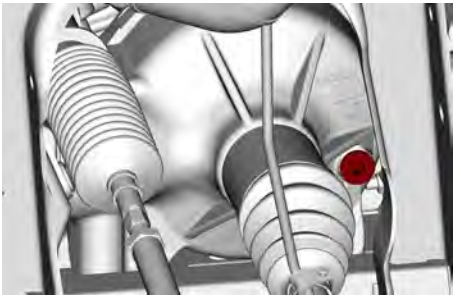
1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

2. Nettoyez la zone du bouchon de remplissage avant de vérifier le niveau d'huile.

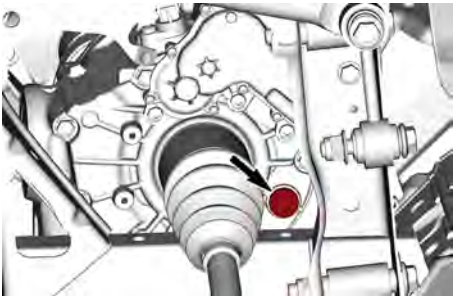
   Le bouchon de vidange se trouve sur le côté droit du différentiel avant.



AVEC ACTIONNEUR 4RM INTÉGRÉ



SANS ACTIONNEUR 4RM INTÉGRÉ



DIFFÉRENTIEL SMART-LOK AVANT

3. Retirez le bouchon de remplissage.
4. Vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit atteindre la bordure inférieure.
5. Réinstaller le bouchon de remplissage.

Couple de serrage	
Bouchon de remplissage	16,5 ± 2,5 N•m (146 ± 22 lbf-po)

Huile de différentiel avant recommandée

L'huile XPS est spécialement formulée pour répondre aux exigences de ce différentiel. BRP recommande l'utilisation de son huile XPS.

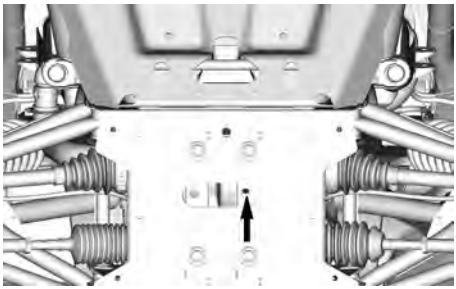
AVIS

N'utilisez pas d'autre huile que celle recommandée.

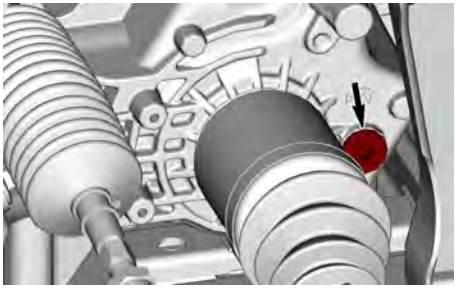
Huile de différentiel avant XPS recommandée
Huile synthétique pour engrenage 75W90
Produit alternatif, ou de remplacement si un produit XPS n'est pas disponible
Huile synthétique pour engrenages 75W 90 API GL-5

Changement de l'huile du différentiel avant

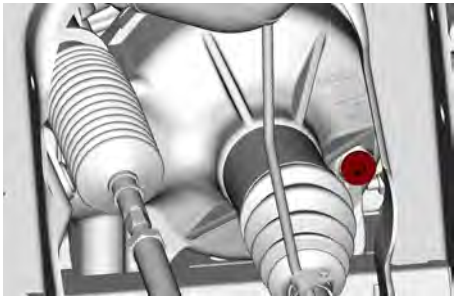
1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placez le levier sélecteur sur « P ».
3. Sous le véhicule, nettoyez la zone du bouchon de vidange.



4. Placez un bac de récupération sous le différentiel arrière.
5. Retirez le bouchon de vidange.
6. Dévissez le bouchon de remplissage.



MOTEUR MONOCYLINDRE



DIFFÉRENTIEL AVANT (SANS L'ACTIONNEUR)

7. Attendez que la vidange soit terminée.
8. Installez le bouchon de vidange.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange	2,5 ± 0,5 Nm (24 ± 4 lbf-po)

9. Remplissez le différentiel avec l'huile recommandée pour une performance optimale.
10. Pour connaître la capacité de l'huile du différentiel, reportez-vous à la *Fiche technique*.
11. Réinstallez le bouchon de remplissage.

Couple de serrage	
Bouchon de remplissage	16,5 ± 2,5 Nm (146 ± 22 lbf-po)

COUVERCLE DE LA TRANSMISSION VC

Pour une meilleure compréhension, certaines illustrations sont montrées sans le moteur dans le véhicule. Pour les instructions suivantes, il n'est pas nécessaire de retirer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne touchez jamais la boîte de vitesses CVT lorsque le moteur est en marche.
Ne conduisez jamais le véhicule lorsque le couvercle de la boîte de vitesses CVT est retiré.

⚠ ATTENTION

Le moteur doit être froid avant de retirer le couvercle.

AVIS

Cette CVT n'a pas besoin de lubrification.
Ne lubrifiez jamais aucun des composants, sauf le roulement de la poulie d'entraînement.

Accès au couvercle de la boîte de vitesses CVT

1. Incliner la boîte de chargement.

2. Déposez le déflecteur arrière gauche en retirant les rivets en plastique.



Dépose du couvercle de la boîte de vitesses CVT

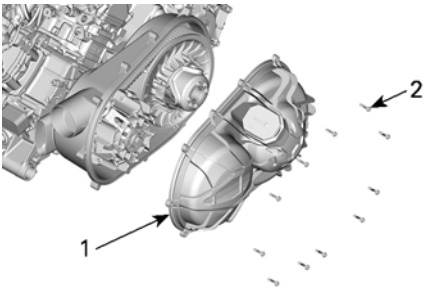
1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Si le véhicule en est équipé, détachez tous les conduits de refroidissement CVT du couvercle de la CVT.
3. Retirez à la main toutes les vis de fixation du couvercle CVT.

AVIS

N'utilisez pas un outil à chocs pour retirer les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

REMARQUE :
Retirez la vis centrale supérieure en dernier pour soutenir le couvercle lors de la dépose.

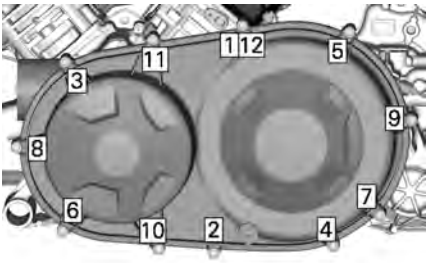
4. Retirez le couvercle de la boîte de vitesses CVT et son joint.



1. Couvercle de la boîte de vitesses CVT
2. Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT

Pose du couvercle de la boîte de vitesses CVT

1. Installez la vis supérieure centrale en premier
2. Serrez les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT dans la séquence suivante.



Couple de serrage	
Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT	7 ± 0,8 Nm (62 ± 7 lbf-po)

3. Rebranchez tous les conduits de refroidissement de la CVT.

Courroie d'entraînement

Dépose de la courroie d'entraînement (Moteur bicylindre)

AVIS

En cas de défaillance de la courroie d'entraînement, la boîte de vitesses CVT, le couvercle et l'admission d'air doivent être nettoyés.

Reportez-vous à *Conseils pour optimiser la longévité de la courroie d'entraînement* dans *Procédures de base* qui contient des informations IMPORTANTES.

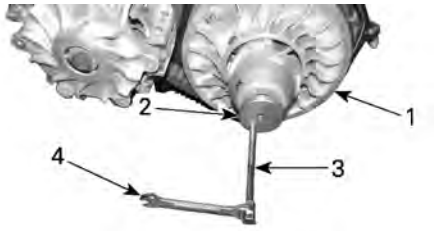
1. Retirez le *couvercle CVT*.
2. Installez l'adaptateur dans le trou fileté de la poulie entraînée.

Adaptateur de la poulie entraînée **(N/P 708200720)**	

3. Vissez l'outil d'extraction/verrouillage dans le trou fileté de l'adaptateur.

Outil extracteur/de verrouillage **(N/P 529000088)**	

4. Serrez pour ouvrir la poulie.



1. *Poulie fixe de la poulie entraînée*
2. *Adaptateur*
3. *Outil extracteur/de verrouillage*
4. *Clé*

5. Pour enlever la courroie, glissez-la par-dessus le bord supérieur de la poulie fixe, comme montré.

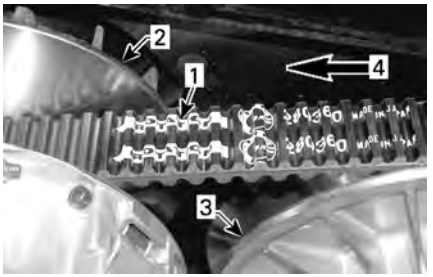


Installation de la courroie d'entraînement

AVIS

La durée de vie maximale de la courroie d'entraînement est obtenue lorsque la rotation de la courroie d'entraînement est dans le bon sens.

1. Pour installer la courroie d'entraînement, faites-la glisser sur le bord supérieur de la flasque fixe.
2. Installez-la pour que la flèche imprimée sur la courroie soit orientée vers l'avant du véhicule, vu de haut.

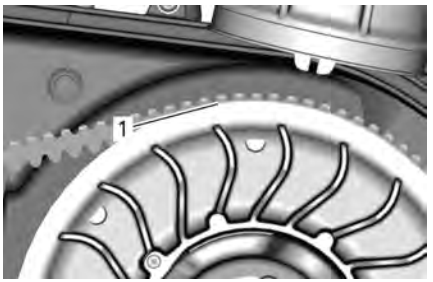


1. *Flèche imprimée sur la courroie*
2. *Poulie d'entraînement (avant)*
3. *Poulie entraînée (arrière)*
4. *Sens de rotation*

3. Dévissez et retirez l'outil d'extraction/ blocage.



4. Tournez la poulie entraînée jusqu'à ce que la partie la plus basse des pignons sur la surface externe de la courroie d'entraînement soit alignée sur le bord de la poulie entraînée.



1. *Partie la plus basse des pignons alignée sur le bord de la poulie entraînée.*

5. Installez le carter de la transmission CVT.

Poulies d'entraînement et entraînée

Inspection des poulies d'entraînement et entraînées

L'inspection doit être effectuée par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Poulie d'entraînement

Inspectez les bagues et les rouleaux du rouet coulissant sur la poulie d'entraînement. Remplacez les pièces usées.

Poulie réceptrice

Inspectez les galets sur la poulie fixe.





BOUGIES

Retrait de la bougie

1. Débranchez le câble de bougie.
2. Nettoyez la région autour de la bougie avec de l'air comprimé avant d'enlever la bougie.
3. Dévissez complètement la bougie avec une clé à bougie, puis sortez la bougie.

Installation des bougies

1. Avant l'installation, vérifiez si la surface de contact de la culasse et de la bougie est propre.
2. Avec une jauge d'épaisseur, réglez l'écartement de l'électrode.

Écart d'électrode de la bougie
0,8 à 0,9 mm (0,031 à 0,035 po)

3. Enduisez le filetage des bougies d'allumage avec le lubrifiant antigrippant suivant.

Lubrifiant antigrippant à base de cuivre

4. Vissez la bougie à la main dans la culasse, puis serrez avec une clé dynamométrique au couple approprié.

AVIS

Ne serrez pas les bougies de manière excessive, car cela risque d'endommager le moteur.

Couple de serrage	
Bougie	11 Nm (97 lbf-po)

Batterie

Entretien de la batterie

AVIS

Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

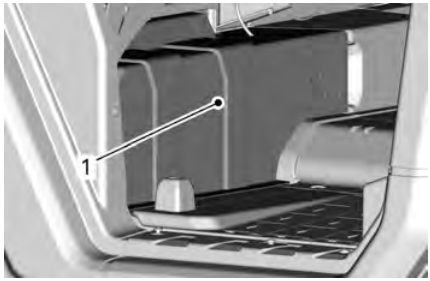
Ces véhicules sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie « Valve Regulated Lead Acid » ou « au plomb-acide à régulation par soupape ». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

AVIS

Ne retirez jamais le capuchon d'étanchéité de la batterie.

Enlèvement de la batterie

1. Retirez la boîte de rangement sous le siège (si équipé)
2. Sortez le couvercle de la batterie en dévissant les deux fixations à quart de tour.



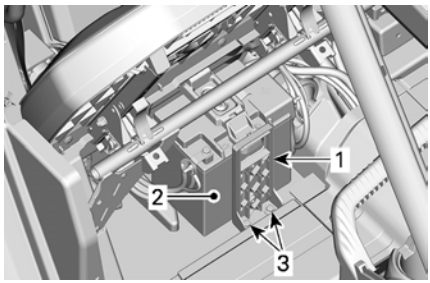
1. Couvercle de la batterie

3. Débranchez le câble négatif NOIR (–) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

AVIS

Respectez toujours cette séquence de démontage; débranchez d'abord le câble négatif NOIR (–).

4. Retirez les vis de fixation du support de batterie.



1. Support de batterie
2. Batterie
3. Vis de fixation du support de batterie.

5. Retirez le support de batterie.
6. Retirez la batterie.

Installation de la batterie

Pour l'installation, inversez les étapes de la dépose.

AVIS

Une erreur de positionnement des câbles de la batterie (inversion de polarité) peut endommager le régulateur de tension.

AVIS

Branchez le câble positif ROUGE (+) d'abord, puis le câble négatif NOIR (-).

Fusibles et maillons fusibles

Remplacement des fusibles

Si un fusible est grillé, remplacez-le par un autre de même calibre.

AVIS

N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants.

Emplacement de la boîte à fusibles

Le véhicule est équipé de plusieurs boîtes à fusibles. Plusieurs sont situés à l'intérieur du centre d'entretien avant et un autre sous le siège passager droit, près de la batterie.

Deux fusibles à l'intérieur du faisceau électrique complètent la protection du système.

Un fusible 50A supplémentaire pour protéger le régulateur de tension est situé à proximité de la batterie.

Pour ouvrir le couvercle d'entretien avant, tirez sur les bords avant du couvercle d'entretien pour déverrouiller le mécanisme.

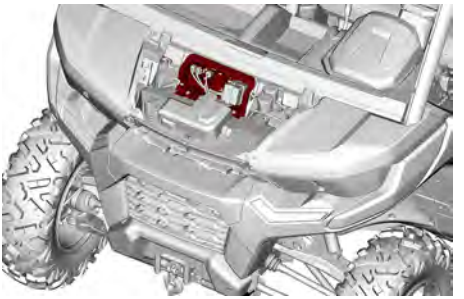


TIREZ SUR LE BORD AVANT DU COUVERCLE D'ENTRETIEN.

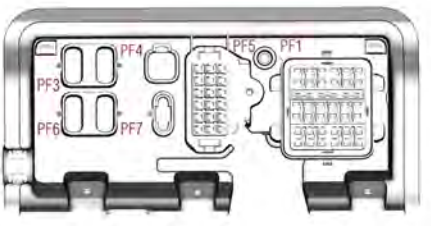
Soulevez le couvercle de service.



LEVER LE BORD DU COUVERCLE D'ENTRETIEN AVANT.

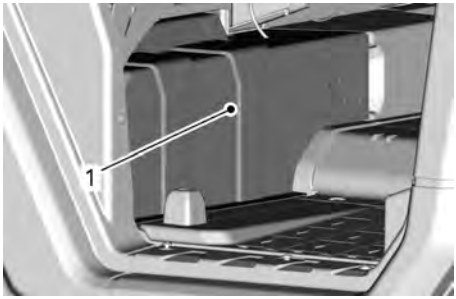


SUPPORT DE LA BOÎTE À FUSIBLES

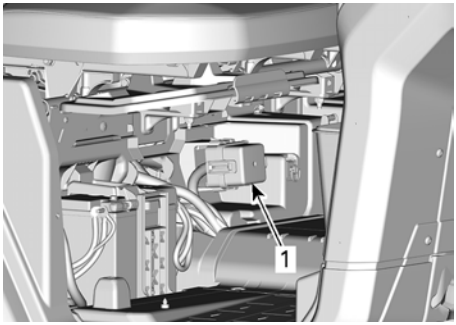


SUPPORT DE LA BOÎTE À FUSIBLES

Retirez le couvercle de la batterie pour accéder à la boîte à fusibles secondaire arrière.



1. Couvercle de la batterie



1. Boîte à fusibles secondaire arrière

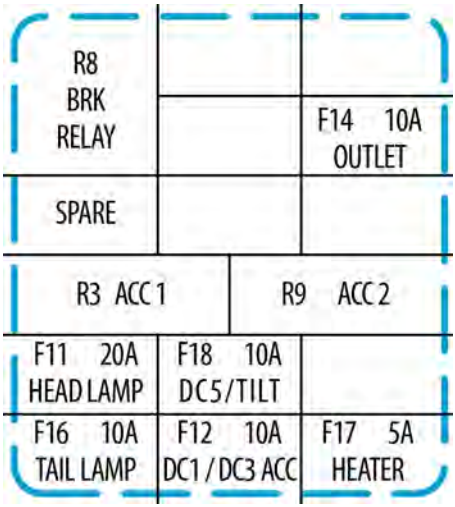
Description de la boîte à fusibles

Fusibles – Intérieur du centre d'entretien avant

À l'intérieur du centre de rangement avant, le numéro de la boîte à fusibles est moulé dans le support.

Intérieur du centre d'entretien avant		
No	**Description**	**Calibre**
PF1	Boîte à fusibles principale	—
PF3	DPS	40 A
PF4	Accessoires	30 A
PF5	Climatisation (si équipé)	—
PF7	Smart-Lok☐☐ (si présent)	20 A

Boîte à fusibles principale (PF1)– intérieur du centre d'entretien avant



Boîte de fusibles secondaire (PF2)– sous le siège passager



Connexions des fusibles

Connexion de fusible	Description	Calibre
1	Devise	18 awg
2	Poste d'accessoire	14 awg

Fusible du régulateur

No	Description	Calibre
—	Régulateur	50 A

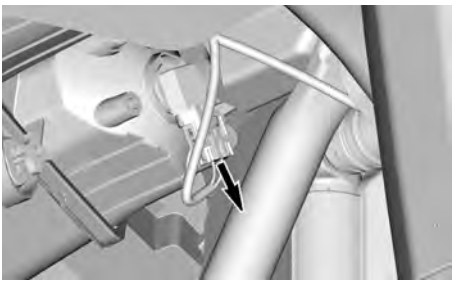
LUMIÈRES

Remplacement des ampoules de phares

AVIS

Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule aux halogènes avec les doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si vous y avez touché, nettoyez-la avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par vos doigts.

Débranchez le connecteur de l'ampoule.



TYPIQUE

Faites pivoter l'ampoule.



TYPIQUE

Sortez l'ampoule.

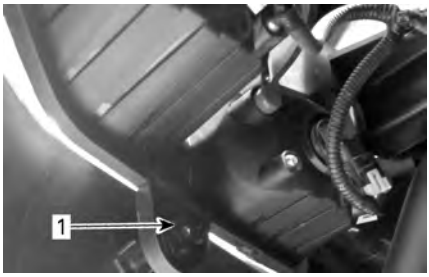
Réinstallez toutes les pièces dans l'ordre inverse de leur retrait.

Vérifiez que les lampes fonctionnent.

Visée du faisceau des phares

Tournez la vis de réglage pour ajuster la hauteur du faisceau lumineux, selon vos préférences.

REMARQUE :
Réglez les deux phares à la même hauteur.



1. Vis de réglage

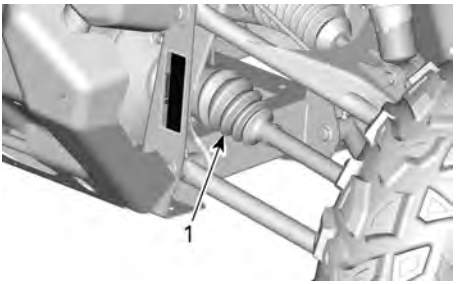
Remplacement des ampoules des feux arrière

Les feux arrière sont construits avec les diodes électroluminescentes (DEL) et cette technologie a démontré sa fiabilité. Dans le cas peu probable où elles ne fonctionneraient pas, faites-les vérifier par un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

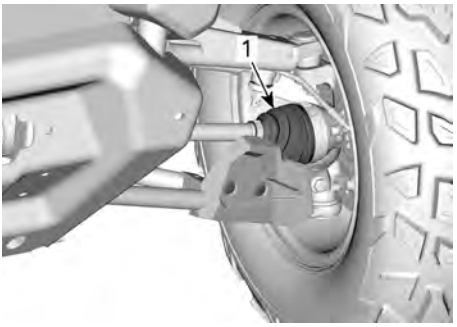
Protecteur et soufflet d'arbre de transmission

Inspecter le protecteur et les soufflets d'arbre de transmission

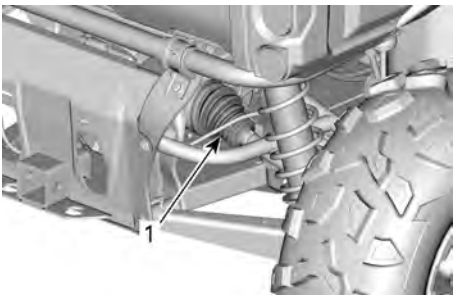
1. Inspectez visuellement l'état des protecteurs et des soufflets d'arbre de transmission
2. Vérifiez l'état des protecteurs, qui doivent être bon état et ne doivent pas frotter contre les arbres.
3. Vérifiez si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.
4. Au besoin, réparez ou remplacez les pièces endommagées.



1. Soufflet d'arbre de transmission intérieur



1. Soufflets d'arbre de transmission extérieur



1. Soufflet d'arbre de transmission intérieur



1. Soufflets d'arbre de transmission extérieur

Roulements de roue

Inspection d'un roulement de roue

1. Soulevez le véhicule et soutenez-le. Reportez-vous à *Levage et support du véhicule*.
2. Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur pour sentir le jeu.
3. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route agréé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix en cas de jeu anormal.



TYPIQUE

Roues et pneus

Dépose d'une roue.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placez le levier sélecteur sur « P » (stationnement).
3. Desserrez les écrous de roue
4. Soulevez le véhicule et soutenez-le. Reportez-vous à la section *Levage et support du véhicule*.
5. Retirez les écrous de roue, puis retirez la roue.

Installer une roue

1. Inspectez les boulons et les écrous. Remplacez si nécessaire.
2. Installez la roue.

REMARQUE : Si les pneus sont directionnels, il est important de vérifier leur sens de rotation.

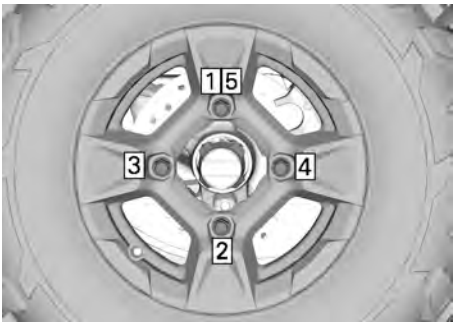
3. Installez tous les boulons et les écrous.

AVIS

Utilisez toujours les écrous de roue recommandés pour le type de roue. D'autres écrous risquent d'endommager la jante ou les goujons.

4. Serrez les écrous de roue selon l'illustration suivante.

Couple de serrage	
Écrous de roue	100 ± 10 Nm (74 ± 7 lbf-pi)



ORDRE DE SERRAGE

Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule.
Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante.
Un pneu trop dur risque d'éclater.
Respectez toujours les pressions recommandées.
NE laissez JAMAIS la pression des pneus sous le minimum. Le pneu pourrait se déloger de la jante.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Consultez *l'étiquette de pression des pneus et de charge maximale* de votre véhicule pour connaître la pression applicable.

REMARQUE :
Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi il est recommandé d'emporter un manomètre pour pneus, une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

Vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés. Remplacez-les au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne permutez pas les pneus. Les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus gauche et droit ont des sens de rotation unidirectionnels différents.

Remplacement des pneus

Le remplacement de pneus doit être effectué par un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplacez les pneus qu'avec des pneus de même type et de même taille que les pneus originaux.
Installez les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.
Les pneus doivent être montés par quelqu'un d'expérience, conformément aux méthodes de montage reconnues, en se servant de l'équipement d'installation et des outils appropriés.

Suspensions

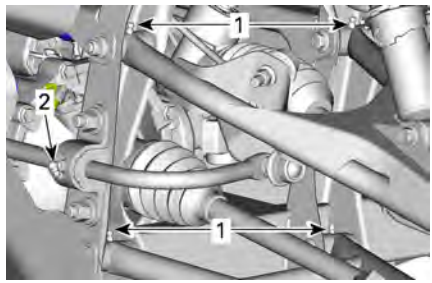
Lubrification de la suspension avant

Lubrifiez les bras de suspension avant et les paliers de la barre stabilisatrice (si équipé).

Graisse synthétique XPS pour suspension

Chaque bras est équipé de deux graisseurs orientés vers le haut.

Un raccord de graissage se trouve sur chaque palier pivot de la barre stabilisatrice.

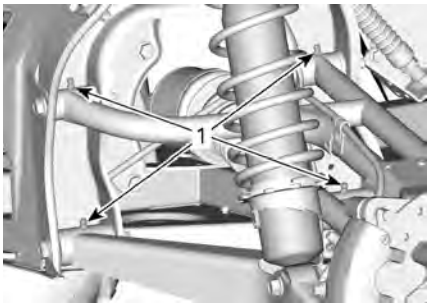


1. *Graisseurs des bras triangulaires*
2. *Graisseurs des paliers de la barre stabilisatrice (si équipé)*

Lubrification de la suspension arrière

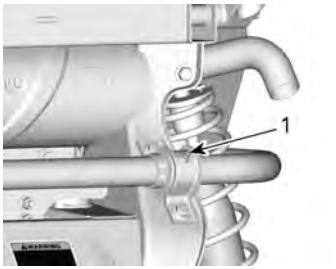
Lubrifiez les bras de suspension arrière (deux graisseurs sur chaque bras) et le palier de la barre stabilisatrice arrière.

Graisse synthétique XPS pour suspension



TYPIQUE

1. *Graisseurs du bras de suspension arrière*



TYPIQUE

1. *Graisseurs de palier de la barre stabilisatrice arrière*

Inspection de la suspension

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix en cas de problème.

Amortisseurs

Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile, de l'usure de la butée de suspension ou tout autre dommage. Vérifiez que les fixations sont encore bien serrées.

Bras de suspension avant

Vérifiez que les bras de suspension ne présentent pas de fissures, de déformations ou d'autres signes d'usure excessive ou de dommages.

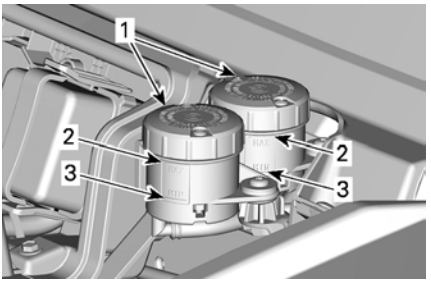
Bras de suspension arrière

Vérifiez que les bras de suspension ne présentent pas de fissures, de déformations ou d'autres signes d'usure excessive ou de dommages.

Freins

Vérification du niveau du réservoir de liquide de frein

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, vérifiez le niveau du liquide de frein dans le réservoir. Le niveau de liquide de frein doit être compris entre les marques « MIN » et « MAX ».



1. *Réservoirs de liquide de frein*
2. *MAX.*
3. *MIN*

REMARQUE :
Si le niveau est bas, cela peut indiquer qu'il y a des fuites ou que les plaquettes sont usées.

Ajout de liquide de frein

1. Nettoyez les deux couvercles des réservoirs et la zone environnante.
2. Ajoutez suffisamment de liquide de frein neuf pour augmenter le niveau jusqu'à la marque MAX.

AVIS

Évitez tout remplissage excessif.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le diaphragme est repoussé à l'intérieur du couvercle avant de l'installer.

Liquide de frein recommandé

Utilisez toujours un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

AVIS

Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé et ne mélangez pas différents liquides pour le remplissage.
N'utilisez pas de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

Inspecter le système de frein

L'inspection, l'entretien et la réparation des freins doivent être effectués par un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Vérifiez ce qui suit entre les visites suivantes à votre concessionnaire Can-Am agréé:

- Le niveau de liquide de frein
- Le système de freinage ne présente aucune fuite
- L'usure des plaquettes de frein
- Si les freins sont propres.

⚠ AVERTISSEMENT

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Nettoyage de la ceinture de sécurité

Pour nettoyer la saleté et les débris des ceintures de sécurité, épongez les sangles avec un savon doux et de l'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager les composants des ceintures de sécurité, n'utilisez jamais un nettoyeur à pression pour les nettoyer.

AVIS

N'utilisez pas de javellisant, de teinture ou de détergents ménagers.

Portes

Lubrification du mécanisme de loquet de porte

1. Lubrifiez périodiquement les mécanismes (serrures et charnières) de verrouillage de la porte à l'aide d'un lubrifiant à base de silicone.

AVIS

N'appliquez jamais de graisse sur le mécanisme de loquet de porte.

Cage

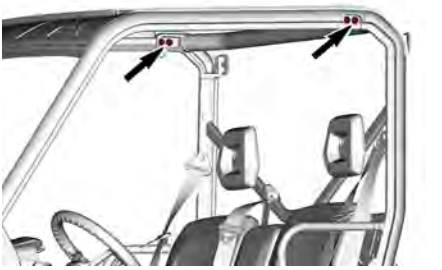
Boulons de fixation de la cage

Retirez la garniture pour accéder aux fixations.



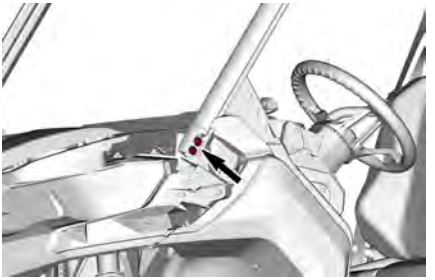
TYPIQUE

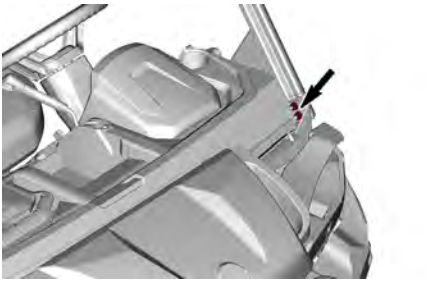
1. *Garde-boue avant*
2. *Couvre-cage latéral*

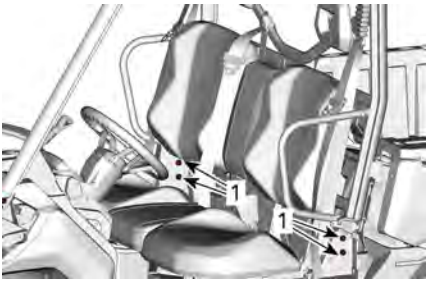


Couple de serrage	
Boulons de fixation de la cage	67,5 ± 2,5 Nm (50 ± 2 lbf-pi)

Serrez périodiquement les boulons de fixation de la cage selon les spécifications.







1. *Fixations inférieures de la cage*

SOIN DU VÉHICULE

Nettoyage et protection du véhicule

AVIS

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. NETTOYEZ-LE UNIQUEMENT À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage par exemple).
Une pression élevée pourrait causer des dommages aux composantes électriques ou mécaniques.

Vérifiez les zones où l'eau salée, la boue ou les débris peuvent s'accumuler et causer :

- Incendie
- Usure
- Interférences
- Corrosion.

La liste inclut, mais sans limitation :

- le tour du système d'échappement, entre le silencieux et les couvercles du silencieux.
- Sous et autour du réservoir d'essence
- Radiateur
- Amortisseurs
- Autour des différentiels avant et arrière
- Autour et sous le moteur et la boîte de vitesses
- Intérieur des roues
- Sur la partie supérieure des plaques de protection.

⚠ AVERTISSEMENT

L'accumulation de débris peut entraîner un incendie du véhicule lorsque le système d'échappement est chaud et que les débris sont secs.
Dans certaines situations, ce problème peut être la cause de dégâts matériels importants, de blessures graves ou même mortelles.
Nettoyez souvent et régulièrement la zone entourant le système d'échappement lorsque vous roulez dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.
Dans d'autres situations, nettoyez selon les exigences du programme d'entretien.

Lorsque le véhicule est utilisé dans un environnement d'eau salée, il est nécessaire de le rincer à l'eau douce pour éviter la corrosion de ses composants après chaque journée d'utilisation.

BRP recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques.

Utilisez un lubrifiant anti-corrosif ou un équivalent.

Utilisez un lubrifiant XPS anti-corrosif .

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, lavez la carrosserie à l'eau chaude et au savon (utilisez un

détergent doux seulement). Appliquez une cire non abrasive.

AVIS

Ne nettoyez jamais les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Protégez le véhicule non utilisé avec une bâche pour éviter l'accumulation de poussière.

AVIS

Le véhicule doit être stocké dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque. Vous protégerez ainsi les plastiques et le vernis des saletés.

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Si le véhicule n’est pas utilisé pendant plus de 4 mois, vous devez l’entreposer adéquatement.

Si le véhicule doit rester inactif pendant plus de 21 jours, débranchez le câble NOIR (-) de la batterie.

L'utilisation d'un chargeur d'appoint à faible ampérage est recommandée pour maintenir la batterie complètement chargée.

Lorsque le véhicule est utilisé après une période d'entreposage, une préparation s’impose.

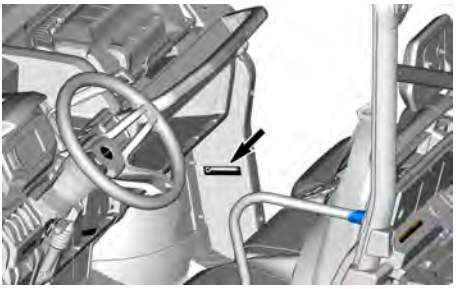
Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Cette page est intentionnellement vide

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am hors route agréé a besoin de ces numéros pour remplir les réclamations de garantie. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.



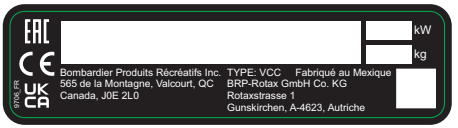
TYPIQUE - EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE NIV

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

La vignette NIV est à l'intérieur du cockpit, sur la paroi droite, sous la boîte à gants.

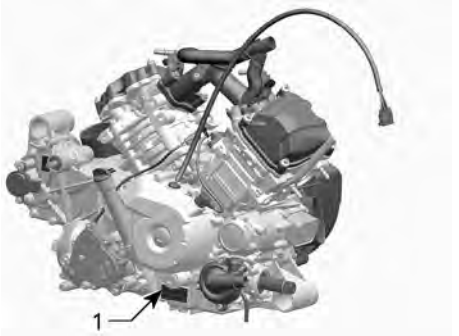


ÉTIQUETTE VIN - PAYS EUROPÉENS



ETIQUETTE VIN - AUTRES PAYS

Numéro d'identification du moteur (NIM)



TYPIQUE

1. NIM (numéro d'identification du moteur)

Étiquette d'information technique

Pictogramme d'ouverture du siège central

Ce pictogramme est situé près de la languette de verrouillage du siège central.

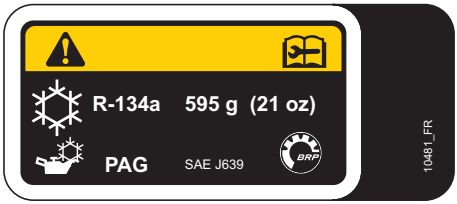


Étiquette d'informations sur la CVC

Cet autocollant est situé sur la face intérieure du couvercle de service avant.

LIRE LE MANUEL DE RÉPARATION AVANT TOUTE INTERVENTION

Type de réfrigérant: R-134A
Capacité du réfrigérant: 595 g (21 oz)
Type d'huile : PAG
Normes de sécurité pour systèmes à compression de vapeur de réfrigérant pour véhicules automobiles: SAE J639



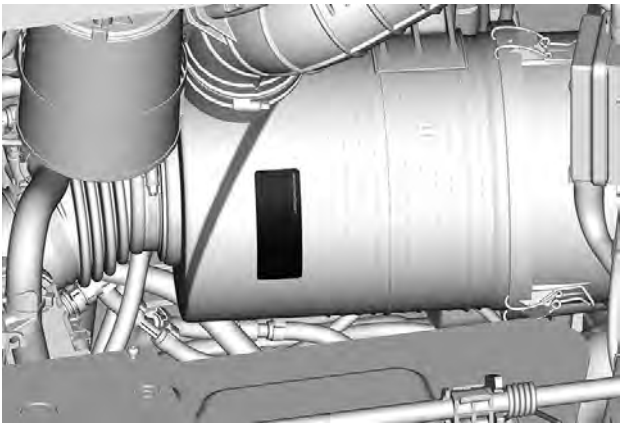
Étiquette d'entretien du filtre à air

Modèles nord-américains

ENTRETIEN DU FILTRE À AIR
L'entretien doit être effectué tel que spécifié dans le guide du conducteur. Entretenir le filtre à air plus souvent dans des conditions plus extrêmes (milieux poussiéreux).

AIR FILTER MAINTENANCE
Maintenance must be performed as specified in the operator's guide. Air filter maintenance should increase in frequency in more severe (dusty) conditions.

10464_FR



Étiquette de conformité

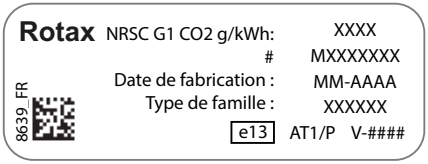
Règlement (UE) 2016/1628 applicable aux véhicules mobiles hors route (NRMM)

Les véhicules conformes à la réglementation (EU) 2016/1628 (NRMM) sont identifiés sur le couvercle des soupapes, et sur le véhicule à côté de l'étiquette VIN.



TYPIQUE



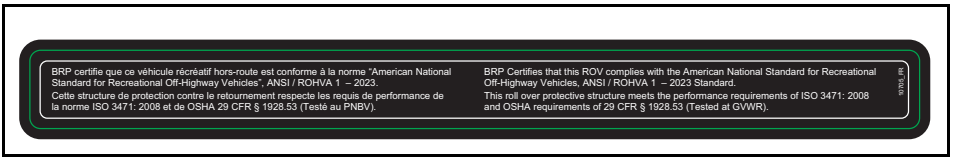


TYPIQUE - ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION NRMM

REMARQUE :
Toute altération du moteur ou de ses composants entraînera l'annulation de l'homologation de type UE pour le moteur en question.

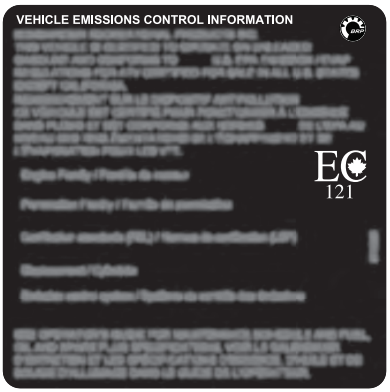
Étiquette de conformité ROHVA

Cette étiquette est située à l'intérieur du cockpit, sur le tube longitudinal de la cage, au-dessus du siège du conducteur.



Informations sur le contrôle des émissions

Cette étiquette est située à l'intérieur du cockpit, sur le panneau gauche sous le tableau de bord.

Modèle CARB	Autre modèle
	

Pictogramme de conformité Éthanol

Cette étiquette est toujours située près du bouchon du réservoir de carburant.



BRP RF DESS POST GEN3 (CAN)

États-Unis et Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences, et
2. cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur peut essayer de corriger les interférences avec une ou plusieurs des mesures suivantes :

– Réorienter ou déplacer l’antenne de réception;
– Augmenter la distance entre l’équipement et le récepteur;
– Brancher l'appareil sur une prise de courant appartenant à un circuit où le récepteur n'est pas branché.
– Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l’aide.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l’exposition aux radiofréquences. L’appareil peut être utilisé dans des conditions d’exposition mobiles sans restriction.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l’exposition aux radiofréquences. L’appareil peut être utilisé dans des conditions d’exposition mobiles sans restriction.

L’émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d’Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Tout changement ou modification effectuée sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'usage de l'équipement.

IC : 12006A-1001317030 Pour les variantes 1001316154 (CAN)

ID FCC : 2ACER 1001317030 Pour les variantes 1001316154 (CAN)

Mexique

IFETEL

Marca: BRP Megatech

Número : BRME1023-28186

Numéro de certificat BRP Megatech : 1450978

Modelo : 1001316154

NOM-208-SCFI-2016 (Disposición Técnica IFT-008-2015)

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Brésil

Número : 05254-23-15603

Numéro de certificat BRP Megatech : 1450991

Modelo : 1001316154

Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados. Para maiores informações, consulte o site da ANATEL.

Japon

Ce dispositif est autorisé conformément à la loi japonaise sur la radio (電波法) et à la loi japonaise sur le commerce des télécommunications (電気通信事業法). Ce dispositif ne doit pas être modifié (sinon le numéro de désignation attribué deviendra invalide).

Europe

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité simplifiée de l'UE selon la directive relative aux équipements hertziens 2014/53/EU

CE

DE

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

FR

Le soussigné, BRP Megatech, déclare que l'équipement radioélectrique du type 1001316154 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

BG

С настоящото BRP Megatech декларира, че този тип радиосъоръжение 1001316154 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

EL

Με την παρούσα ο/η BRP Megatech, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός 1001316154 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

CS

Tímto BRP Megatech prohlašuje, že typ rádiového zařízení 1001316154 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

DA

Hermed erklærer BRP Megatech, at radioudstyrstypen 1001316154 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: https://www. brp. com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety. html

ET

Käesolevaga deklareerib BRP Megatech, et käesolev raadioseadme tüüp 1001316154 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

ES

Por la presente, BRP Megatech declara que el tipo de equipo radioeléctrico 1001316154 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

FI

BRP Megatech vakuuttaa, että radiolaitetyyppi 1001316154 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

EN

Hereby, BRP Megatech declares that the radio equipment type 1001316154 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/product-safety.html

HR

BRP Megatech ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa 1001316154 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html

HU

BRP Megatech igazolja, hogy a 1001316154 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:https://www.brp.com/en/corporate-socialresponsibility/productsafety.html

IT

Il fabbricante, BRP Megatech, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio 1001316154 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: https://www. brp. com/en/corporate-socialresponsibility/productsafety.html

LT

Aš, BRP Megatech, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas 1001316154 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: https://www. brp. com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html

LV

Ar šo BRP Megatech deklarē, ka radioiekārta 1001316154 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html

MT

B'dan, BRP Megatech, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju 1001316154 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

NL

Hierbij verklaar ik, BRP Megatech, dat het type radioapparatuur 1001316154 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

PL

BRP Megatech niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego 1001316154 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: https://www. brp. com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

PT

O(a) abaixo assinado(a) BRP Megatech declara que o presente tipo de equipamento de rádio 1001316154 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: https://www. brp. com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

RO

Prin prezenta, BRP Megatech declară că tipul de echipamente radio 1001316154 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declaratiei UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

SV

Härmed försäkrar BRP Megatech att denna typ av radioutrustning 1001316154 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

SL

BRP Megatech potrjuje, da je tip radijske opreme 1001316154 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: https://www. brp. com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

SK

BRP Megatech týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu 1001316154 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: https://www. brp. com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

IS

BRP Megatech lýsir því hér með yfir að þráðlausi fjarskiptabúnaðurinn 1001316154 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. Óstyttan texta ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

Liechtenstein

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: https://www. brp. com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

NO

Hermed erklærer BRP Megatech at radioutstyrstypen 1001316154 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internettadresse: https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

RU

Компания BRP Megatech настоящим заявляет, что радиотехническое оборудование категории 1001316154 отвечает требованиям Директивы 2014/53/EU.

Полный текст декларации соответствия ЕС доступен на сайте : https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html

SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION

Modèles de Californie avec système de contrôle des émissions par évaporation

À partir de 2018, certains modèles California sont certifiés conformes TP-933 du California Air Resources Board (CARB). Ces modèles sont équipés d'un système de contrôle des émissions par évaporation comprenant un réservoir d'essence à faible perméation (LPFT), des canalisations d'essence à faible perméation (LPFL) et un filtre à charbon actif.

L'énoncé suivant est exigé par le California Code of Regulation (CCR): Une pièce ajoutée ou modifiée doit être conforme aux normes de contrôle des émissions par évaporation de l'ARB. Un non-respect de cette exigence entraînera des pénalités civiles et/ou criminelles.

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT

É.-U. et Canada seulement

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été enlevé ou rendu inopérant par toute personne.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage :

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

VALEURS D'ÉMISSION DE BRUIT ET DE VIBRATION (MODÈLES CONFORMES À LA DIRECTIVE SUR LES MACHINES 2006/42/CE)

Les valeurs d'émission de bruit et de vibration sont mesurées conformément à la directive sur les machines 2006/42/EC, sur une route pavée, au point mort ou sans ceinture.

MOTEUR		HD10
Bruit	Niveau de pression acoustique (L_{pA})	82 dB (A) (incertitude de (K_{pA}) 3 dB)
	Niveau de pression acoustique (L_{WA})	96 dB (A) (incertitude de (K_{wA}) 3 dB)
Vibration	Système main-bras	Moins de 2,5 m/s^2
	Tout le corps sur le siège	Moins de 0,5 m/s^2

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Déclaration de conformité UE

565, rue de la Montagne
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

www.brp.com

ADVENTURE BY DESIGN

Déclaration de conformité UE

Représentant autorisé : BRP-Rotax GmbH Co. KG, Rotaxstrasse 1, Gunskirchen, A-4623, Autriche

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le constructeur, déclare par la présente que les **véhicules côte à côte (VCC)** de l'année modèle **2026** portant la marque CE et un numéro d'identification du véhicule (NIV) de 17 caractères dans le format **3JBxxxxxxTxxxxxxx** sous les noms commerciaux de **Can-Am Traxter, Can-Am Maverick Sport, Can-Am Maverick,** et **Can-Am Maverick R** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements suivants :

Directive 2006/42/CE relative aux machines (MD), modifiée jusqu'au règlement (UE) 2019/1243 inclus	ISO 12100:2010 & EN 16990:2020
Règlement (UE) 2016/1628 relatif aux engins mobiles non routiers (EMNR) sur les polluants gazeux, modifié jusqu'au règlement (UE) 2022/992 inclus	Catégorie ATS, Limites d'émissions Stage V
Directive 2014/30/UE sur la compatibilité électromagnétique (CEM), modifiée jusqu'au règlement (UE) 2018/1139 inclus	CISPR 12:2007/A1:2009 et IEC 61000-6-1:2007 ou UN R10.05 ou version plus récente
Directive sur les batteries 2006/66/CE modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/849 et, Règlement (UE) 1103/2010 sur l'étiquetage de la capacité des batteries	EN 50342-7:2015
Directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/UE, telle que modifiée jusqu'au règlement (UE) 2023/1717 inclus (Si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.)	Art. 3.1a: IEC 62368-1:2014 Art. 3.1b: CISPR 25:2016 & ISO 11452-2:2004 Art. 3.2: ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017

Luc Bouchard
Luc Bouchard (Mars, 2025 12:06 EST)

Luc Bouchard, ing.
Directeur, développement des produits, VCC Can-Am
Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada

6 mars 2025

ski-doo LYNX SEA-DOO EVINRUDE ROTAX can-am

Déclaration de conformité pour le Royaume-Uni

565, rue de la Montagne
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

www.brp.com

ADVENTURE BY DESIGN

Déclaration de conformité pour le Royaume-Uni

Représentant autorisé : BRP Recreational Products UK Ltd., Mitchell Charlesworth, Suites C, D, E & F, 14th Floor The Plaza, 100 Old Hall Street, Liverpool, L3 9QJ

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le constructeur, déclare par la présente que les **véhicules côte à côte (VCC)** de l'année modèle **2026** portant la marque UKCA et un numéro d'identification du véhicule (NIV) de 17 caractères dans le format **3JBxxxxxxTxxxxxxx** sous les noms commerciaux de **Can-Am Traxter, Can-Am Maverick Sport, Can-Am Maverick,** et **Can-Am Maverick R** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des instruments statutaires suivants :

Règlement de 2008 sur la fourniture de machines (Sécurité), UK SI 2008/1597, modifié jusqu'à SI 2024/696 inclus	ISO 12100:2010 & EN 16990:2020
Règlement de 2018 sur les engins mobiles non routiers (approbation de type et émission de polluants gazeux et particulaires), UK SI 2018/764 tel que modifié jusqu'à SI 2022/1273 inclus	Catégorie ATS, Limites d'émissions Stage V
Règlement sur la compatibilité électromagnétique de 2016, UK SI 2016/1091 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2024/696	CISPR 12:2007/A1:2009 et IEC 61000-6-1:2007 ou UN R10.05 ou version plus récente
Règlement de 2008 sur les piles et accumulateurs (mise sur le marché), UK SI 2008/2164, modifié jusqu'à et y compris UK SI 2020/1540	EN 50342-7:2015
Réglementation sur les équipements radioélectriques de 2017, UK SI 2017/1206 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2024/1231 (Si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.)	Art. 3.1a: IEC 62368-1:2014 Art. 3.1b: CISPR 25:2016 & ISO 11452-2:2004 Art. 3.2: ETSI EN 300 330 V2.1.1.2017

Luc Bouchard
Luc Bouchard (Mar 6, 2025 12:06 EST)

Luc Bouchard, ing.
Directeur, développement des produits, VCC Can-Am
Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada

6 mars 2025

ski-doo LYNX SEA-DOO EVINRUDE ROTAX can-am

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE

Laisser vide pour le marquage de conformité eurasiatique le cas échéant

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Moteur		
Type de moteur	HD10	ROTAX Bicylindre. 4 temps, simple arbre à cames en tête (SACT), refroidi par liquide
Nombre de cylindres		2
Nombre de soupapes		8 soupapes à réglage mécanique
Jeu des soupapes d'admission		0,06 à 0,14 mm (0,0024 à 0,0055 po)
Jeu des soupapes d'échappement		s0,11 à 0,19 mm (0,0043 à 0,0075 po)
Alésage		91 mm (3,58 po)
Course		75 mm (2,95 po)
Cylindrée		976 cm³ (59,56 po³)
Système d'échappement		Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service
Filtre à air		Filtre papier synthétique

Système de lubrification			
Type			Carter humide
Filtre à huile			Cartouche de filtre à huile remplaçable (type papier)
Huile moteur	Contenance	HD10 (modèles avec chauffage ou ventilation/ climatisation)	± 2 l (2,1 pinte [liquide É.-U.])
	Huile XPS recommandée		Consultez la rubrique Huile de différentiel avant recommandée dans la section

Système de lubrification				
				Procédures d'entretien de ce guide.

Circuit de refroidissement		
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement XPS recommandé	Consultez la rubrique Liquide de refroidissement recommandé dans la section Procédures d'entretien de ce guide.
	Contenance	6,7 l (1,77 gal [liq., É.-U.])

Transmission	
Type	CVC (à changement de vitesse continu)
Engagement	2000 ± 100 tr/min

Boîte de vitesses		
Type		Deux plages (Haute et Basse), avec Stationnement « P », Point mort « N » et Marche arrière « R »
Huile de boîte de vitesses	Contenance	± 1,25 l (1,3 pinte [liquide É.-U.])
	Huile XPS de carter de chaîne recommandée	Consultez Huile de boîte de vitesses XPS recommandée dans la section Procédures d'entretien de ce guide.

Système électrique			
Puissance de la magnéto			650 W à 5000 tours/min
Type Système d'allumage			IDI (allumage par décharge inductive)
Bougie	quantité		2
	Marque et type		NGK LMAR8C-9
	Écartement des électrodes		0,8 à 0,9 mm (0,031 à 0,035 po)
Batterie	Type		Sans entretien – Plomb-acide scellée
	Tension		12 volts
	Capacité nominale	DPS	18 Ah
	Puissance de sortie du démar reur	HD10	0,7 kW
Phare			4 x 35W (H8)
Feu arrière			DEL 2,3/3,5 W
Fusibles			Voir la rubrique *Fusibles* dans la section *Entretien*

Circuit de carburant	
Alimentation en essence	Injection électronique (EFI) avec contrôle intelligent de l'accélérateur (iTC)
Carter de papillon	54 mm avec ETA
Pompe à essence	Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)
Régime de ralenti	1250 ± 100 tr/min (1500 ± 100 tr/min lorsque le système CVCL est utilisé)

Circuit de carburant			
Carburant	Type		Essence ordinaire sans plomb
	Indice d'octane minimum	Amérique du Nord	87 AKI (R+M)/2
		Ailleurs qu'en Amérique du Nord	91 RON
Contenance du réservoir d'essence			40 l (10,6 gal [liq., [É.-U.]]
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME			± 8,5 l (2,2 gal (liquide É.U.))

Système d'entraînement			
Type de système d'entraînement			2 roues ou 4 roues motrices sélectionnables
Huile de différentiel avant	Contenance		400 ml (14 oz liq. (É.-U.))
	Huile XPS de différentiel recommandée		Consultez Huile de différentiel avant XPS recommandée dans la section Procédures d'entretien de ce guide.
Entraînement avant			2RM/ 4RM sélectionnables avec différentiel avant autobloquant, engrenage à denture spirale
Rapport d'entraînement avant			3,6:1
Entraînement arrière			Différentiel verrouillable
Rapport d'entraînement arrière		HD10	3,43:1

Système d'entraînement	
Graisse pour joint homocinétique	Graisse pour joint homocinétique XPS
Graisse pour arbre de transmission (graissez les cannelures de l'arbre de l'hélice)	Graisse d'arbre de transmission XPS ou équivalente

Guidon	
Type	Crémaillère
Volant	Volant inclinable

Suspension avant		
Type de suspension		Bras de suspension arqués doubles avec barre stabilisatrice
Débattement de la suspension		305 mm (12 po)
Amortisseur	quantité	2
	Type	À gaz
Type de réglage de la précharge		Came à 5 positions

Suspension arrière		
Type de suspension		Bras longitudinal de torsion (TTA) arqué avec barre stabilisatrice
Débattement de la suspension		305 mm (12 po)
Amortisseur	quantité	2
	Type	À gaz
Type de réglage de la précharge		Came à 5 positions

Freins		
Frein avant	Qté	2
	Type	Disque de frein ventilé de 220 mm

Freins		
		(8,7 po) avec étrier hydraulique à deux pistons
Frein arrière	Qté	2
	Type	Disque de frein ventilé de 220 mm (8,7 po) avec étrier hydraulique à un piston
Liquide de frein	Type	DOT 4
	Contenance	Approximativement 310 ml (10,5 oz liq [É.-U.])
Étrier		Flottant
Matériau de la plaquette de frein		Métallique
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		0,5 mm (0,02 po)
Épaisseur minimale des disques de frein		4 mm (0,157 po)
Gauchissement maximal des disques de frein		0,2 mm (0,01 po)

Pneus		
Pression		La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette des pneus Reportez-vous à la section *"Étiquettes importantes sur les produits"* pour connaître son emplacement.
Dimensions des pneus	Avant	686 x 229 x 356 mm (27 x 9R14 po)
	Arrière	686 x 279 x 356 mm (27 x 11R14 po)
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		3 mm (0,118 po)

Jantes		
Type		Aluminium coulé
Dimensions de la jante	Avant	35,6 x 18 cm (14 x 7 po)
	Arrière	35,6 x 21,6 cm (14 x 8,5 po)
Couple de serrage des écrous de roue		100 ± 10 Nm (74 ± 7 lbf-pi)
Déport de la roue	Avant	41,2 mm (1,6 po)
	Arrière	51 mm (2 po)

Châssis	
Type de cage	Section tubulaire profilée, acier à haute résistance, certification ISO 8178

Dimensions		
Longueur hors tout		307,1 cm (121 po)
Largeur hors tout		165,1 cm (65 po)
Hauteur hors tout		203,2 cm (80 po)
Empattement		211,5 cm (83 po)
Largeur de la voie	Avant	147 cm (58 po)
	Arrière	140 cm (55 po)
Garde au sol		30,5 cm (12 po)

Capacité de charge et poids		
Poids à sec	DPS HD10	719 kg (1,584 lb)
	CAB DPS	878,6 kg (1 937 lb)
Répartition du poids (avant/arrière)		42/58
Capacité de la boîte	Modèles californiens	272 kg (600 lb)
	Tous les autres modèles	454 kg (1 000 lb)
Capacité du hayon		113,4 kg (250 lb)
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des passagers, des autres charges et des accessoires ajoutés)	Modèles Californien Modèles CAB	545 kg (1 200 lb)
	Tous les autres modèles	680 kg (1 500 lb)

Capacité de charge et poids		
Poids nominal brut du véhicule	DPS HD10	1 411 kg (3 110 lb)
	DPS CAB HD10	1 460 kg (3 217 lb)
Capacité de remorquage		1 134 kg (2 500 lb)
Capacité du timon		114 kg (250 lb)
Crochet d'attelage		50,8 x 50,8 mm (2 x 2 po)

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

La courroie CVT glisse

1. Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT.

– *Reportez-vous à Procédures spéciales.*

« – » est indiqué sur l'affichage de la position de la boîte de vitesses

1. Le levier sélecteur est entre 2 positions.

– *Positionnez correctement le levier sélecteur à la position désirée.*

2. Le levier sélecteur est mal ajusté.

– *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

3. Erreur de communication électrique.

– *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

Le moteur ne tourne pas

1. La clé D.E.S.S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S.

– *Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S. correctement*

2. Clé D.E.S.S. non reconnue est affiché dans l'indicateur multifonction.

– *Nettoyez la clé D.E.S.S. Si le message est toujours affiché après le nettoyage, consultez un concessionnaire Can-Am hors route agréé.*

3. La boîte de vitesses n'est pas réglée sur « P » (STATIONNEMENT).

– *Mettez la boîte de vitesses sur « P » (STATIONNEMENT) ou appuyez sur la pédale de frein.*

4. Fusible grillé.

– *Vérifiez les fusibles.*

5. Batterie faible ou connexions desserrées.

– *Vérifiez le fusible du système de charge.*
– *Vérifiez le message d'erreur du combiné d'instruments.*
– *Vérifiez l'état des connexions et des bornes de la batterie.*
– *La batterie doit être vérifiée par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

6. Bouton de démarrage du moteur défectueux.

– *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

7. Solénoïde du démarreur défectueux.

– *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

Le moteur ne tourne pas

1. La procédure de démarrage n'a pas été effectuée correctement.

– *Voir la section Démarrer le moteur.*

2. La boîte de vitesses n'est pas réglée sur « P » (STATIONNEMENT).

– *Mettez la boîte de vitesses sur « P » (STATIONNEMENT) ou appuyez sur la pédale de frein.*

3. Fusible grillé.

– *Vérifiez les fusibles.*

4. Batterie faible ou connexions desserrées.

– *Vérifiez le fusible du système de charge.*
– *Vérifiez le message d'erreur du combiné d'instruments.*
– *Vérifiez l'état des connexions et des bornes de la batterie.*
– *La batterie doit être vérifiée par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

5. Solénoïde du démarreur défectueux.

– *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

Le moteur tourne, mais refuse de démarrer

1. Moteur noyé

– *Activez le mode Moteur noyé pour démarrer le moteur. Voir la section Moteur Noyé dans les Procédures spéciales.*

2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougie sèche lorsqu'on l'enlève).

– *Vérifiez le niveau d'essence.*
– *Vérifiez le fusible de la pompe à essence.*
– *Préfiltre du filtre à essence obstrué ou panne de la pompe à essence.*

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

– *Vérifiez le fusible de l'allumage.*
– *Enlevez la bougie et rebranchez-la à la bobine d'allumage.*
– *Mettez la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrez. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez la bougie.*

Si l'anomalie persiste, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

Accélération ou puissance insuffisante du moteur

1. La ceinture de sécurité n'est pas attachée correctement. Vérifiez le message du combiné d'instruments.

– *Bouclez la ceinture de sécurité.*

2. Bougie encrassée ou endommagée.

– *Remettre les bougies en place.*

3. Filtre à air du moteur obstrué ou sale.

– *Vérifiez le filtre à air et remplacez-le au besoin.*
– *Vérifiez s'il y a des dépôts dans le boîtier du filtre à air du moteur.*

4. Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT

– *Drainez l'eau de la CVT. Consultez la section Procédures spéciales.*

5. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.

– *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

6. Manque d'essence

– *Préfiltre du filtre à essence sale ou obstrué. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

7. Le moteur est en mode Limite du couple de serrage (selon l'équipement).

– *Le couple moteur est progressivement limité pour plus de protection lorsque la température du liquide de refroidissement est trop élevée. Vérifiez la température du moteur sur l'indicateur multifonctionnel.*
– *Laisser le moteur refroidir.*

8. Le moteur est en mode protection.

– *Le voyant de la jauge multifonction CONTRÔLE DU MOTEUR est allumée et l'écran affiche MODE PRÉSERVATION. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

Surchauffe du moteur

1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.

– *Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et remplir. Voir la section Procédures d'entretien. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

2. Le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas.

– *Assurez-vous que le ventilateur de refroidissement n'est pas bloqué et qu'il fonctionne correctement.*
– *Vérifiez le fusible du ventilateur. Reportez-vous à Fusibles et maillons fusibles dans Procédures d'entretien.*

3. Ailettes de radiateur sales.

– *Vérifiez et nettoyez les ailettes du radiateur. Voir la section Procédures d'entretien.*

Ratés d'allumage

1. Bougie encrassée, endommagée ou usée.

– *Remplacez les bougies au besoin.*

2. Présence d'eau dans l'essence.

– *Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.*

Le régime du moteur augmente, mais le véhicule n'avance pas

1. Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT.

– *Drainez l'eau de la CVT. Voir la section Procédures spéciales.*

2. Boîte de vitesses CVT usée ou sale ou défaillance de la courroie.

– *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

Réponse partielle ou pas de réponse de la pédale d'accélérateur - CHECK ENGINE est ALLUMÉ et le message ERREUR PPS est affiché

1. Défaillance partielle des capteurs de la pédale d'accélération (PPS).

– *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

2. Défaillance complète des capteurs de la pédale d'accélération (PPS).

– *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.*

MESSAGES DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE

En cas d'état anormal du moteur, les messages suivants peuvent être combinés avec un témoin.

Message	Description
D.E.S.S. NON RECONNUE	NETTOYAGE CLÉ D.E.S.S. REQUIS. Si le message est toujours affiché après le nettoyage, consultez un concessionnaire Can-Am hors route agréé.
MAUVAISE CLÉ	Signifie que vous avez utilisé une mauvaise clé D.E.S.S. Utilisez la clé destinée à ce véhicule.
ANOMALIE MOTEUR	Tous les défauts actifs ou anciennement actifs qui nécessitent une attention. Pas de limitation du moteur engagée.
MODE PRÉSERVATION	Défauts critiques nécessitant un diagnostic dans les plus brefs délais. Une limitation du moteur est engagée et/ou le comportement du moteur est modifié.
ERREUR TPS	Erreur carter de papillon, généralement suivit par un message mode préservation.
ERREUR INTERRUPTEUR DE FREIN	Erreur du signal de frein.
VÉRIFIER DPS	Voyant d'anomalie moteur allumé. Indique que le système de servodirection dynamique (Dynamic Power Steering - DPS) ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.
ERREUR PPS	Capteur(s) de position de pédale (PPS).défectueux. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.
PANNE DE LA SONDE D'ESSENCE	Lorsque la valeur de la résistance du capteur de carburant est hors de portée, le module d'affichage numérique le détecte et affiche le message.
VÉRIFIER SMART-LOK	Voyant d'anomalie moteur allumé. Indique que Smart-Lok ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Cette page est intentionnellement vide

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS : 2026 CAN-AM® VCC

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** ») garantit ses VCC Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendus par les concessionnaires BRP autorisés aux États-Unis d'Amérique (« **É.-U.** ») et au Canada contre tout défaut de matériau ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSÉMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS/PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES RENONCIATIONS, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES CI-DESSUS. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LA PRÉSENTE GARANTIE CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS, AINSI QUE D'AUTRES DROITS ET RECOURS POUVANT VARIER SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

– l'usure normale;
– les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;

- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

La liste suivante comprend, sans s'y limiter, les éléments qui sont considérés comme des articles d'usure et qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de BRP, à moins d'une défaillance étant un résultat direct d'un vice de conception ou de fabrication :

- Batteries
- Plaquettes de frein
- Tambours et disques de frein
- Patins et disques d'embrayages
- Coulisseaux d'embrayage
- Ressorts d'embrayage
- Paliers d'embrayage remplaçable
- Courroies d'entraînement
- Filtres
- Surfaces finies et non finies
- Fusibles
- Ampoules/faisceau scellé
- Lubrifiants
- Bougies
- Bagues de suspension
- Glissières de suspension
- Ressorts de suspension
- Pneus.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **DOUZE (12) mois consécutifs**, pour utilisation privée ou commerciale.
2. **Pour les composants appartenant à un système d'émissions**, veuillez vous reporter à la garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.).
3. **Pour les composants du système des émissions par évaporation des modèles de Californie équipés du système de contrôle des émissions par évaporation produits par BRP et vendus dans l'État de la Californie** à un résident ou dont la garantie est ensuite enregistrée à un résident de l'État de la Californie, veuillez vous reporter à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions par évaporation en Californie figurant aux présentes.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. Le Produit doit être acheté neuf et inutilisé par son premier propriétaire auprès d'un Concessionnaire autorisé à distribuer le Produit dans le pays où la vente a eu lieu;
2. le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;
3. le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/ Concessionnaire agréé;
4. le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
5. l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès la découverte d'une anomalie. Il doit aviser un distributeur BRP dans les trois (3) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

L'utilisateur doit présenter au Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) Obligations de BRP

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à sa seule discrétion, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice ou anomalie, ou soit à remplacer ces pièces sans frais pour les pièces et la main-d'œuvre par tout concessionnaire BRP autorisés pendant la période de garantie et les conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Nous recommandons de discuter du problème en présence du gérant du service ou du propriétaire de la concession.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS DE L'EPA, É.-U.

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, est conforme à deux conditions :

1. Ce produit est conçu, fabriqué et équipé et conforme aux exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060 à la date de sa vente à l'acheteur final.
2. Il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication qui pourraient l'empêcher de satisfaire les exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.

Lorsqu'une condition de garantie est satisfaite, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie liée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces liées émissions aux seuls concessionnaires Can-Am autorisés, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste suivante.

En tant que fabricant certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur l'une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP, si l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel dans sa configuration conforme, dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la déclaration sous garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de tout carburant couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que ce carburant pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel, alors que l'opérateur peut facilement trouver un carburant approprié. Reportez--vous aux sections Entretien et Exigences du carburant et sa manipulation.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS	KILOMÈTRES
Composants liés aux émissions d'échappement et aux émissions par évaporation	500	30	5000

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé, notamment les composants suivants :

1. Pour les émissions de gaz d'échappement, les composants liés aux émissions incluent toutes pièces de moteur dépendantes des systèmes suivants :
   – Système d'admission d'air
   – Système d'alimentation en carburant
   – Système d'allumage
   – Systèmes de recirculation des gaz d'échappement.
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
   – Dispositifs de post-traitement
   – Soupapes de ventilation du carter
   – Capteurs
   – Unités de contrôle électronique.
3. Les pièces suivantes sont considérées comme des composants du système de contrôle des émissions par évaporation :
   – Réservoir de carburant
   – Bouchon du réservoir
   – Conduite de carburant
   – Raccords de canalisation du carburant
   – Colliers*
   – Soupapes de surpression*
   – Soupapes de régulation*
   – Solénoïdes de régulation*
   – Contrôles électroniques*
   – Diaphragmes de commande à dépression*
   – Câbles de commande*
   – Tringleries de commande*
   – Robinets de purge
   – Tuyaux de vapeur
   – Séparateur liquide/vapeur
   – Filtre à charbon actif
   – Supports de montage du réservoir à charbon actif
   – Port de connexion de purge du carburateur.

REMARQUE :
* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence.

4. Les composants liés aux émissions incluent aussi toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions, ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de l'applicabilité de la garantie

En tant que fabricant certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée sous la responsabilité du propriétaire ou de l'utilisateur,

ou accidentellement, et pour lesquelles le fabricant ne peut être tenu responsable, ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités au titre de la garantie, ou le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus proche, vous pouvez contacter BRP en remplissant le formulaire de contact client disponible sur le site web **www.brp.com** ou contactez BRP par courrier à l'une des adresses indiquées dans la section CONTACTEZ-NOUS de ce guide, ou par téléphone au 1-888-272-9222.

GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION DE CALIFORNIE

Les périodes de garantie commencent à la date de livraison du nouveau véhicule récréatif hors route (VRHR) à l'acheteur final.

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule VRHR :

1. est conçu, construit et équipé pour assurer sa conformité, au moment de la vente, à tous les règlements applicables, et
2. qu'il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication capables d'entraîner la défaillance d'une pièce garantie. Toutes les pièces de rechange doivent être identiques à tous égards importants aux pièces décrites dans la demande de certification de BRP.

La garantie sur les pièces liées aux émissions fonctionne comme suit :

1. La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie doit être effectué sans frais pour le propriétaire du VRHR, dans un centre de garantie, sauf en cas de réparation lorsqu'une pièce garantie ou un centre de garantie n'est pas raisonnablement accessible au propriétaire du VRHR. Lorsqu'une réparation est autorisée, elle peut être effectuée dans tout établissement de service disponible, ou par le propriétaire, en utilisant toute pièce de rechange. BRP s'engage à rembourser le propriétaire pour ses dépenses, ainsi que les frais de diagnostic pour une telle réparation ou remplacement, sans dépasser le prix de détail suggéré par le fabricant pour toutes les pièces remplacées sous garantie et les frais de main-d'œuvre basés sur le délai recommandé par le fabricant pour la réparation sous garantie et le taux horaire de main-d'œuvre approprié dans la région concernée.
2. Le manque de disponibilité des pièces nécessaires ou le caractère incomplet des réparations dans un délai raisonnable, sans dépasser 30 jours à compter du moment où le VRHR est initialement présenté au centre de garantie pour réparation, constitue une urgence.
3. Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu par le programme d'entretien dans les instructions écrites est garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Si une telle pièce tombe en panne pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce de ce type réparée ou remplacée sous garantie doit être entièrement garantie.
4. Toute pièce garantie dont l'inspection régulière est prévue dans les instructions écrites est garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Une déclaration incluse dans ces instructions pour "réparer ou remplacer si nécessaire" ne réduit pas la période de couverture de la garantie. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie est garantie pendant la période de garantie restante.
5. Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu par le programme d'entretien et les instructions écrites est garantie pendant la période ou le kilométrage, selon la première éventualité, avant le premier point de remplacement prévu pour cette pièce. Si la pièce tombe en panne avant le premier point de remplacement prévu, la pièce sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie est garantie pendant le reste de la période avant le premier point de remplacement prévu pour la pièce.
6. Les services de garantie ou les réparations sont fournis par tous les concessionnaires du fabricant qui appartiennent au fabricant ou qui sont franchisés pour l'entretien des VRHR en question.

7. Le propriétaire du VRHR ne doit pas être facturé pour le travail de diagnostic qui permet de déterminer qu'une pièce garantie est en fait défectueuse, à condition que ce travail de diagnostic soit effectué dans une station de garantie.
8. BRP est responsable des dommages causés à d'autres composants du véhicule par la défaillance d'une pièce garantie.
9. Toute pièce de rechange désignée par BRP peut être utilisée pour les réparations sous garantie, sans frais pour le propriétaire d'un véhicule hors route. Une telle utilisation ne réduira pas les obligations de garantie de BRP, sauf que BRP ne sera pas responsable de la réparation ou du remplacement de toute pièce de rechange qui n'est pas une pièce garantie.
10. Toute pièce ajoutée ou modifiée conformément aux exemptions de l'Air Resources Board applicables aux interdictions de la section 27156 du Code des véhicules peut être utilisée sur un VRHR. Une telle utilisation, en soi, ne constitue pas un motif de rejet d'une demande de garantie. BRP n'est pas responsable des défaillances des pièces garanties causées par l'utilisation d'une ou de plusieurs pièces ajoutées ou modifiées, à moins que ces pièces ne soient également garanties.

Conditions et exclusions :

– BRP peut vous refuser la couverture de la garantie si votre VRHR ou une pièce a subi une défaillance directement due à une utilisation abusive, une négligence, un entretien inadéquat ou des modifications non approuvées.

Vos obligations et droits de garantie

Le California Air Resources Board est heureux d'expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule Hors route sportif 2026. En Californie, les nouveaux véhicules récréatifs hors route doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule Hors route sportif Hors route pour les périodes de temps indiquées plus bas dans la mesure où il n'y a aucun abus, négligence, entretien inapproprié ou modification non approuvée de votre véhicule sportif Hors route.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comprendre des pièces telles que le carburateur ou le système d'injection, un réservoir d'essence, des boyaux d'essence, un réservoir à charbon activé et un ordinateur de moteur. Des boyaux, des courroies, des connecteurs et d'autres assemblages des émissions avec évaporation peuvent aussi en faire partie. Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, Bombardier Produits Récréatifs inc. réparera votre véhicule sportif Hors route sans frais incluant le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

Protection de la garantie du fabricant OHRV

La période de garantie pour ce véhicule hors route récréatif est de 60 mois, 8 000 kilomètres ou 500 heures, selon la première échéance.

Pièces couvertes:

1. Support(s) de montage de filtre à charbon actif
2. Filtre à charbon actif
3. Connecteur du port de purge

4. Collier(s)*
5. Contrôle électronique*
6. Bouchon du réservoir d'essence
7. Goulot de remplissage
8. Boyau de goulot de remplissage
9. Canalisation(s) d'essence
10. Raccord(s) de canalisation d'essence
11. Réservoir d'essence
12. Soupape(s) de surpression*
13. Robinet(s) de purge
14. Clapet(s) de retenue
15. Tuyau(x) de vapeur
16. Réducteur de débit
17. Filtre(s)*
18. Pompe à essence
19. Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation

REMARQUE :
* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence.

Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule Hors route récréatif est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits Récréatifs inc.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

Le propriétaire d'un véhicule sportif Hors route, en tant que tel, est responsable de l'entretien obligatoire stipulé dans le Guide du conducteur. Bombardier Produits Récréatifs inc. recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre véhicule sportif Hors route; toutefois, Bombardier Produits Récréatifs inc. ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer qu'un entretien planifié ait été exécuté.

À titre de propriétaire, il vous incombe d'apporter votre véhicule sportif Hors route à un concessionnaire Bombardier Produits Récréatifs inc. dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.

En tant que propriétaire d'un véhicule récréatif Hors route, notez cependant que Bombardier Produits Récréatifs inc. est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du véhicule récréatif Hors route ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités en matière de garantie, vous devez contacter :

– Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tél. 1-888-272-9222, ou
– The California Air Resource Board, 4001 Iowa Avenue, Riverside, CA 92507. États-Unis.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'INTERNATIONAL 2026 CAN-AM® VCC

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (**BRP**) garantit ses VCC Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendus par des distributeurs ou des concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les Produits à l'extérieur des États-Unis d'Amérique (« **É.-U.** »), du Canada, des États membres de l'Espace économique européen (« **EEE** »), (ce qui inclut les États membres de l'Union européenne, Royaume-Uni, Norvège, Islande et Liechtenstein), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI** ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (un « distributeur/concessionnaire BRP ») contre tout vice dans les matériaux ou la fabrication pendant la période décrite et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSÉMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en Australie, voir la section spécifique à la Australie ci-dessous.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

La liste suivante comprend, sans s'y limiter, les éléments qui sont considérés comme des articles d'usure et qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de BRP, à moins d'une défaillance étant un résultat direct d'un vice de conception ou de fabrication :

- Batteries
- Plaquettes de frein
- Tambours et disques de frein
- Patins et disques d'embrayages
- Coulisseaux d'embrayage
- Ressorts d'embrayage
- Paliers d'embrayage remplaçable
- Courroies d'entraînement
- Filtres
- Surfaces finies et non finies
- Fusibles
- Ampoules/faisceau scellé
- Lubrifiants
- Bougies

– Bagues de suspension
– Glissières de suspension
– Ressorts de suspension
– Pneus.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **DOUZE (12) mois consécutifs**, pour utilisation privée ou commerciale.

En AUSTRALIE et en NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, cette garantie sera en vigueur à partir (1) de la date de livraison au premier consommateur au détail ou (2) de la date de première mise en service du produit, selon la première éventualité, et pour une période de **DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS** et de **TRENTE-SIX (36) MOIS CONSÉCUTIFS** pour les systèmes de transmission et de moteur du groupe motopropulseur seulement, pour un usage privé ou commercial.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) Pour les produits vendus en Australie uniquement

Nos produits bénéficient de garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu de la loi australienne sur la protection des consommateurs.

Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible.

Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits dont la qualité n'est pas acceptable et lorsque la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

Rien dans les dispositions de cette garantie ne peut être utilisé pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la loi sur la concurrence et les utilisateurs de 2010 (Cth), ou de la loi australienne sur la protection des consommateurs ou toute autre loi, alors que cela serait contraire à cette loi, ou causer l'invalidation d'une partie des présentes modalités. Les avantages conférés par cette garantie limitée s'ajoutent aux autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

6) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. le produit doit être acheté neuf et inutilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire autorisé à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu;
2. le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;
3. le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire autorisé;
4. le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
5. l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

7) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le produit dès l'apparition d'une anomalie ou un vice. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

L'utilisateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

8) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main-d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des

charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

9) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2026 CAN-AM® VCC

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** »)* garantit ses VCC Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendues par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer les Produits dans les pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« **EEE** »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI**») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (un **distributeur/concessionnaire BRP**) contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSÉMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en France, voir la section spécifique à la France ci-dessous.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à

offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

La liste suivante comprend, sans s'y limiter, les éléments qui sont considérés comme des articles d'usure et qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de BRP, à moins d'une défaillance étant un résultat direct d'un vice de conception ou de fabrication :

- Batteries
- Plaquettes de frein
- Tambours et disques de frein
- Patins et disques d'embrayages
- Coulisseaux d'embrayage
- Ressorts d'embrayage
- Paliers d'embrayage remplaçable
- Courroies d'entraînement
- Filtres
- Surfaces finies et non finies
- Fusibles

– Ampoules/faisceau scellé
– Lubrifiants
– Bougies
– Bagues de suspension
– Glissières de suspension
– Ressorts de suspension
– Pneus.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **VINGT-QUATRE (24) mois consécutifs** pour les propriétaires avec usage privé.
2. **SIX (6) mois consécutifs** pour les propriétaires avec usage commercial.

Un Produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un Produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) Pour les produits vendus en France uniquement

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de produits similaires à cet égard et, le cas échéant :
   – correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
   – présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou

2. présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou conformes à tout usage spécial recherché par l'acheteur, présentées à la connaissance du vendeur et acceptées par lui.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

6) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. le produit doit être acheté neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire autorisé à distribuer le produit dans le pays ou l'union de pays où la vente a été conclue (« distributeur/concessionnaire »);
2. le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;
3. le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire autorisé;
4. le produit doit être acheté dans le pays (ou, dans le cas de l'EEE, l'union de pays) où l'acheteur réside;
5. l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

7) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le produit dès l'apparition d'une anomalie ou un vice. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

L'utilisateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

8) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main-d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si la prestation de service est requise ailleurs que dans le pays où le Produit a été acheté, ou à l'extérieur de l'EEE dans le cas de résidants de l'EEE, le propriétaire assumera les frais supplémentaires encourus en raison de conditions et pratiques locales, y compris, entre autres, le transport, les assurances, les taxes, les droits d'immatriculation, les droits à l'importation et tous les autres droits dont ceux perçus par les administrations publiques, les états, les territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

9) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

Cette page est intentionnellement vide

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Bombardier Produits Récréatifs Inc., ses sociétés affiliées et filiales (« BRP ») s'engagent à protéger vos renseignements personnels. Le présent avis a pour but de vous informer de la manière dont nous recueillons, utilisons et divulguons vos renseignements personnels dans le cadre de la gestion de notre relation avec vous. Vous pouvez obtenir plus de détails en consultant la politique de confidentialité de BRP à l'adresse suivante :

HTTPS://WWW.BRP.COM/FR/POLITIQUE-DE-CONFIDENTIALITE.HTML

Soyez assuré(e) que nous avons mis en place des mesures de sécurité appropriées afin de fixer et protéger vos renseignements personnels contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

Les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet sont collectés soit directement auprès de vous, soit par l'intermédiaire de nos revendeurs agréés et de tiers (par exemple, avec lesquels nous proposons des services ou menons des activités de marketing conjointes :

- Informations de contact, démographiques et d'enregistrement (par exemple, nom, adresse complète, numéro de téléphone, sexe, historique de propriété, langue de communication).
- Informations transactionnelles (par exemple, les informations nécessaires au traitement des retours, les informations relatives au paiement lorsque vous achetez nos produits ou services par le biais de nos sites Web ou de nos applications mobiles et d'autres questions liées à votre achat de produits BRP).
- Informations sur le véhicule (par exemple, numéro de série, numéro d'identification du véhicule, kilométrage, date d'achat et de livraison, utilisation de l'unité, emplacement et mouvements du véhicule).
- Vos commentaires, opinions et critiques sur nos produits et services.
- Renseignements recueillis automatiquement lorsque vous naviguez sur les sites Web ou les applications mobiles de BRP ou des concessionnaires, recueillis au moyen de témoins et de technologies similaires (par exemple, l'adresse IP, le type d'appareil, le système d'exploitation, le type de navigateur, les pages Web que vous consultez).

Nous pouvons également recevoir des renseignements à votre sujet provenant de plateformes de médias sociaux, lorsque vous interagissez avec nous sur ces plateformes.

Nous utilisons vos renseignements personnels pour diverses raisons, principalement pour :

- gérer votre commande de produits et services BRP (par exemple, pour compléter ou livrer votre commande, ou entretenir votre produit BRP);
- fournir un soutien à la clientèle, une assistance et un service après-vente (par exemple, compléter ou assurer le suivi de votre commande ou de l'entretien,

vous aider en cas de problèmes de livraison, gérer les retours et autres questions liées à votre achat de produits BRP);
– gérer l'enregistrement de vos produits BRP, la garantie, la sécurité, les rappels de sécurité et la résolution des litiges (par exemple, pour vous offrir la garantie et le service après-vente, protéger votre sécurité et votre sûreté, effectuer des rappels de sécurité);
– vous envoyer des communications commerciales sur nos produits et services (par exemple, vous informer sur les nouveaux produits, services ou caractéristiques de BRP; partager des nouvelles sur les concours, les promotions et les événements ou discuter des produits ou services offerts par BRP qui pourraient vous intéresser) –
– Vous offrir une expérience, un contenu ou des offres et services personnalisés basés sur des technologies de profilage ou de géolocalisation (par exemple, pour vous informer lorsque votre véhicule pourrait avoir besoin d'un entretien, pour localiser le concessionnaire le plus proche de chez vous);
– effectuer des analyses de données et des statistiques qui ne vous identifient plus personnellement, à des fins d'intelligence économique et pour avoir des idées sur la manière d'améliorer nos produits et services;
– prévenir, détecter et contrôler la fraude et toute activité non autorisée ou illégale (par exemple, détecter et contrôler la fraude liée à l'achat de produits ou de services BRP; gérer les activités illégales ou non autorisées et les cybermenaces);
– nous conformer aux lois et réglementations applicables.

Vos renseignements personnels peuvent être partagés aux personnes suivantes : BRP, concessionnaires autorisés de BRP, distributeurs, fournisseurs de services, partenaires en publicité et en études de marché et autres tiers autorisés.

Selon les circonstances, vos renseignements personnels peuvent être communiqués en dehors de la région où vous résidez. Vos renseignements personnels ne sont conservés que pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel nous les avons obtenus et conformément à nos politiques de conservation.

Pour exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels (ex. : droit d'accès, droit de rectification), pour retirer votre consentement afin de ne plus vous retrouver sur notre liste d'adresses à des fins de marketing ou pour le sondage sur la satisfaction ou pour toute question générale sur la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels de BRP à l'adresse privacyofficer@brp.com ou par courrier à l'adresse suivante : Service juridique de BRP, 726 St-Joseph, Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0.

Lorsque BRP traite vos renseignements personnels, elle le fait en conformité avec sa Politique de confidentialité à l'adresse suivante :

HTTPS://WWW.BRP.COM/FR/POLITIQUE-DE-CONFIDENTIALITE.HTML

NOUS CONTACTER

www.brp.com

Asie-Pacifique

BRP Asie
107D & 107E, 17/F, Tower 1,
Grand Century Place, Mongkok,
Kowloon, Hong Kong

BRP Australie
Level 26
477 Pitt Street
Sydney, NSW 2020

BRP Chine
上海市徐汇区衡山路10号6号楼301
Rm 301, Building 6,
No.10 Heng Shan Rd,
Shanghai, Chine

BRP Japon
21F Shinagawa East One Tower
2–16–1 Konan, Minato-ku-ku,
Tokyo 108–0075

BRP Nouvelle-Zélande
Suite 1.6, 2–8 Osborne Street,
Newmarket, Auckland 2013

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Belgique
Oktrooiplein 1
9000 Gent

République tchèque
Stefanikova 43a
Prague 5
150 00

Allemagne
Alte Papierfabrik 16
D-40699 Erkrath

Finlande
Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

France
Arteparc Bâtiment B
Route de la Côte d'Azur,

13 590 Meyreuil

Norvège
Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Salg, marketing, ettermarked

Suède
Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Sweden 90821

Suisse
Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne

Amérique latine

Brazil
Rua Odila Maia Rocha Brito, 25
Edificio Beaumont, andar 1 ao 5
CEP 13092-110 Campinas -SP

Mexique
Av. Ferrocarril 202
Parque Industrial Querétaro
Santo Rosa Jauregui, Querétaro
C.P. 76220

Amérique du Nord

Canada
3200A, rue King Ouest,
Suite 300
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9

États-Unis
10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177

CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE

Si votre adresse a changé ou si vous êtes le nouveau propriétaire du véhicule, assurez-vous d'en aviser BRP :

– En communiquant avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
– **Amérique du Nord seulement:** en appelant au 1 888 272-9222.
– Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *CONTACTEZ-- NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Même après l'expiration de la garantie limitée, il est très important d'informer BRP qui pourra ainsi contacter le propriétaire du véhicule si nécessaire, par exemple lorsque des rappels de sécurité sont effectués. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

CHANGEMENT D'ADRESSE ❑ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ❑

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle | Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

COURRIEL

CHANGEMENT D'ADRESSE ❑ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ❑

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle | Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

COURRIEL

Cette page est
vierge intentionnellement

CHANGEMENT D'ADRESSE ❑ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ❑

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle | Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

COURRIEL

CHANGEMENT D'ADRESSE ❑ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ❑

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle | Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

PAYS TÉLÉPHONE

COURRIEL

Cette page est
vierge intentionnellement

Note :

Note :

Note :

Note :

Note :

Note :

Note :

Note :

N° MODÈLE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU **VÉHICULE** (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU **MOTEUR** (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____
NOM

_____
N° RUE APP.

_____
VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____ | _____ | _____ | _____
ANNÉE MOIS JOUR

Date d'expiration de la garantie _____ | _____ | _____ | _____
ANNÉE MOIS JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

⚠ AVERTISSEMENT

POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE BLESSURES GRAVES OU MORTELLES,

- Lisez ce guide du conducteur et les étiquettes de sécurité.
- Regardez la vidéo sur la sécurité.



SOYEZ PRÉPARÉ(E)

- Attachez les ceintures de sécurité et assurez-vous que les filets et/ou les portes sont bien fixés.
- Portez un casque et un équipement de protection homologués.
- Chaque conducteur doit pouvoir s'asseoir, le dos contre le siège, les pieds à plat sur le sol ou sur le repose-pieds, et les mains sur le volant ou les poignées. Rester complètement à l'intérieur du véhicule.

CONDUISEZ DE MANIÈRE RESPONSABLE

- Évitez la perte de contrôle et les renversements.
- Évitez les manœuvres brusques, les glissements latéraux, les dérapages ou les queues de poisson, et ne faites jamais de donuts.
- Évitez les accélérations brutales lors des virages, même à partir d'un arrêt.
- Ralentissez avant de prendre un virage.
- Anticipez les collines, les terrains accidentés, les ornières et autres changements de traction et de terrain.
- Évitez les surfaces pavées.
- Évitez de traverser des pentes.

SOYEZ COMPÉTENT ET RESPONSABLE

- N'autorisez aucune conduite imprudente ou téméraire.
- Le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et posséder un permis de conduire valide.
- N'utilisez pas ce véhicule après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.
- N'autorisez pas l'utilisation de ce véhicule sur les routes publiques (sauf si elles sont réservées aux véhicules hors route) où des collisions avec des voitures et des camions peuvent se produire.
- Ne dépassez pas le nombre de places assises du véhicule.

www.brp.com

BRP

ski-doo LYNX SEA-DOO can-am ROTAX

219002623 Rev1_FRCA